ISSN-0773-7688
D/2012/1355/01

Publié avec l'aide de
La Fédération Wallonie-Bruxelles

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Les dialectes de Wallonie

Tome 34 (2012)

Les dialectes de Wallonie
tome 34 (2012)

Société de langue et de littérature wallonnes
place du XX Août, 7 - B-4000 Liège
<http://users.skynet.be/sllw>

Éditeur responsable :
Esther Baiwir, rue des Bouleaux, 16 - 4121 Neuville-en-Condroz

ISSN-0773-7688

D/2012/1355/01

Avant-propos

En 2006, la SLLW fêtait ses 150 ans. À cette occasion, de nombreuses publications exceptionnelles ont vu le jour, magnifiant et illustrant la culture régionale de la Wallonie et les langues qui la portent. Depuis 150 ans, les objectifs de la Société sont en effet les suivants: connaître et faire connaître les dialectes de Wallonie et leur littérature. Ces objectifs avaient, à l'époque déjà, été construits sur le constat du danger encouru par ces dialectes face à l'extension du français.

Aujourd'hui, tandis que s'éloignent les fastes de cet anniversaire, le constat est plus criant encore: en terre galloromane, les dialectes perdent toujours plus de terrain. Pratiquement éteints en tant qu'outils de communication, ils survivent dans des niches culturelles, folkloriques ou dans un rôle de ciment social.

En effet, la littérature en langue régionale continue à trouver un lectorat, les salles de théâtre sont pleines, les réunions de discussion réunissent du public, les produits estampillés en wallon ont du succès. Dans la rue l'on entend, sinon des discours complets, du moins des bribes en dialecte. Il s'agit généralement de mobiliser l'aspect expressif ou émotionnel du dialecte, ou encore de marquer la cohésion sociale entre les interlocuteurs. C'est en cela que la langue populaire continue à exprimer «l'âme du peuple».

C'est cette âme qui trouve un écho dans les pages du présent volume, au travers de textes, de coutumes, d'une culture construite sur les parlers vernaculaires de la Belgique romane.

Afin de garantir la qualité des témoignages et des études accueillis dans notre revue, nous renonçons à une périodicité contraignante; la tomaison seule assurera la continuité de la collection.

L'œuvre en prose d'Henri Bragard (1)

Abréviations et symboles

adj. : adjectif.
adv. : adverbe, adverbial.
all. : allemand.
art. : article.
cf. : confer.
conj. : conjonction, conjonctive.
contr. : contracté.
déf. : défini.
dict. : dictionnaire.
dir. : direct.
disc. : discours.
expr. : expression.
f., fém. : féminin.
fig. : figuré.
fr. : français.
impers. : impersonnel.
impft : imparfait.
indéf. : indéfini.
indir. : indirect.
intr. : intransitif.
loc. : locution.
m., masc. : masculin.
n. : nom.
' ' : traduction.
part. : participe.
pers. : personne.
pl. : pluriel.
p.p. : participe passé.
pr. : propre.
prép. : préposition, prépositive.
pron. : pronom, pronominal.
qqch. : quelque chose.
qqn : quelqu'un.
s. d. : sans date.
sg. : singulier.
s. l. : sans lieu.
s. l. n. d. : sans lieu ni date.
subj. : subjonctif.
syn. : synonyme.
t. : tome.
tr. : transitif.
trad. : traduit, traduction.
trim. : trimestre.
v. : verbe, verbal ; vers.
voy. : voyez.
w. : wallon.
< > : traduction littérale.

AWS — *Armonac Wallon dol Saméne* [L'orthographe du titre a varié au cours des années].
Brag*Poésie* — *L'œuvre poétique wallonne de Henri Bragard (Dialecte de Malmedy)*.
Chris*Rues* — Christophe (Robert), *Malmedy, ses rues, ses lieux-dits.*
Diable — *Le Diable dans le folklore de Wallonie.*
Folkl. — *Folklore Eupen – Malmédy* [(1)] *– St-Vith* (*Folklore Malmédy – Saint-Vith* ; *Folklore Stavelot – Malmédy* ; *Folklore Stavelot – Malmedy – Saint-Vith* ; *Malmedy-Folklore*).

Laport — LAPORT (George), *Les contes populaires wallons.*
Marichal — MARICHAL (Wilhelm), *Volkserzählgut und Volksglaube in der Gegend von Malmedy und Altsalm.*
Org. — Organe de Malmedy.
P*Dict.* — PIETKIN (abbé Nicolas), *Dictionnaire explicatif et étymologique du wallon de Malmedy.*
Rem*Gl.* — REMACLE (Louis), *Glossaire de La Gleize.*
Rem*Synt.* — REMACLE (Louis), *Syntaxe du parler wallon de La Gleize.*
S — *Dictionnaire wallon-français de Hubert SCIUS (1893).*
V — *Le* Dictionnaire wallon-françois *(Malmedy, 1793) d'Augustin-François Villers.*
Wis. — WISIMUS (Jean), *Dictionnaire populaire wallon-français en dialecte verviétois.*

***

INTRODUCTION

L'éparpillement [2] des œuvres en prose d'Henri Bragard, publiées dans des journaux, des almanachs ou des périodiques aujourd'hui quasi inaccessibles, ainsi que le caractère inédit de certaines d'entre elles, expliquent qu'elles soient ignorées, comme fut méconnue sa poésie jusqu'à la parution de 2008 [3]. L'urgence d'une édition s'imposait, à la fois parce qu'il fallait donner à l'auteur la place qu'il mérite dans l'histoire de la prose wallonne et parce que certains documents risquaient de disparaître un jour.

Henri Bragard (Malmedy 27-1-1877 – Sachsenhausen-Oranienburg 5-3-1944) [4]

Défenseur de la romanité dans les territoires wallons du II^e^ Reich, acteur de l'intégration des cantons dits de l'Est dans la Belgique, ardent antinazi qui trouva la mort au camp de Sachsenhausen-Oranienburg, le neveu de l'abbé Nicolas Pietkin soumet à son oncle et mentor *Lu ninfe do Poûhon dès Coûves* en

1894, premier poème connu, qui énonce déjà les thèmes de la lutte contre le totalitarisme culturel prussien et de la défense de la langue wallonne.

Parallèlement à son œuvre littéraire, Henri Bragard poursuit une carrière de journaliste polémiste, consacrée entièrement à l'histoire tourmentée de sa région natale et à la sauvegarde du patrimoine de l'actuelle Wallonie malmédienne. Dans le même esprit, le 13 janvier 1898, il cofonde le Club wallon, dont il devient le président dès 1899 [5].

Ces combats, Henri Bragard les a menés très tôt avec les mouvements wallons de Belgique : Congrès wallon dès 1905, Assemblée wallonne dès 1914.

Enfin, de 1899 à 1904, il publia dans *Wallonia* une série d'articles sur le folklore, série qu'il poursuivra dans *La Semaine* et dans *Folklore Eupen - Malmédy - St-Vith*. Il rédigea également quelques critiques d'art, ainsi que des ouvrages et articles touristiques, destinés à faire partager son amour pour la Fagne et pour l'Ardenne.

Aperçu de l'œuvre littéraire

En 1898-1899 est publiée la première œuvre poétique d'H. B., *Lès-aprèts po l' bal maskî. Satire* (1898), sous le pseudonyme de « Fré Mathi do Club Wallon » [6]. Peu de temps après, paraît l'un de ses premiers textes en prose [7], *Cumint l' êr do p'tit Libotte vinve so l' carilion d' Mâm'dî*. De 1903 à 1917, dernière année de publication, l'*Armonac Wallon dol Saméne* [8] assure régulièrement la parution de ses œuvres.

Le 5 octobre 1899, lors de l'assemblée générale du Club wallon, H. B. lit *Jérôme Savonarole*, épopée en alexandrins qui sera publiée en 1900. Le choix d'un genre très rare dans la littérature

dialectale et d'un mètre tout aussi inhabituel, manifeste la volonté de donner au wallon ses lettres de noblesse. De plus, comme l'a souligné Maurice Piron, « [la] langue de culture [le français] étant officiellement battue en brèche, le dialecte devint le dernier bastion des originalités romanes menacées dans leur existence. Et il n'y a aucun paradoxe à constater que la littérature wallonne fut, à Malmedy, un refuge de la pensée française » [9].

Outre une œuvre dramatique plus tardive, éditée quasi entièrement [10], H. B. écrivit des *roles* [11], le premier connu, *Noyé l' Poyou èt lès Brigands d'l Ûniyon*, datant du *Cwarmê* (carnaval malmédien) de 1909.

La graphie. Quelques remarques sur le dialecte de Malmedy [My 1].

Plusieurs graphies s'expliquent par la volonté de faciliter l'identification du mot par les lecteurs. Ainsi, les voyelles nasales ont été conservées. La variation du degré de dénasalisation d'individu à individu a pesé également dans ce choix.

Le [k] a été transcrit *k* devant *i* ou *e*, ainsi que dans la conjonction *ku*, souvent élidée devant ces voyelles. Il a été maintenu dans les mots d'une même famille (*rèplikî / rèplika*, *ratakî / rataka* ; *mokî / mokârd*) et remplace le *-c´* en fin de mot, ce qui évite l'emploi de la minute : *stoumak* 'estomac'.

Pour ne pas rompre avec la graphie traditionnelle pratiquée à Malmedy, la lettre *h* correspond à trois phonèmes : le *h* soufflé, l'*ach-Laut* et l'*ich-Laut*. Toutefois, ce dernier a été transcrit *h[y]* dans le glossaire.

Les art. déf. contr. sg. s'écrivent respectivement :

- masc. : *o* ou *do* devant une consonne, *ol* ou *dol* (élision *d'l*, sans espacement) devant une voyelle.

- fém. : *ol* ou *dol* (élision *d'l*, sans espacement).

Par contre, on écrira : *so l'* et *à l'*, la contraction n'étant pas réalisée.

Le part. passé employé avec l'auxiliaire *èsse* ou comme adj., reste invariable en genre, à de rares exceptions près (*mwart mwate*) (voir Rem*Synt.*, I, pp. 73-74 et 142) : *su sogne fini* 'sa tâche finie', *tchéne tinglé* 'chaîne tendue', *lès mins stindous* 'les mains tendues', etc. Il en est de même avec les adj. qualificatifs (*ût-eûres èt d'mé*, *afronté frimousse* 'trogne effrontée') et avec les noms féminins, par analogie avec les part. passés (*âné* 'année', *matiné*, *c'pagnî* 'compagnie', etc.).

L'adj. fém. pl. antéposé se termine par *–ès* : *âs tènès lèpes* 'aux lèvres fines' (voir Rem*Synt.*, I, pp. 142-143).

Volà traduit généralement les fr. *voici*, *-ci* et *voilà*, *-là*. *Voci* est utilisé le plus souvent dans un contexte où il est opposé à *volà*, ou quand il renvoie à ce qui précède immédiatement, afin d'éviter toute confusion.

***

Cumint l' êr do p'tit Libotte vinve [12] *so l' carilion d' Mâm'dî*
[Conte [13]]

Le conte, signé « Fré Mathi do Club Wallon » [14], a paru dans l'*Organe de Malmedy*, journal devenu quasi introuvable [15], sans doute dans les premières années du XX^{e} siècle, si l'on se réfère à l'orthographe et à la typographie des poèmes contemporains. Le

texte est absent de la liste des œuvres que des membres du jeune Club wallon ont fait publier dans ce périodique, du 17 septembre 1898 au 29 avril 1899 [16]. De toute façon, le conte n'a pu être écrit qu'après le séjour d'H. B. à Bruxelles en 1901 (voir ci-dessous « Influence littéraire et tradition populaire »).

[§ 1] Tot l' monde raconte lu câze à s' manîre. Onk dit çouci, l' ôte dit çoula ; mès i s' raconte pus d' mintes ku d' veûres, c' èst c'nohou, èt dj' waze dîre ku c' èst l' cas voci avou. Si dj' tatche du v' raconter âdjoûrdû [17] c'mint l' afêre ala avou cisse fâmeûse êr [18] do carilion, c' èst k' dju pinse bin saveûr lu fin mot d'l istware, ca dju l' tins d' onk ki l' a oyou co traze fis do vî mârlî dol porotche, ki savéve po sûr lu mî çou ki s' i avéve passé du s' timps. Çu n' fout ni pô ni gote lu p'tit Libotte ki djowa cisse kinte-là azès Mâm'diyins. Mès i vât mî k' dju v' raconte lu câze du fi èn-awèye.

[§ 2] Ci vêrdi-là – rumarkoz ku c' èsteût on vêrdi, lu djoûr dès macrales – don, ci vêrdi-là, l' djoûrné avéve èstu rude â vî mârlî, ca, â-d'zeûr du si-ovrèdje du tos lès djoûrs èt après one mèsse d' âné [19] à ût-eûres èt d'mé, il avéve co avou on sièrvice du deûzîme classe [20] èt treûs batèmes so l' matiné èt, ol après-dîner, on-ètèr'mint. Ossu cwand, â cwârt duvant dîh, il out râyî l' dièrin côp à l' cwade dol cloke, fout-i bin âhe, so l' timps k' èle dugotéve, du fé crincî [21] s' grosse clé ol sère dol ouh dol porotche èt, trècôpant po l' cwane do molin, il ala beûre su hèna amon Gârnîr [22].

[§ 3] Après i aveûr dumani l' valeûr d' one eûre à one eûre èt d'mé, aveûr pièrdou kékès brûtes èt bèvou cwate fis ot'tant d' gotes – mès sins k' i s' ènnè porsuwahe [23] lu mons do monde, duhéve-t-i –, i vôve lèver l' pîd. À ci moumint, l' tût'leûr, ki f'zéve su prumî toûrné, mousse in po prinde onk so l' hawê èt, vèyant l' mârlî ki s' lèvéve, i li criya d' on costé à l' ôte do câbarèt : « T' ènnè

r'vas, mârlî ? Nu roûvèye nin, tot r'passant, d' aler r'monter t' carilion k' èst c' one fî djus. Sûr, di-st-i, tot s' toûrnant vè l's-ôtes, s' on n' ouhe nin lès Capucins [24] po s' guider, on n' sâreût vor'mint pus d' cwè [25] tût'ler. » I n' oya nin k' onk duha k' i sâreût todi tût'ler sès p'titès gotes, ca il ouhe fêt bê, mès l' mârlî pinsa ku l' tût'leûr avéve volou dîre one riyot'rèye, ducrok'ta s' caskète èt moussa foû, tot priyant l' bone nut´ à lu c'pagnî.

[§ 4] *Arivé ol Tchès'lé [26], il oya lès Capucins soner l' cwârt duvant doze, mès l' porotche dumanéve mouwète [27]. Adon i s' apinsa ku l' tût'leûr âreût co bin dit veûr èt, s' aprèpant dol lampe ki, du s' tchéne tinglé inte lu vîhe posse èt l' Cafè dol Amitié, djètéve one pitiveûse loumîre so l' intré dol Tchès'lé, i tira s' monte k' aléve à l' minute [28] èt i vèya k' il èsteût djusse lu cwârt duvant doze. Portant il avéve bin r'monté l' carilion â matin, li sonléve-t-i, èt, d' on-ôte costé, i n' ouhe dja fêt [29] sêrimint, ca, o tracas k' il avéve avou tote djoûr [30], çu n' ouhe nin stu mèrvèye s' i l' ouhe avou roûvyî. À l' fin, po-z-èsse trankile, i s' dècîda du r'toûrner èt d' aler vèy çou ki mankéve à l' ôrlodje èt, bin k' i n' alahe [31] nin vol'tî rampyî à ciste eûre dol nut´ avâ lès cous-d'-for, i s' duha k' on côp d' dint èst vite supârgnî [32] èt k' i valéve mî du fé one pitite fwace sor lu-méme ku d' faleûr ètinde dumin on sèrmon du m'sieû l' curé.*

[§ 5] *Il intère don. Mès, come drî lu, i vout mète l' ouh près [33], il ètind one pitite vwa d' macrale ki li d'mande : « Waz'reût-on bin aler vèy lu carilion, Mossieû l' Mârlî ? » On pô mouwé, i s' rutoûne èt veût so sès talons on p'tit vî si bossou, k' on-z-ouhe dit k' i fouhe [34] ployî è deûs´ come on canif ki va r'claper. Portant ci côp â stoumak nu li dura wêre, ca i s' sovinve ku lu p'tit Libotte èsteût anoncî po lèd'min èt k' i p'léve bin èsse vuni on djoûr pus twat po vèy lu carilion tot-â-matin duvant d' fé s' pris, èt i li rèsponda bin amicâl'mint : « Dj' è rèsponds [35], Mossieû*

Libotte, dj' i va djustumint èt si v' n' av nin pawe d' ènnè v'ni fé p' one du vos djambes avâ lès halètes, vinoz avou. »

[§ 6] *Lu p'tit bounome nu su l'fit nin rèpèter deûs fis. Il intra tot clèp'tant èt sèwa (36) l' mârlî èn-amont dol toûr, adon, so l' timps k' ci-voci ala po r'monter l' carilion, i s' assia â clap'cin (37) èt c'minça à djow'ter à-n-on deût, riyant d' on-êr ètindou èt mokârd totes lès fis k' i parvunéve à fé soner one cloke.*

[§ 7] *Su sogne fini, l' mârlî r'vinve tot d'hant : « Dj' a fini, Mossieû Libotte. » – « Nin co mi », rèplika l' ôte, tok'tant todi èvôye (38) so lès touches du bwas. Après on moumint, l' mârlî rataka : « I sèreût bin timps k' nos 'nnè ralîhe (39), sav (40), Mossieû, dumin v' pôroz (41) djower tote djoûr si vos v'loz. » Mès l' bossou, come s' i n' l' ouhe nin oyou (42), continuwéve à fé cori dès pus (43) bèles sès longs mêgues deûts avâ l' clap'cin. Lu mârlî èsteût come so d's-oûrtèyes. Lu bon Diu sét dusk' à cwand ci halé pindârd lu va t'ni là, èt, cwand rintèr'rè, çu sèrè c' one fî l' arèdje ol mâhon. I li sonle dèdja ôre Tatîne, su fème, li d'bitant si-étèrnél rèfrin, todi l' méme, k' il ètind duspô trinte ans chake fî k' i rintère on pô târd èt ki li tchâwe (44) lès-orèyes rin ku d' i sondjî : « Fâmeûs rôleûr, bèveûr, trèm'leûr, tu vous sûr'mint m' fé mori à p'tit feû ? » – Il ârè bèle à li dîre ku c' èst l' Libotte ki l' a t'ni so cou â carilion, èle nu l' creûrè nin, ca èle nu l' a mây crèyou, méme cwand tatchéve du li vinde dès cèsses (45) k' avît l' êr bin pus veûres ku cisse-volà. Ossu, n' i t'nant pus, i bouhe (46) so lu spale â crawé èt dit : « Oyoz-v' (47), Mossieû Libotte, il èst timps d' è raler. » Mès ci-voci lu r'louke avou one afronté frimousse èt rèspond ku, lu, avéve bin l' timps. – « Si v's-av lu timps, mi, dju n' l' a nin. Vinoz, ou bin... »*

[§ 8] *Lu mârlî c'mincéve à bouy'ter mès, tapant one grande hah'lèye, lu p'tit halcrosse rèplika : « I n' mu plêt nin d' ènn' aler, l' as´ oyou ? » Du ci côp, l' mârlî s' èmonta po d' bon èt c'minça*

à 'nnè dîre pés k' à-n-on tchin à ci grossîr pèrsonèdje, ki, lu, du s' costé, n' avéve nin s' lêwe è s' sètchê. Kî sét dusk' à cwand cisse handèle ouhe duré si l' mârlî n' ouhe nin fêt mine d' apougnî l' bossou po l' taper à l' ouh. Come i vout li mète lu min so l' cwar, l' ôte sôte du costé mès pièrd su tchapê èt, dusmètant k' i cwîre [48] *à l' ramasser, lu mârlî ploke sor lu. Su sintant apougnî po podrî, lu bossou su r'toûne d' on côp èt, come ruhèré par one min invizibe, lu vî mârlî rèscoule du deûs pas èt ouhe co rèscoulé d' pus ´ moutwat, s' i n' ouhe nin avou l' mour po l' rat'ni.*

[§ 9] *Come il èsteût là, plakî conte lu pareû, avou dès-ûs come dès sârlètes* [49]*, one boke come on for èt lès mins stindous èn-avant come po tchèssî one tèribe vûzion, i n' avéve nin l' êr trop malin, l' vî mârlî. Mès i s' pout ku, ni vos ni mi, è s' place, nos n' l' ouhîhe* [50] *avou pus ´. Çou k' i vèyéve èsteût bin fêt po li casser brès ´ èt djambes : tot rutoûrnant* [51]*, l' ètrandjîr avéve mostré deûs longs cwanes du gade ki li astitchît foû do front èt ki sonlît man'cî d' leûs bètchètes lu pôve mârlî, ki s' sohêtéve tot l' méme wice* [52]*, seûl'mint nin â diâle* [53] *– i l' avéve duvant lu.*

[§ 10] *Cwand c'minça à ruv' ni à lu, lu mârlî pinsa k' i s' duspièrtéve d' on lêd sondje, mès l' hisdeûs vizèdje do bossou, â long né à crokê èt âs tènès lèpes rutrossîs èn-on mokârd èt trête sorîre, nu d'mana wêre sins* [54] *li mostrer ku tot çou ki s' avéve passé èsteût bin veûr. Adon, on momint [sic], i li vinve l' îdé du s' sâver. Portant i s' sovinve à timps k' i n' poléve lèyî l' diâle tot seû ol èglîhe èt, hapant s' corèdje à deûs mins, i l' apougne mâgré lès broûlores k' i sint à sès deûts, lu tape so su spale èt d'gringole* [55] *avou s' tchèdje èn-à l' valé dès hâles èt dès halètes. Arivé d'zos èt r'trovant tote su prézince d' èsprit, i l' èhinonda d' one note* [56] *o bènitî.*

[§ 11] *C' è-st-adon k' il ouhe falou vèy lu séne ! « A, racontéve lu vî mârlî, on djâze dès c'twartchèdjes d' on d'zi, dès grimaces*

d' on mârticot, dès hurlèdjes d' on tîgue, mès c' èst l' mouv'mint d' on lim'çon d'vins dol farène, lu doûs ris'lèt d' on-èfant è s' banse èt l' tchant dol alôyète èn-on bê bleû cî, djondant dès c'twartchèdjes, dès grimaces èt dès hurlèdjes d' on diâle èn-on bènitî. I fât l' vèy po l' creûre. »

[§ 12] *Cwand fout bin trimpé d' oute èn-oute du bènite êwe, lu mârlî l' pwarta foû èt, à l' ouh, li tapa on tél pîd â cou k' il èvola oute do mour do djârdin Stinba. Mès il oya co longtimps lès beûrlèdjes do diâle Po-drî l' Moustîr* (57).

. . . . . .

[§ 13] *Lèd'min, on sèm'di d' Cincwème, cwand l' vrâye pitit Libotte vinve du Spâ avou one grande marche triyonfâle* (58) *k' i v'léve mète po l's-eûres, i n' pôve rin fé, lu carilion èsteût èmacralé. Il ala po d'mander â curé du l' rubèni, mès ci-voci, ki savéve lu flohe du monde ki l' rawârdéve â confèssionâl èt, pinsant ku l' Libotte avéve fini èt v'néve po lèver, li d'na sès bouhes sins prinde lu timps du l' hoûter.*

[§ 14] *So l' pavé, lu p'tit Libotte su d'ha ku, long èt lâdje* (59), *on n' gâgnéve l' ârdjint si êhîmint k' à Mâm'dî ; il ala ramasser sès pikes èt pèles, èt r'monta l' Tièr.*

[§ 15] *I s' pout bin k' à l' copète, inte lès sapins, i s' arèta po hoûter l' carilion, mès çou k' èst sûr èt cèrtin, c' èst k' lès Mâm'diyins tchantît tote one âné so l' novèle êr :*

« Sofloz-m' o c... (60), sofloz m' o c..., sofloz-m' o c..., lès Mâm'diyins,

« Lu p'tit Libotte, lu p'tit Libotte, lu p'tit Libotte a vost-ârdjint !

***

Influence littéraire et tradition populaire

Henri Bragard a montré à diverses reprises son intérêt pour les traditions populaires, qu'il s'agît de folklore, de littérature ou de musique [61]. Sans doute a-t-il subi l'influence de l'abbé Nicolas Pietkin, son oncle, dont les manuscrits rapportent contes [62] et coutumes, et qui a collecté les airs et les chansons en vue de la publication de la *Lyre mâmediyéne* [63].

H. B., qui fit paraître dans *Wallonia* une série d'articles sur le folklore malmédien et qui écrivit des *roles* pour le *Cwarmê* (carnaval malmédien), rédigea aussi plusieurs contes qui se situent dans le registre populaire. Tantôt il s'agit d'inventions qui recourent aux procédés particuliers à ce genre de littérature, ceci sans aucune vulgarité, tantôt il s'agit de transcriptions d'une tradition orale. La poésie d'H. B. présentait déjà les deux approches : la création *Lu rôze* reprend des procédés caractéristiques de la littérature orale, tandis que *Tote vîhe tchanson* est très probablement l'adaptation par H. B. d'une vieille chanson populaire.

Cumint l' êr do p'tit Libotte vinve so l' carilion d' Mâm'dî s'inscrit dans le premier type d'écriture, aucune trace d'une intrigue proche de celle imaginée par H. B. n'ayant été trouvée jusqu'à présent dans les recensements de contes populaires [64].

Toutefois le thème du diable dans le clocher (ou dans le beffroi), encore développé actuellement [65], a été source d'inspiration littéraire avant qu'H. B. ne le traitât, puisqu'Edgar Allan Poe avait déjà écrit *Le Diable dans le beffroi* [66]. Le texte d'H. B. présente plusieurs points communs avec l'œuvre de l'auteur américain, dont il a eu pour le moins des réminiscences lors de la rédaction.

- H. B. : l'action a lieu peu avant minuit / Poe : peu avant midi.

- H. B. : présence d'un carillon dans le clocher (*ôrlodje* se substitue une fois à *carilion*) / Poe : présence d'une horloge à carillon « dans le clocher ou beffroi ».

- H. B. : le carillon donne l'heure au *tût'leûr*, avec plus ou moins de régularité, selon ce dernier / Poe : l'horloge donne l'heure aux habitants de la ville avec une fiabilité sans faille.

- H. B. : le *mârlî* a pour fonction de prendre soin du carillon ; il réagit quand le *tût'leûr* met en doute la fiabilité du carillon / Poe : un homme surveille l'horloge.

- H. B. : un petit personnage, vieux et bossu, apparaît, qui se montre rebelle aux règles et ricane volontiers. On apprendra notamment que son nez est crochu / Poe : un « objet d'un aspect bizarre », qui se révèle être un jeune homme petit, au nez crochu ... ricanant, audacieux, survient.

- H. B. : il tapote sur le clavier du carillon / Poe : il porte un violon, dont il jouera à la fin.

- H. B. : le personnage vise à empêcher le carillon, *èmacralé*, de fonctionner / Poe : le personnage dérègle le carillon de l'horloge.

- H. B. : le bossu bat le *mârlî* / Poe : le « gueux » bat le gardien de l'horloge avec son violon.

- H. B. et Poe : le Diable est identifié à la fin du récit, après la révélation progressive de sa nature.

Tant de coïncidences ne peuvent être fortuites. L'écrivain malmédien semble bien avoir lu le texte de Poe. Il faut noter qu'en 1901, H. B. suivit des cours d'anglais, d'espagnol et d'italien au Collège et Pensionnat international d'Anderlecht et l'on sait qu'il devint le correspondant avec l'étranger de la papeterie Steinbach

à la fin de 1902 [67]. Par ailleurs, Jean Gessler, professeur à l'Université de Louvain, orientera les lectures et la formation d'H. B., alors que celui-ci, profitant de son séjour à Bruxelles, fréquentait également l'Institut international Delleré-Higuet, où enseignait l'universitaire.

H. B. a-t-il lu le conte dans la langue originale, difficile d'accès ? Peut-être, si l'on songe aux adaptations wallonnes qu'il a faites de poésies anglaises [68]. Poe faisait-il partie du programme de lectures établi pour H. B. par Jean Gessler, programme qui aurait contenu la traduction de Baudelaire ? Ce ne fut certes pas l'abbé Pietkin, polyglotte, lui aussi, qui conseilla des auteurs aussi sulfureux à son neveu et disciple. Mais ce n'est pas le cheminement de l'influence qui importe.

Influence littéraire plus ou moins consciente, très probablement, mais plus encore, création d'un conte avec la volonté de l'inscrire dans la tradition populaire : nombre d'éléments de la narration et de procédés se rattachent sans conteste à cette tradition [69].

Si l'amusement d'H. B. transparaît dans l'écriture, ce qui réduit implicitement la vraisemblance des faits, son narrateur insiste sur l'authenticité du récit : au début (§ 1), il se présente comme le mieux informé, puisqu'il a recueilli le témoignage indirect d'un des deux protagonistes, le *mârlî*, au contraire de tous les raconteurs d'histoires, qui ont pour habitude de colporter *pus d' mintes ku d' veûres* (plus de mensonges que de vérités). Cela rappelle la certitude qu'ont les conteurs populaires de la vérité des événements [70], notamment parce c'est arrivé à quelqu'un de leur parenté ou de leurs connaissances [71]. Si H. B. ne commence pas le conte par les formules relevées par George Laport (« Il était une fois… », « Au temps où… » [72]), son récit renvoie à un fait du passé, présenté avec suffisamment de repères – vrais ou

faux – pour que le lecteur soit censé pouvoir se situer par rapport à l'histoire.

D'autres procédés narratifs visent à asseoir la vraisemblance [73] comme l'inscription de l'intrigue dans le décor familier, voire familial (les récriminations de *Tatîne* - § 7), de la vie au quotidien. Ce trait de la tradition populaire rencontre l'amour qu'H. B. voue à Malmedy et à ses habitants, si présents dans sa poésie : dans l'univers du *mârlî*, on joue à la *brûte* [74] et l'on boit des *p'titès gotes* ; le *tût'leûr* veille sur la population et le carillon est celui-là même sur lequel a lieu aujourd'hui le *tribolèdje* [75]. Les lieux sont connus du lecteur, puisqu'il s'agit de toponymes réels (*Tchès'lé*, *Po-drî l' Moustîr*, *Tièr*) ou de bâtiments existants (l'église des Capucins, le jardin Steinbach, le Café de l'Amitié [76]), comme sont connus certains patronymes (*Gârnîr*, *Stinba*), y compris celui de *mossieû Libotte*, originaire de Liège et non de Spa, qui, le 16 février 1844, fut pressenti pour réparer l'horloge et le carillon [77].

Le second protagoniste, dont l'identité se révèle au fur et à mesure que les indices s'accumulent, présente une grande partie des caractéristiques que lui prête le conte populaire. Il arrive dans la nuit du vendredi au samedi, nuit du sabbat (§ 2). Il est petit, vieux, bossu (§ 5), difforme (*crawé* - § 7) et boiteux (*tot clèp'tant* - § 6, etc.) ; ses doigts sont longs et maigres (§ 7) ; il a un grand nez crochu [78], des lèvres fines et retroussées en un sourire sournois (§ 10) ; des cornes apparaissent sous son bonnet (§ 9) [79]. Tant qu'on le laisse agir à sa guise, il peut se montrer facétieux, comme en témoignent les diminutifs *djow'ter* ou *tok'ter* (§§ 6 et 7), mais il manifeste sa puissance en éclatant d'un rire énorme, quand on le contrarie (§ 8) [80]. Il se révèle violent quand il se sent défié, se dispute âprement et brûle celui qui le touche (§§ 8-10). Il réagit à l'eau bénite (§§ 10-12) [81]. Sa défaite achève le conte [82]. Il faut noter que les procès de sorcellerie présentent beaucoup de

similitudes avec les contes populaires dans la représentation du diable [83].

Le texte présente une fin proche de celle que George Laport relève comme caractéristique du conte populaire, puisqu'il se termine sur « une de ces railleries lunatiques toutes parfumées d'un esprit de terroir » [84] (« *Sofloz-m' o c..., sofloz m' o c..., sofloz-m' o c..., lès Mâm'diyins, / Lu p'tit Libotte, lu p'tit Libotte, lu p'tit Libotte a vost-ârdjint !* »), la différence notable étant que cette raillerie se rattache à l'intrigue, malgré le saut dans le temps.

Mise en œuvre du récit

Henri Bragard ne s'est pas limité à reproduire les caractéristiques de la littérature populaire – ce qui suppose de sa part moins une analyse pertinente du genre qu'une intuition très affinée –, il a élevé le récit au rang d'œuvre littéraire.

La réussite du conte dépend d'abord de l'approbation du lecteur à la réalité des événements [85], approbation sans laquelle il ne peut y avoir de mouvement de l'âme. Le partage imaginaire de certains souvenirs entre le narrateur et le lecteur (*fâmeûse... cisse kinte-là* - § 1) crée une complicité, qui sera renforcée par les interpellations du narrateur (*i s' pout ku, ni vos ni mi, ...* - § 9), interpellations qui rappellent les commentaires des conteurs de Wilhelm Marichal [86].

Cette complicité assurée, l'intérêt du lecteur est maintenu sans faiblesses, d'abord par l'identification progressive du diable grâce aux indices de plus en plus significatifs, depuis le choix du jour de la semaine, éclairé par une remarque (*rumarkoz ku c' èsteût on vêrdi, lu djoûr dès macrales* - § 1), jusqu'au coup de théâtre final, marqué par la réactivation du sens premier de l'expression *â diâle* (*[lu mârlî] ki s' sohêtéve tot l' méme wice, seûl'mint nin*

â diâle – i l' avéve duvant lu - § 9). Même procédé de réactivation pour *su c'taper come on diâle èn-on bènitî* 's'agiter beaucoup', qui souligne la défaite du démon (§ 11) : H. B. sait ménager un effet en se servant de sa maîtrise du wallon. Le récit final du *mârlî* (§ 11), suivi d'un saut dans le temps qui implique une rupture dans le fil de la narration, est suivi d'un bref épilogue humoristique (§§ 13-15), dont les Malmédiens font les frais (voir le dernier paragraphe de « Influence littéraire et tradition populaire »).

Les éléments descriptifs, auxquels recourt H. B. pour faire progresser l'action ou pour donner de l'épaisseur aux personnages, sont traités à l'économie et rappellent notamment les *Crokis mâm'diyins* de son œuvre poétique. Il est remarquable que cette parcimonie calculée n'empêche aucunement H. B. de créer un microcosme, qui contribue grandement à la réussite du conte, microcosme qui englobe les catalyseurs de l'action, comme le *tût'leûr* ou *Tatîne*.

L'utilisation judicieuse des types de discours joue un rôle important, à la fois dans l'économie de la narration, dans le maintien d'un rythme soutenu et dans la variété de l'expression : insertion de disc. directs pour la réflexion de buveûr du *mârlî* (§ 3), pour le *tût'leûr*, catalyseur de l'action (§ 3) ; disc. dir., sans exception, pour le diable, notamment dans les dialogues avec le *mârlî*, paisibles d'abord (voir la longueur des éléments narratifs et descriptifs entre les deux premières répliques - § 5), de plus en plus animés par la suite, toujours entrelardés de petits éléments narratifs ou descriptifs, qui empêchent la sécheresse d'un enchaînement de répliques ; disc. dir. encore, quand le *mârlî* raconte la fin des événements (§ 11).

Le disc. indir. libre, forme intermédiaire entre les disc. dir. et indir., trouve ici toute sa justification, à la fois parce qu'il est le plus adéquat pour traduire les pensées du *mârlî* (§§ 4, 7), parce qu'il

est plus animé que le disc. indir. et qu'il permet la transition entre les deux autres types de disc. (§ 7 : disc. indir. libre du *mârlî* quand il imagine la colère de sa femme, disc. indir. libre dans lequel est inséré le disc. dir. des insultes de l'épouse, catalyseur de l'action, suivi d'un passage attribué au narrateur omniscient, qui introduit le disc. dir. suivant, amorce d'un nouvel échange de répliques avec le diable ; § 4 : allées et venues imperceptibles entre le récit du narrateur omniscient, le disc. indir. et le disc. indir. libre, qui amènent la décision du *mârlî* de retourner à l'église, décision sans laquelle l'événement n'aurait pas été).

Du narrateur omniscient, créé par l'auteur, dépend le ton du récit, qu'il mène tout en livrant ses réflexions humoristiques sur l'humanité (§ 1) et sur les personnages (§ 3 : fait de retenir la réplique de buveur exprimée par le *mârlî* et le commentaire des habitués du café sur le *tût'leûr* – § 5 : drôlerie dans le choix de l'image pour croquer le bossu, *ployî è deûs´ come on canif ki va r'claper*). Au § 11, H. B., par la répétition d'un schéma et d'une séquence de mots, traits de la littérature populaire, crée un effet d'hyperbole, lui aussi dans le registre comique.

Quant au récit final du *mârlî* (§ 11), il est construit en trois lignes narratives parallèles : les deux premières sont égales par la longueur, la première et la troisième opposées par le sens à la deuxième ; aboutissement de cette construction, la troisième, qui se distingue par le raccourci de son énoncé et par son opposition, déjà citée, à la deuxième, constitue la chute du récit. La fin, dont l'effet trouve son apogée dans l'une des réactivations à laquelle il a déjà été fait allusion (*... d' on diâle èn-on bènitî*), est tout en puissance.

Il faut souligner encore l'abondance du vocabulaire, dont les gallicismes semblent être en majeure partie entrés dans le lexique wallon [87], et le jaillissement d'une langue naturellement riche.

Cumint l' êr do p'tit Libotte vinve so l' carilion d' Mâm'dî, sous l'apparence d'un petit récit sans prétentions, s'inscrit dans la tradition du conteur populaire, mais en empruntant l'écriture comme support, et révèle déjà l'art d'un prosateur confirmé.

Renée SEDYN

***

---

1 Le toponyme de Malmedy fut doté d'un accent aigu après le rattachement de la Wallonie dite prussienne à la Belgique. Depuis l'A. R. du 6-7-1988, la forme officielle s'écrit à nouveau sans accent. L'orthographe du toponyme varie donc en fonction de l'époque.

2 Nous remercions une fois de plus Baudouin Bragard, petit-fils de l'écrivain, qui nous a ouvert sa maison et ses archives, ainsi que Jacky Lodomez, dont la remarquable connaissance du wallon malmédien nous a aidée à résoudre certains problèmes.

3 *L'œuvre poétique wallonne de Henri Bragard (Dialecte de Malmedy).* Édition, introduction, notes et glossaire par Renée BOULENGIER-SEDYN, Liège, Société de langue et de littérature wallonnes (Collection littéraire wallonne, 10), 2008.

4 Pour une biographie et une bibliographie détaillées, voir Brag*Poésie*, pp. IX-XXXIV et 291-302.

5 À la suite de différends plus politiques que littéraires, H. B. créera le Cercle wallon-malmédien d'arts et de lettres Chantecler le 12 novembre 1934, dont l'*Armonac* [sic] *walon d' Mâm'dî* sera le périodique de 1936 à 1939. H. B. y publiera poèmes, prose et théâtre sous le pseudonyme de « Fré Matî ».

6 Le pseudonyme connaîtra plusieurs formes, jusqu'à se simplifier en « Fré Matî ».

7 Peut-être le premier ? L'absence d'une date précise de publication empêche tout classement chronologique.

8 Le titre de l'almanach connut des orthographes diverses.

9 M. PIRON, « Poèmes choisis d'Henri Bragard », dans VW, t. XXI, 2 (2e trim. 1947), p. 113.

10 Seul *Lu songe d' a Chanchet. Bouffe-musicâle èn 1 acte* est resté à l'état de manuscrit.

11 Revues satiriques jouées et chantées en plein air, sur des tréteaux, le lundi du carnaval.

[12] *vinve* 'vint' : prétérit devenu archaïque. Cf. *vôve* 'voulut' et *pôve* 'put', ci-dessous.

[13] Dans sa prose, H. B. ne mentionne que rarement le genre littéraire et ne distingue pas toujours le conte de la nouvelle. Le conte diffère de la nouvelle par son caractère généralement merveilleux, surnaturel. Quant au conte populaire, George Laport le définit comme un « récit plaisant de choses familières ou d'aventures tantôt merveilleuses tantôt grotesques, imaginé de toutes pièces et destiné à amuser ceux auxquels il s'adresse » (Laport, p. 3). Rapprochant la légende et le conte, il souligne notamment que les deux genres sont narrés à la veillée (p. 4). G. L. opérant un classement des contes collectés par types de sujets, les structures langagières et les procédés de style, qui permettent de distinguer avec pertinence le caractère populaire et oral des textes, n'ont pas été abordés : tel n'était pas le propos de son entreprise.

[14] La signature « Fré Mathi do Club Wallon » est propre aux œuvres ayant paru entre 1898 et 1913-1914.

[15] L'*Organe de Malmedy* a paru de 1881 à février 1916, avec une courte interruption en 1891-1892. Le conte nous est parvenu sans références, sous la forme d'une coupure de journal.

[16] *Org.*, 19e année, n° 40 (7-10-1899).

[17] Actuellement, plus souvent *âdjoûrdu*.

[18] *êr* au sens musical est habituellement masc., contrairement à *êr* 'vent'. L'emploi au fém. se retrouve dans *Lu chèsse so l' Fagne*, v. 50 : *dès bèlès-êrs* (Brag*Poésie*, p. 163).

[19] Messe célébrée pour l'anniversaire d'un décès.

[20] Les enterrements différaient de classe selon le budget que la famille consacrait à la cérémonie.

[21] *krincî*, dans le texte. Mot absent des dict. et inconnu actuellement. Par contre sont attestés, outre *grussî* : *crîner* 'crier' et *crînant-tchâr* 'voiture qui a une roue qui crie' (V, 143 b) ; *crîner* 'grincer' (DL, 183 a – Wis., 106 b) ; *crîner* 'grincer', dans un proverbe (Rem*Gl.*, 49), cf. l'emploi de *crîgnant tchâr* (S, 322), alors que l'abbé Pietkin cite *crignî* 'grincer' (P*Dict.*), sans restreindre l'emploi du v. Faut-il voir dans *crincî* une forme composite fr. (*-incî* cf. *gr*incer) / w. (*cr-* cf. crîner) ?

[22] Selon un témoin de plus de 90 ans, une famille *Gârnîr* a vécu à Malmedy. On allait chercher du lait *amon l' Gârnîr*. Il peut s'agir soit d'une rencontre fortuite entre un personnage fictif et un patronyme attesté autrefois à Malmedy, soit, plutôt, du choix délibéré d'un patronyme réel, comme ailleurs dans le texte.

[23] 'sans qu'il s'en ressentît'.

[24] L'église du couvent des Capucins.

[25] *d' cwè* 'quoi'. Voir Rem*Synt.*, II, p. 329.

[26] *Tchès'lé* n. pr. f. : place du Châtelet. Avant 1794, la *tchès'lé* désignait le territoire de l'immunité conventuelle entouré de murailles. Voir Chris*Rues*, t. XLIII (1979), p. 19.

[27] Fém. emprunté au fr., pour le w. *mouwale* 'muette'.

[28] 'à la minute près'.

[29] 'il n'aurait pu faire' (*ouhe fêt* : subj. plus-que parfait de *fé* 'faire'). Voir Rem*Synt.*, II, p. 210.

[30] *tote djoûr*, fém., par analogie avec *tote nut'*. Voir Rem*Synt.*, I, pp. 303-304.

[31] *alahe* : subj. impft d'*aler* 'aller'.

[32] Actuellement *s(u)pâgnî*.

[33] <il veut mettre la porte près [du chambranle]> ? Expr. absente des dict. et inconnue actuellement.

[34] Subj. impft d'*èsse* 'être'.

[35] Cf. DL, 539 a : *dj'è rèspond* 'formule de forte affirmation'.

[36] Passé simple de *sûre* 'suivre'.

[37] *clap'cin* n. m., habituellement 'clavecin'. Ici, 'clavier du carillon', cf. *touches du bwas* au début du § 7.

[38] *tok'tant todi èvôye* 'continuant à tapoter'.

[39] *'nnè ralîh[y]e* : subj. impft 1re pers. du pl. de *ènnè raler* 's'en retourner'.

[40] 'savez-vous'.

[41] 'pourrez', futur simple de *poleûr*.

[42] 'comme s'il ne l'avait pas entendu'.

[43] À propos de *dès pus*, voir Rem*Synt.*, II, p. 236. Cf. *du pus belle* (P*Dict.*), calque du français.

[44] Emploi tr. dir. : 'fait tinter'.

[45] < certaines [certaines histoires] qui >.

[46] *i bouhe so*, emploi intr. : 'il frappe sur'.

[47] 'entendez-vous'. Peu après : *l'as'oyou* 'l'as-tu entendu'.

[48] 'cherche', de *cwèri* (ou *cwî*) 'chercher'.

[49] *sârlète* n. f. : salière (V, S - P*Dict.* : *sarlète*). Cf. P*Dict.* : « il ouvre des yeux grands comme des salières (*comme des sarlettes*) ».

[50] *ouhîh[y]e* : subj. impft 1re pers. du pl. de *aveûr* 'avoir', ici v. auxiliaire.

[51] *rutoûrnant*, v. intr., a le sens pron. de *su r'toûrnant*, comme ci-dessous le v. *èvoler*, employé de manière intr., pour *s'èvoler* (cf. DL, 257 a).

[52] *tot l'méme wice* 'n'importe où'. Cf. *houkî po tot l'méme qué ovrèdje, c'èst tot l'méme qwè* (DL, 407 b).

[53] Cf. fr. *au diable vauvert*.

[54] *nu d'mana wêre sins* 'ne tarda pas à'.

[55] *drgringole*, dans le texte.

[56] Mot absent des dict. et inconnu actuellement. On peut en imaginer le sens approximatif : 'd'un seul coup, en un seul élan (*d'one tchôke*)', ou 'à vive allure' (*d'one vole*). Pour l'emploi de *note* dans une signification autre que les sens courants, voir Rem*Gl.*, 22 a : *i n'va ni d'pas ni d'note* 'il ne va pas du tout'.

[57] Toponyme qui désigne la partie de la colline située derrière l'église, au nord de la *Tchès'lê* 'Châtelet' : Chris*Rues*, t. XLIII (1979), p. 24. H. B. a écrit la prép. sans majuscule : *podrî l'Moustîre*.

[58] Air que le petit Libotte veut installer sur le carillon.

[59] Orthographié *longs è lâge* 'partout à la ronde' dans le texte, comme dans P*Dict.*, la conj. exceptée : *longs et lâge*. H. B., qui, à cette époque, soumettait ses textes, ou des fragments de texte, à son oncle, aura suivi très certainement l'orthographe de son mentor. Cette forme marque une hésitation entre *long* 'long' et *lons´* 'loin' (l'abbé Pietkin traduit *longs* par l'all. *weit* 'loin'), qui ont d'ailleurs la même racine. L'idée d'éloignement associée à celle de longueur (cf. DL, 373-374 : *lès djins acorît d'lâdje èt d'long* 'de très *loin*') explique le glissement de *long* 'long' (par opposition à *lâdje / lâdje*), à *lon(s´)* 'loin'. Actuellement coexistent les expr. malmédiennes *long èt lâdje* et *lâdje èt long* (*il èst c'nohou lâdje èt long*), avec le même sens de 'partout à la ronde'.

[60] *sofloz-m'o cou* : expr. bien connue, employée pour faire enrager qqn.

[61] La biographie d'H. B., comme sa bibliographie, en témoignent.

[62] Certains contes ont été publiés dans l'AWS 1912 : *Lu Leup d'saint Rmâke*, d'après une légende racontée par Guillaume BODET (pp. 55-57), *Lu ptite Sârière* (pp. 57-58), *Les Ruvnants maraudeurs* (pp. 59-60) et *Lu Leup et lu Rnard* (pp. 60-64).

[63] Voir R. BOULENGIER-SEDYN, *La* Lyre mâmediéne. *Prumî parteie*, dans *Wallonnes*, 1er trim. 2004, pp. 1-7.

[64] Nous n'avons pas les compétences d'une folkloriste, donc la recherche qui a été accomplie trahit sans doute un certain amateurisme. Notons par ailleurs qu'en 1942, W. Marichal appliquait déjà à la région ardennaise une constatation de George Laport : « Quant aux contes populaires, leur souvenir s'est déjà notablement effacé » (Marichal, p. 46).

[65] Voir, par ex., A. DELBE, « Le Diable dans le beffroi », dans *Le Nord*, mars 2000.

[66] POE (Edgar), « Le Diable dans le beffroi », dans *Nouvelles histoires extraordinaires*, trad. de Charles BAUDELAIRE, Paris, Libr. Garnier Frères, 1947, pp. 164-173.

[67] Durant la Première Guerre mondiale, H. B. fut aussi interprète dans un camp de prisonniers, à Limburg-an-der-Lahn.

[68] Cf. *Lu dièraine rose dol èsté* (10-3-1901) et *Lu clârté dès djoûrs outes* (1930), trad. d'œuvres de Thomas MOORE, ou *Qu'est-ce dol Baîté* (1907), trad. d'un texte de SHAKESPEARE.

[69] Sans doute Edgar Poe fut-il, lui aussi, influencé par la culture de transmission orale quand il rédigea son histoire.

[70] MARICHAL, pp. 9 et 14.

[71] MARICHAL, p. 16.

[72] LAPORT, p. 6.

[73] Cf. M. PIGNOLET, « Le Diable dans les légendes de la Basse-Semois », dans *Diable*, p. 33 : « [Les légendes] ont pour théâtre des lieux connus. [...] L'action prend un air de réalité et se fige dans les esprits comme si elle était authentique. [...] Les acteurs sont des gens du terroir » ; cf. encore Marichal, p. 47.

[74] Jeu de cartes propre à Malmedy. Voy. DEWART (Marc), *Anciens jeux de cartes à Malmedy et aux environs,* Malmedy, éd. du Royal Club Wallon, 2004.

[75] Le 10 octobre, à la Saint-Géréon, ou le dimanche le plus proche, on carillonne le petit air traditionnel lié à la fête du patron de l'ancienne église paroissiale de Malmedy. Voir L. HALLEUX, *« Tribolèdje »*, dans *Folkl.*, t. XL (1976), p. 107.

[76] R. RASKIN et R. JACOB, « Les débits de boissons à Malmedy », dans *Folkl.*, t. 60 (2003-2005), p. 28.

[77] L. HALLEUX, *op. cit.*, p. 109.

[78] Cf. M. PIGNOLET, *op cit.*, p. 30.

[79] *Ibid.*

[80] *Ibid.*

[81] Loc. cit., pp. 32- 33.

[82] Loc. cit., p. 32 : « la déroute du Malin est rassurante ».

[83] Voir J. BECKMAN, « Le Diable, d'après les procès de sorcellerie », dans *Diable*, p. 56 (réaction à l'eau bénite) ; Fr. TOUSSAINT, « Un procès de sorcellerie à Waimes en 1679-1680 », dans *Folkl.*, t. XXXII (1968), p. 162 (petitesse, corne et bonnet), p. 164 (petitesse et bonnet ; rire), p. 165 (rire, joie ; violence).

[84] LAPORT, p. 9.

[85] Voir les procédés narratifs développés dans « Influence littéraire et tradition populaire ».

[86] MARICHAL, p. 14 : *Faléve-t-i qu' i fouhe charogne ci-là* ou *Aye, i f'séve drole du ci timps-là. I nn' avéve dès mètchants peûp's, sav'-v'* [orthographe d'origine].

[87] Ainsi sont attestés : *fin mot*, cf. DL, 416 a (N.B. Malgré la postériorité du DL et du Wis. par rapport au conte de H. B. et malgré leur différence d'aire linguistique, les attestations de ces ouvrages n'ont pas été exclues ; il faut toutefois les considérer avec prudence) ; *rèpèter deûs fîs* (attesté au moins actuellement) ; *lèver l' pîd*, dans P*Dict.* ; *ètindou* 'entendu, intelligent', dans S, 130 ; *fé mori à p'tit feû*, dans S, 136 ; *n' nin aveûr s' lêwe è s' sètchê*, cf. *i n' a nin s' lêwe è s' tahe* ['poche', syn. de *sètchê*] (S, 182) ; *invizibe* (S, 174) ; *haper s' corèdje à deûs mins*, cf. DL, 164 b ; *fé mine du*, attesté au moins actuellement ; *prézince d' èsprit*, cf. DL, 509 a ; *sûr èt cèrtin*, cf. Wis., 426 a (actuellement, l'expr. est figée à My 1 et My 5) ; *casser brès' èt djambes*, cf. DL, 113 a. Par contre les dict. ne mentionnent pas d'attestation pour *n' i t'nant pus*, et *mouwète* (w. *mouwale*) est bien un gallicisme commis par H. B.

Glossaire

L'astérisque renvoie au mot auquel il est attaché.

afronté adj. : effronté –ée.
(bin) âhe adj. : (bien) aise.
alôyète n. f. : alouette.
amont (èn-~ du) loc. prép. : en haut de.
apinser (s') v. pron. : s'aviser.
apougnî v. tr. : empoigner.
aprèper (s') v. pron. : s'approcher.
astitchî v. intr. : pointer.
avâ prép. : parmi.
banse n. f. : berceau.
bê bèle adj. : beau belle ; *fé bê* v. impers., faire du joli ; *dès pus bèles* loc. adv., de plus belle ; *aveûr bèle à dîre* loc. v., avoir beau dire.
bèle : voy. *bê*.
bènitî n. m. : bénitier ; *su c'taper come on diâle èn-on bènitî*, s'agiter beaucoup.
bètchète n. f. : pointe, extrémité.
beûrlèdje n. m. : beuglement.
bouhes n. f. pl. : argent.
bouhî v. tr. : frapper.
bouy'ter v. intr. : fig. bouillonner.
brès´ (casser ~ èt djambes) : stupéfier.
brûte n. f. : jeu de cartes typiquement malmédien.
câze n. f. : affaire.
cès (dès ~), cèsses (dès ~) pron. indéf. : certains –es.
Cincwème n. pr. m. : Pentecôte.
clèp'ter v. intr. : boitiller.
côp n. m. : coup ; *du ci côp*, cette fois ; *côp d' dint*, remarque acerbe (cf. *diner on côp d' dint a 'ne saquî* 'médire de qn' - DL, 212 b).
cori v. intr. : courir.
cou (t'ni one sakî so ~) : retenir qqn, retarder qqn.
cou-d'-for n. m. : voûte.
crawé adj. ou n. : (être) difforme.
creûre v. tr. (p.p. *crèyou*) : croire.
crokê : *né* à crokê*.
c(u)tchwartchèdje n. m. : contorsion.
cwane n. m. : corne (d'un animal).
cwârt n. m. : quart ; *â cwârt duvant dîh[y]*, à dix heures moins le quart.
deût n. m. : doigt.
diâle : voy. *bènitî*.
dint : *côp* d' dint*.
djambe : *casser brès´* èt djambes*.
djondant du loc. prép. : à côté de.
djus (èsse ~) : être en panne.
ducrok'ter v. tr. : décrocher.
dugoter v. intr. : pour une cloche, laisser sonner les derniers coups après qu'on a cessé de tirer sur la corde.
dumani v. intr. : rester.
dusmètant ku loc. conj. : pendant que.
d'zi n. m. : orvet.
èglîh[y]e n. f. : église.
êhîmint adv. : facilement.
èhinonder v. tr. : lancer, jeter.
èmacralé adj. : ensorcelé –ée.

èmonter (s') v. pron. : se mettre en colère.
ètindou adj. : entendu –ue.
èvoler v. intr. : être emporté dans les airs.
êwe n. f. : eau.
faleûr v. impers. (p.p. *falou*) : falloir.
farène n. f. : farine.
fé (ènnè ~ p' one sacwè) : risquer de perdre qqch.
fi (du ~ èn-awèye) *:* de bout en bout.
fî n. f. : fois ; *co traze* fis.*
flohe n. f. : grand nombre ; foule.
for n. m. : four.
foû du loc. prép. : hors de.
frimousse n. f. : trogne, visage rebondi.
fwace (fé one ~) : faire un effort.
gote : *ni pô* ni gote.*
hah'lèye n. f. : éclat de rire.
halcrosse n. m. : être malingre, débile, maladif.
hâle n. f. : échelle. / **halète** n. f. : petite échelle.
halé adj. : boiteux -euse.
handèle n. f. : discussion, dispute.
hawê (so l'~) : manière de boire en passant, sans s'arrêter de travailler.
hèna n. m. : petit verre (à, ou de, *pèkèt*, le plus souvent).
hisdeûs –e adj. : effroyable, terrible.
in adv. : dedans.
kinte n. f. : fig. vilain tour (cf. DL, 354 a).
lâdje : *long* èt lâdje.*
lêd : *lêd sondje*.*
lèver v. intr. : toucher son salaire - *lèver l' pîd*.*
lêwe (n' nin aveûr su ~ è s' sètchê) : ne pas avoir sa langue dans sa poche.
lèyî v. tr. : laisser.
lim'çon n. m. : limaçon.
long (~ èt lâdje) loc. adv. : partout (à la ronde).
macrale n. f. : sorcière.
man'cî v. tr. : menacer.
mârlî n. m. : marguillier ; sacristain.
mârticot n. m. : singe.
mây adv. : jamais.
mêgue adj. : maigre.
mèrvèye (èsse ~) : être étonnant.
minte n. f. : mensonge.
mokârd adj. m. : moqueur.
mostrer v. tr. : montrer.
mour n. m. : mur.
moussî : ~ *in* : entrer ; ~ *foû*, sortir.
moustîr n. f. : monastère.
moutwat adv. : peut-être.
mouwé adj. : troublé -ée.
né n. m. : *né à crokê*, nez crochu < en forme de crochet > (cf. DFL, 125 b : *narène à croc´*).
nut´ n. f. : *priyî* l' bone nut´.*
ôre v. tr. (p.p. *oyou*) : entendre.
ossu conj. : aussi.
ouh n. f. : porte.
oûrtèye (èsse so d's-~s) : être sur des charbons ardents.
oute (d'~ èn-~) loc. adv. : de part en part.
pareû n. m. : paroi ; mur.
pavé n. f. : toute surface pavée ; trottoir.

pawe n. f. : peur.
pés adv. : pis.
pîd n. m. : *lèver l' pîd*, s'en aller.
pikes (sès ~ èt pèles) : son attirail.
pitiveûs –e adj. : pitoyable, misérable.
plokî v. intr. : sauter (sur), fondre (sur).
pô (ni ~ ni gote) loc. adv. : pas du tout.
po-drî adv. ou prép. : (par-) derrière.
porotche n. f. : paroisse ; église paroissiale.
porsûre (su) v. pron. : se ressentir.
posse n. f. : poste.
priyî (~ l' bone nut´) : souhaiter bonne nuit.
rampyî v. intr. : ramper.
râyî v. tr. : arracher.
ris'lèt n. m. : sourire.
riyot'rèye n. f. : plaisanterie.
rôleûr n. m. : vadrouilleur.
r(u)hèrer v. tr. : repousser.
r(u)loukî v. tr. : dévisager.
ruv'ni v. intr. : revenir ; *ruv'ni à lu*, se ranimer.
sâver (su) v. pron. : se sauver.
séne n. f. : scène.
sère n. f. : serrure.
sêrimint n. m. : serment.
sètchê n. m. : *n' nin aveûr su lêwe* è s' sètchê.*
seû seûle adj. : seul –e.
sogne n. f. : tâche.
sondje n. m. : songe, rêve ; *lêd sondje*, cauchemar.
sonler v. intr. : sembler.
s(u)pale n. f. : épaule.
s(u)pârgnî v. tr. : épargner.
Stinba n. pr. : Steinbach.
s(u)tindou adj. : étendu –ue.
stoumak n. m. : estomac.
taper v. tr. : lancer, jeter.
Tatîne n. pr. : dim. de *Catrîne*.
tchâwer v. intr. : tinter, bourdonner.
tchèdje n. f. : charge.
tchèssî v. tr. : chasser.
tène adj. : fin –e.
tîgue n. m. : tigre.
tingler v. tr. : tendre.
tok'ter v. intr. : tapoter.
traze adj. num. : treize ; *co traze fis*, maintes fois.
trècôper v. intr. : couper au court.
trèm'leûr n. m. : joueur qui a la passion du jeu.
tût'ler v. tr. ou intr. : corner ; corner les heures, la nuit ; fig. siffler (un verre d'alcool). / **tût'leûr** n. m. : veilleur de nuit (qui annonce les heures en cornant).
twat adv. : tôt.
valé (èn-à l'~ du) loc. prép. : en bas de.
veûr –e adj. : vrai –e. / **veûre** n. f. : vérité.
vèy v. tr. (p.p. *vèyou*) : voir.
vol'tî adv. : volontiers.
vor'mint adv. : vraiment.
vrâye adj. : vrai –aie, véritable.
vûzion n. f. : vision.
wazeûr v. tr. (p.p. *wazou*) : oser.
wêre (nu... ~) loc. adv. : ne... guère.
wice adv. : où ; *tot l' méme wice* loc. adv., n'importe où.

***

Aperçu bibliographique

A. Ouvrages

1. Ouvrages de références

Bastin (abbé Joseph), *Vocabulaire de Faymonville (Weismes) (Wallonie prussienne)*, Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1909 [extrait du BSW, t. 50].
Dictionnaire wallon-français de Hubert SCIUS (1893), publié par Albert Leloup, sous la direction d'Élisée Legros, Malmedy, « *Le pays de Saint Remacle* », 1979-1980.
Le Dictionnaire wallon-françois *(Malmedy, 1793) d'Augustin-François Villers*, édité par Jean Lechanteur, avec un lexique des termes français vieillis ou difficiles établis par Martine Willems, Liège, Impr. George Michiels (Mémoires de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie - Section wallonne, 19), 1999.
Haust (Jean), *Dictionnaire français-liégeois*, publié sous la direction d'Élisée Legros, Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1948 ; *Dictionnaire liégeois*, Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1933.
Pietkin (abbé Nicolas), *Dictionnaire explicatif et étymologique du wallon de Malmedy* [inédit - version dactylographiée de Willy Seffer].
Remacle (Louis), *Glossaire de La Gleize*, Liège, Société de langue et de littérature wallonnes (Bibliothèque de Philologie et de Littérature wallonnes, 5), 1980 ; *Le parler de La Gleize*, Bruxelles, Palais des Académies (Mémoires de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, t. XII) - Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1937 ; *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, Paris, « Les Belles Lettres » (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. CXXVI, CXXXIX, CXLVIII), 1952-1956-1960, 3 vol.
Warland (J[oseph]), *Glossar und Grammatik der germanischen Lehnwörter in der wallonischen Mundart Malmedys*, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. LXXXIV) - Paris, Libr. E. Droz, 1940.
Wisimus (Jean), *Dictionnaire populaire wallon-français en dialecte verviétois*, Verviers, Charles Vinche, 1947.

2. Les contes

a) Sélection [88] de recueils de contes

Banneux (Louis), *L'Ardenne mystérieuse*, Bruxelles, Office de Publicité, 1930 ; *Légendaire ardennais*, Bruxelles, Office de Publicité, 1929.

BONJEAN (Albert), *Les Hautes-Fagnes. Légendes et profils autour de la Baraque Michel*, Verviers, Impr. Ch. Vinche, 1912.
DUBOIS (Charles), *Vieilles choses d'Ardenne. Souvenirs folkloriques*, 2e éd., Verviers, Ch. Vinche, 1947.
Légendes et anecdotes du folklore ardennais, recueillies et contées par J. NOSRIPE, Remouchamps, Impr. Jacques Maes-Louis, s. d.
LA GARDE (Marcellin), *Le Val d'Amblève. Histoires et légendes ardennaises*, 7e éd. revue et corrigée, Beauraing, Impr. J. Remy-Saimpain, 1933, 2 vol.
LENFANT (A.), *Contes de la Haute Ardenne*, s. l. n. d.
NEKRASSOFF (Serge), SCHUTZ (Brigitte), SCHLECK (Vera), *Contes, légendes et autres histoires autour des Hautes-Fagnes*, Botrange, Centre Nature – s. l., « Nosse vîhe abi », 2001.
NOËL (Pol), *Contes et légendes des Hautes-Fagnes et des environs*, Grivegnée, Noir Dessin (Collection « Contes et légendes de chez nous »), 2001.

b) Études sur les contes et le folklore

COLLIN DE PLANCY, *Dictionnaire infernal*, textes choisis et présentés par Hubert JUIN, Paris, Livre Club du Libraire, 1963.
Le Diable dans le folklore de Wallonie, Commission Royale Belge de Folklore. Section wallonne (Contributions au Renouveau du Folklore en Wallonie, XII) – Bruxelles, Ministère de la Communauté française, 1980.
DOPPAGNE (Albert), *Le diable dans nos campagnes. Wallonie, Champagne, Lorraine, Picardie*, Gembloux, Duculot (Usages & croyances populaires), 1978.
LAPORT (George), *Les contes populaires wallons*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica (FF Communications 101), 1932.
LEGROS (Élisée), « À propos d'une étude sur le conte populaire wallon », dans *Fabula*, Band 6, Heft 1, pp. 1-54 [tàp].
MARICHAL (Wilhelm), *Volkserzählgut und Volksglaube in der Gegend von Malmedy und Altsalm*, Würzburg, Konrad Triltsch Verlag, 1942.
ZÉLIQZON (Leo), *Aus der Wallonie*, Metz, Drückerei der Lothringer Zeitung, 1893.

3. OUVRAGES DIVERS

CHRISTOPHE (Robert), « Malmedy, ses rues, ses lieux-dits », dans *Folklore Stavelot – Malmedy - Saint-Vith*, t. XLIII (1979), pp. 5-51 ; t. XLIV (1980), pp. 53-95 ; t. XLV (1981), pp. 51-101 ; t. XLVI (1982), pp. 81-131 ; t. XLVII (1983), pp. 131-162.

L'œuvre poétique wallonne de Henri Bragard (Dialecte de Malmedy). Édition, introduction, notes et glossaire par Renée BOULENGIER-SEDYN, Liège, Société de langue et de littérature wallonnes (Collection littéraire wallonne, 10), 2008.

B. PÉRIODIQUES

Armonac wallon dol Saméne [L'orthographe du titre a varié au cours des années].
Enquêtes du Musée de la Vie wallonne.
Organe de Malmedy.
La vie wallonne.
Wallonia, recueil de littérature orale, croyances & usages traditionnels.

***

ANNEXE

L'ŒUVRE POÉTIQUE WALLONNE DE HENRI BRAGARD : AJOUTS ET CORRECTIONS

(état du 18 juin 2011)

- p. VIII : lire « qui a accepté », et non [qui accepté].
- p. XIV : lire « enthousiaste », et non [entousiaste].
- p. XXIX : lire « la Fête de la Wallonie fut célébrée ».
- p. XL et p. LI : lire « *Duzos l'finièsse, ol walé* », et non [*Duzos l'finièsse ol walé*].
- p. XLVI : lire « [...] irrégulières ; H. B. se situe dans cette tradition ».
- p. LI : lire « rapports », et non [rappports].
- p. 20 : *À-la-luwâr po-drî*, v. 10, lire « *Â pus-abèye* », et non [*Â pus´ abèye*]. Semblablement, p. 72, *À l' vitèsse*, v. 13, « *pus-abèyes* » ; p. 129, *Loukîs*, v. 11 et *Lu cûh'né*, p. 153, v. 37, « *à l' pus-abèye* ».*
- p. 24 : v. 11, lire « *Lès-ôtès-eûres* », et non [*Lès ôtès-eûres*].
- p. 52 : *Crémâcion*, v. 5, lire « *po tot* », et non [*po tos*].**
- p. 53 : *Mu vî manèdje*, v. 18, lire « *Tu l's-as wârdé* », et non [*Tu l's-a wârdé*].
- p. 73 : *À l' vitèsse*, v. 19, lire « *va-z-è vite* », et non [*vas-è-vite*].

- p. 97 : *Duscorèdj'mint*, v. 4, lire « *tcholeûr* », et non [*tchôleûr*].*
- p. 129 : *L'avion*, v. 4, lire « *Èt s'è-st-èle* », et non [*Èt c'è-st-èle*].*
- p. 131 : *Â-matin d' dîmègne après l' pleûve*, v. 8, lire *plopse*, et non [*plops´*].*
- p. 133 : *Ci pâhûle dîmègne â-matin*, v. 6, lire « *vôtion* », et non [*vôcion*].*
- p. 139 : *Lu tchèstê*, v. 7, lire « *hûfèle* », et non [*hufèle*].*
- p. 157 : *Lu molin*, v. 8, lire « *tabèrnake* », et non [*tabèrnak*].*
- p. 185, n. 5 : traduire actuellement par 'qu'il se décochent'.*
- p. 199 : *Lu vrâye tchèsseûr*, n. 3 : « *amorœs*, s. m. [pl.] 'Toiles d'araignée [...]' » (BFay 11).*
- p. 200 : *Lu bèrceûse do Diâle*, n. 5. Ajouter dans la parenthèse : Voir aussi W. MARICHAL, *Volkserzählgut und Volksglaube in der Gegend von Malmedy und Altsalm*, Würzburg, Konrad Triltsch Verlag, 1942, pp. 23-24.
- p. 200 : *Bèvans*, n. 3. Ajouter : Cf. O. COLSON, « Les prénoms dépréciés », dans *Wallonia*, XVI (1908), p. 139 : « Tatîne [...], nom d'amitié donné par les ivrognes à leur bouteille ». O. Colson renvoie au *Bull. de la Soc. liég. de Littér. wallonne*, t. 46 (1906), p. 275.
- p. 217 : *Noyé d' on payin*, n. 3, 'fesse'. Cf. *nètche*, DL 427 b.*
- p. 235 : *Â-matin d' dîmègne après l' pleûve*, n. 4, remplacer par « *plopse*, n. m. 'peuplier' (BPl. § 36) ».*

***

---

[88] D'autres recueils ont été consultés, mais sans apporter de renseignements utiles. Seuls ont été conservés quelques titres concernant l'Ardenne et, plus spécialement, les Hautes-Fagnes ainsi que leurs environs.

* *Nous remercions vivement Jean Lechanteur, dont la lecture attentive nous a permis de résoudre un certain nombre de difficultés et de corriger quelques erreurs.*

** *Semblablement, nous remercions Roland Blaise, qui a relevé cette erreur.*

Poésie et traduction

L'essentiel de cet article[1] s'appuie sur des réalités rencontrées lors de la traduction de textes picards en français. La définition de traduire du latin *traducere* « faire passer d'une langue à une autre » me satisfait, car la suggestion du mot « passeur » me confère une grande liberté d'écriture pour sauvegarder le contenu et le contenant dans la langue d'arrivée.

Un poème meurt et renaît

Un poème traduit doit rester un poème, autre sans doute, mais fidèle au sens, à la forme et au style de celui de la langue d'origine et ne pas s'apparenter à une correspondance de mots et de phrases ni à une information courante à transmettre. Toute la responsabilité du traducteur réside dans sa maîtrise à éviter ce redoutable piège car il lui incombe d'en restituer tout l'itinéraire de l'aventure créatrice de l'auteur, de poser en quelque sorte ses pas dans les siens, de percer ses fondements secrets, de dévoiler ses habiletés techniques, d'en magnifier les subtilités esthétiques, de suggérer sous-entendus et non-dit.

Certains vers offrent une traduction facile, quasi littérale. Par contre, les expressions figées, les idiomes, les jeux de mots, les calembours résistent souvent à la traduction et il devient indispensable de trouver des équivalents, de réécrire, de recréer pour la rendre acceptable.

Le travail de traduction

Une étape importante et préalable dans la traduction est la compréhension du texte pour préparer la version dans les meilleures conditions. Comme j'effectue surtout cette dernière de

mes propres textes écrits en vers libres sans règle de groupement, ni rimes, ni mètres, j'en retire un avantage car concepteur et porteur du poème jusqu'à sa précieuse mise sur papier, j'en connais les moindres détours.

Au-delà de ce moment de l'intercompréhension, il y a tout le travail de la traduction, moment linguistique et moment stylistique (c'est-à-dire encore linguistique). Il s'agit de trouver dans la langue d'arrivée (le français) tous les moyens, toutes les ressources, toutes les inventions qui permettent de construire un système d'équivalence avec le texte original.

Toute traduction requiert une maîtrise tant de la langue d'origine que de celle d'arrivée pour projeter la quintessence de l'une dans l'autre. À cet égard la traduction peut être considérée comme un genre d'écriture à part entière, au même titre que la poésie, le roman, l'essai, etc. C'est pour cette raison que toute traduction débouche sur de multiples interprétations.

Exemple de traduction

Le court poème, en annexe, écrit en vers libres sans contrainte formelle, se fonde sur un enchevêtrement de connotations et de constructions tropiques. Il contient les nuances métaphoriques du renouveau qui éclate et embrase la terre et les êtres. Ce poème constitue (par ses assonances, ses allitérations, ses répétitions, ses pauses) une sorte d'hymne au printemps, à l'union de la terre et du soleil, de l'homme et de la femme.

La poésie de ce texte ne se limite pas au sens qu'ont les mots, mais s'allie à la musique de leur association et s'appuie sur elle pour créer du sens. Les vers très courts, souvent sans verbes, l'absence de liens logiques entre les différentes séquences (voire entre les mots) ont pour effet de rythmer le discours pour le rendre réceptif aux interprétations.

Vers 1 et 2 (voir en annexele poème en picard et sa traduction française)

Pas de rimes mais un rythme rendu par l'absence d'articles et des hexamètres. Dans le vers 1, on joue sur l'allitération *g'vét vérts* et dans le vers 2 (trois substantifs) sur les sonorités « *rin* », « *ru* » et « *rou* ». Cette combinaison de sons, signifiante, produit une harmonie sonore, projette des images fortes et accentue le sens des mots.

La traduction en français est littérale à l'exception de *rouwi* ('bande de terre ensemencée bordée de chaque côté par une rigole') dont le correspondant est « buisson » (ceci pour préserver les sonorités dans les deux langues). L'ordre des mots est respecté ; la répétition des « s » crée une musicalité dans « sillons », « fossés » et « buissons » et son prolongement au vers 3 dans « sèves » et « sous ».

[La difficulté à traduire certains vers, fondés sur la recherche d'assonances et d'allitérations, vient de la matérialité du signe linguistique qui est un ensemble de spécificités phoniques, morphémiques, syllabiques, lexicales.]

Vers 3

Ce vers offre une certaine résistance : nécessité de trouver un équivalent en français en gardant le sens et l'écriture poétique.

[p'tits] babiåjes ('babillages, bavardages') *[dés séves]à fleûr dè piô* ('à ras de la peau', 'au niveau de l'épiderme') deviennent « sèves et murmures sous l'épiderme ». La traduction littérale est abandonnée ; cette équivalence au style alerte prolonge et renforce les effets exprimés par les deux vers précédents. L'énoncé source est rendu par un énoncé cible qui n'a formellement rien de commun avec le premier mais qui a la volonté de produire le

même effet sémantique global. La difficulté est de se libérer de la langue originale du vers et d'accepter le détour pour découvrir le meilleur équivalent.

Vers 5

Traduction de l'adverbe *Timpe* 'tôt' par le substantif « matin », plus poétique.

Vers 7, 8, 9

Répétition du mot *tière* ; allitérations et sonorités : *tière – tère – tière* ; la traduction ne pose pas de problème, les termes étant formellement proches dans les deux langues (même remarque pour le **vers 16** avec *chår* et *chéveus*).

Vers 10

L'adjectif est traduit par un substantif : *toute débiyée* devient « dans toute sa nudité ».

Vers 11

Èl tiére si cachante. Cachant ('plein d'ardeur, animé') dérivé de *cacher* ('essayer de trouver ce qu'on désire') est traduit par « allumeuse » ('femme qui cherche à aguicher les hommes'). La traduction n'est pas littérale (glissement de sens) mais la même connotation est conservée.

Vers 14

L'archêle èle va as crètes. Archêle ('osier', et au sens figuré : 'enfant turbulent' et plus familièrement 'rossard') ; l'expression *aler as crètes* (littéralement : « aller sur les talus ») est définie dans certains lexiques du parler picard par 'faire l'amour dans

la nature'. L'expression figée (comme l'idiotisme) constitue une unité propre à chaque langue qu'il est difficile de rendre lors du passage de l'une vers l'autre ; elle n'est pas le produit du sens de « *aler* » et de celui de « *crètes* » ; elle relève d'une lecture non compositionnelle. La traduction littérale de cette expression n'a pas de sens et celle proposée « faire l'amour dans la nature » refuse à se mouler dans le rythme des vers qui précèdent. Le vers « l'osier ose la galipette », métaphorique, sensoriel et suggestif offre une équivalence acceptable et de loin préférable au réalisme de la paraphrase des lexiques. Comme on le voit, la réécriture de cette expression est indispensable pour traduire le vers sans pertes stylistiques.

Dans le texte en français, « galipette » (dérivé de l'ancien français *galer* 's'amuser' qui a donné « galant ») a le sens d'amusement avec une légère connotation érotique.

[En ce qui concerne les expressions figées et les figures de style une difficulté apparaît lors de la traduction, à savoir que ces constructions ne résultent pas d'une création de l'auteur mais qu'elles appartiennent au lexique et au dispositif idiomatique. Elles sont traduites par d'autres moyens lexicaux et posent des problèmes sémantiques et de style dans la langue d'arrivée.

Dans les jeux de mots, tout repose dans les mots, dans leur matérialité et leur contenu sémantique ; le passage d'une langue à une autre nécessite le changement des signifiants et des signifiés et, par conséquent, fait perdre au jeu de mots les ingrédients dont il est formé ; ce serait en fait la traduction littérale d'un énoncé qui n'aurait rien de ludique.]

Vers 15

Èl min oussi bivakwåre. La création poétique est un phénomène d'appropriation du réel qui diffère de notre mode

de connaissance habituelle. Dans ce vers, on propose une autre lecture de la réalité en brisant les formes conventionnelles du langage. Le recours à une syntaxe disloquée produit un effet de décalage fécond par rapport à la norme. Le substantif *bivakwâre* ('femme en quête de rencontres amoureuses') est employé comme adjectif et par équivalence devient verbe dans la traduction : « la main aussi s'aventure » (importance du non-dit, du sous-entendu de ce verbe).

Vers 18

Èl tiére marouyeûse. Marouyeû est un substantif 'coureur de filles' (verbe *marouyer* : 'miauler comme le matou en rut') ; traduction : « la terre amoureuse ».

Vers 19

L'ichi d'dins no térfond. Littéralement : « l'ici dans notre tréfonds » ; cette traduction n'est guère poétique et devient « ce qui est ici vit en nous » (connotation métaphysique).

Vers 20

À deûs d'sus l' mème écour. Littéralement : « à deux sur le même giron » ; le vers concis « giron pour deux » (trois mots) rend le même sens et une certaine concision dans l'écriture.

Vers 21

Écôpichûres 'démangeaisons' (sens d'envie, de désir). La traduction « envie de » n'est pas littérale, mais libre et sans sous-entendus cachés. Les sonorités picardes *écour – écopichûres – come* des **vers 20, 21, 22** n'ont pu être rendues en français.

Vers 23

Ce recours à l'ellipse allège le signifiant sans rien ôter au signifié. Cette construction favorise l'accélération du tempo ; en outre, le vers compte six pieds (2 x 3 pieds), pas d'article, et répétition du son « an » dans « champ fumant » et « ventre chaud ».

Vers 24 à 28

Traduction quasi littérale.

Pour conclure

- Une traduction acceptable dans la solitude et le silence de l'écriture perd parfois dans l'oralité toute sa pertinence par manque de rythme, d'harmonie, de souffle.

- Si dans certains vers la perte est manifeste lors de la traduction, il convient d'en cerner les limites et de reconstruire dans la langue d'accueil, d'autres vers avec d'autres mots, d'autres rythmes, d'autres sonorités ; la compensation peut alors générer un gain de sens, un surcroît de compréhension, et parfois aussi un plus dans l'écriture.

- Je suis de plus en plus convaincu que les meilleurs traducteurs de textes poétiques sont les poètes eux-mêmes dans les cas où ils sont obligés de passer par la réécriture.

- Il n'y a pas de recette en traduction ; elle se ressent toujours comme une épreuve, se vit comme une nouvelle aventure.

- La traduction étend à un plus large public la connaissance de nos dialectes trop souvent confinés à un espace limité. Et le regain de popularité qu'elle leur apporte ne contribue-t-il pas aussi, à préserver leur existence ?

Jean-Marie KAJDANSKI

[1] Ce texte reprend la communication faite lors de la journéeJules Claskin, poète moderne, organisée à la Haute École de la Ville de Liège (Jonfosse) le jeudi 13 novembre 2008.

Annexe

	(g'véts vérts...)		**(rubans verts...)**
1	g'véts vérts d'sus lés labeûrs ringuions, ruchots, rouwis	1	*rubans verts sur les labours* *sillons, fossés, buissons*
	p'tits babiåjes dés séves à fleûr dè piô èl gône dés crakûres		*sèves et murmures sous* *l'épiderme* *le jaune des craquelures*
5	i fét timpe		*il fait matin*
	èd mémwåre d'osiô ô grand jamés, èl tiére si tère ét solèl èl tiére, in guinse ét nwève		*de mémoire d'oiseau* *jamais la terre* *aussi tendre et soleil* *la terre, ivre et neuve*
10	toute débiyée	10	*dans toute sa nudité*
	èl tiére si cachante èd l'âbre ô rieu èl préchon i ratrape dés couleurs l'archêle èle va as crètes		*la terre allumeuse* *de l'arbre à la rivière* *le pré retrouve des couleurs* *l'osier ose la galipette*
15	èl min oussi bivakwåre	15	*la main aussi s'aventure*
	chår ét chéveus pâme ét brin d'ièrbe èl tiére marouyeûse l'ichi d'dins no térfond		*chair et cheveux* *paume et brin d'herbe* *la terre amoureuse* *ce qui est ici vit en nous*
20	à deûs d'sus l' mème écour écôpichûres come si l' solèl avèc èl tiére èl coutûre funke, vinte in caleûr	20	*giron pour deux* *envie de* *comme si le soleil avec la terre* *champ fumant, ventre chaud*
	èle ét li, èl keûr qui bat		elle et lui, le cœur battant
25	dés bukètes d'dins lés ch'veus	25	des brindilles dans les cheveux
	èl co du clotier i n' sét pus pa d'u tourner s' tiète		le coq du clocher ne sait plus où donner de la tête

Taisez-vous, vos bavards !

Documents sur un particularisme syntaxique du français de Belgique

La tournure wallonne à laquelle correspond et dont procède celle du français régional de Wallonie dont le titre fournit un exemple a été largement étudiée par L. Remacle (*Syntaxe du parler de La Gleize*, I, pp. 236-240) et par Willy Bal (in *Mélanges offerts à Charles Rostaing*, Liège, 1974, pp. 49-64). Mais la tournure française, en dépit de son originalité, est généralement absente des ouvrages qui recensent les particularités linguistiques du français de Wallonie. Si les dictionnaires les plus récents (Conseil international de la langue française, *Belgicismes*, 1994; F. Massion; Ch. Delcourt,...) l'ignorent, ce n'est pas parce qu'ils ne s'occuperaient que de faits lexicaux ou sémantiques — nombre de leurs observations concernent la phonétique ou la morpho-syntaxe —; ce ne peut être, non plus, si j'en juge par mon sentiment personnel, parce que le tour aurait disparu, mais peut-être parce que, bien vivant encore dans certains usages oraux, il affleure rarement dans les écrits, source d'information principale de beaucoup d'observateurs. Il faut remonter à la deuxième moitié du 19e siècle pour trouver épinglée et condamnée selon des critères d'époque, qui n'ont pas tout à fait disparu, cette commode et expressive construction :

> **Vos**, adj. poss. plur. — C'est un grossier wallonisme de dire : *ah! vos bavards! ah! vos menteurs!* Il faut prendre une autre tournure et dire, par exemple : *ah! bavards que vous êtes, menteurs que vous êtes!* (Nicolas-Joseph Carpentier, *Dictionnaire du bon langage*, seconde éd., [s. d.], p. 737)

> **Vos.** Fi! *vos* brigand! *ai! vos brigands!* Dites : Fi! brigands que vous êtes — Ah! *vos* bavards! ah! *vos* menteurs! *Ai! vos jâzeu; ai! vos boûrdeu!* — Ah! *vos* folles! *ai! vos sotte!* angl. *ah you folls!* fl. *foei, gij zottinnen.* Dites : Ah! bavards que vous êtes, menteurs que vous êtes! folles que vous êtes! — Ce *vos* est une fausse traduction du wallon *vos*, qui n'est ici autre chose que le pronom personnel correspondant à *vous*. (Isidore Dory, *Wallonismes*, 1878, p. 310)

Les deux articles sont fort semblables, jusque dans les exemples, au point qu'on peut se demander si Dory ne s'est pas inspiré de Carpentier; son apport consiste à expliquer le tour français comme un calque du tour liégeois, dans lequel il reconnaît, en se fondant sur des parallèles avec des langues germaniques (qui pourraient être différents : cf. Remacle, *o. c.*, 240; Bal, *o. c.*), le pronom *vous*.

La description ne laisse pas d'être très incomplète, puisqu'elle omet de dire 1) que la même construction est possible avec *nos*; — 2) qu'elle ne se limite pas à des phrases exclamatives, mais peut se rencontrer dans des apostrophes (*Voulez-vous bien vous taire, vos bavards!*) ; — 3) que le terme central, substantif ou adjectif, peut recevoir, comme en wallon, divers déterminants.

Pour le 20e siècle, des phrases comparables à celles condamnées par Carpentier et Dory me sont tout à fait familières, pour en avoir souvent entendu et dit : *Vos malins!Vos couillons* (au sens 'couards') *! Vos grandiveux* ('prétentieux')*!*, etc. J. Pohl, dans la partie inédite de sa thèse doctorale[1], signale le tour, mais, en dehors d'un renvoi à Dory et au *Dictionnaire liégeois* de Haust, ne produit qu'un exemple oral (recueilli à Bruxelles de la bouche d'une jeune romaniste) : "*Vos deux bigotes !*", 'bigotes que vous êtes toutes deux !

Il faut reconnaître que les mentions écrites sont très rares, alors qu'elles sont légion dans la littérature wallonne ancienne et contemporaine. Même des auteurs comme Georges Ista (*Hâre et hote*), Marcel Remy (*Les ceux de chez nous*) ou Aimé Quernol, qui

pratiquent un français très dialectal et qui sont une mine pour des faits de ce type, paraissent bien ignorer le tour. Je ne l'ai rencontré que dans un texte de Maurice des Ombiaux (1868-1943) :

> — Hé, vos sacrées tourterelles, allez-vous vous dépêcher? s'écriait-il aux grosses commères qui, tout en jacassant, s'avançaient trop lentement à son gré vers l'embarcadère. (M. des Ombiaux, *Barbeau-sur-Meuse*, 1943, Ed. de Belgique, p. 52)

Le contraste est grand avec la situation qui régnait sous l'Ancien Régime. Rien que pour la région liégeoise, les mentions que j'ai pu rassembler, dans diverses sources d'archives[2], approchent de la centaine (une pour le 16e siècle, près de 40 pour le 17e, une cinquantaine pour le 18e). On relativisera cette abondance apparente en considérant que cette moisson provient du dépouillement de plusieurs centaines de milliers de feuillets manuscrits.

Il me semble utile de reproduire cette documentation, avant d'en tirer quelques observations :

> Tavier 12.11.1541 que Thoma disoit : "Vos le voyees bien, vos gens, sept [c'est] maugreit moë(x) et afforche [de force] qu'il [l']emporte; je vos en appelle à tesmons" (TAL 6.77, BTD 36, 146-7)
> Louveigné 16e-17e s. "Vene[z] çà, vos poltrons, il vous faut combattre" (TAL 3.341, BTD 31, 183)
> Basse-Bodeux 29.5.1604 "Regardés, Bièrtollet et touttes voz bonnes gens qu'estes icy" (TAL 4.229, BTD 33, 116)
> Louveigné 6.10.1610 Allors la mere dud. Gielle dest à ceulx qu'estoient dedains lad. maison : "Vos enffans, garde à vous, car il stiche [w. *stitche*, pousse en avant] avec son espée dedains la maison, il m'at quasy désawirée [w. *dizawiré*, meurtri, blessé]" (TAL 2.612, BTD 30, 274)
> 1628 la feme dud. Anthoine soy mit entre son marit et moy, criante à haulte voix : "voz enfants, gardés de fortune" Gan 225v°
> 1642 "allons, voz traictres, voz volleurs" Gan 385
> 6.1.1644 "venez hors, voz filz de putaine, voz traistre Warphuzee, par le mort dieu, il faut que je vous tue" Oup 3v°
> 13.1.1644 "où estes vous, tous voz janfouttes" Sau 6v°

20.8.1647 "voz traistres que vous estes, --" ---- "voz traistres, vooz larrons, vooz meurtriers" Gan 335 et v°
22.1.1655 "Allons, morte Dieu, voz traistres, voz chelmes [= coquins]" TPau 18
1658 "Ha, voz traistre, que voulez vous faire de ce pontons?" JLéo 35v°
1660 "tourné vous, voz brigand" JLéo 151
12.10.1660 "vous larons, doe [sic] vené vous?" Pom
Louveigné 6.8.1661 "Voz chafette [w. *tchafète*, bigote] du diable, qu'allez-vous faire tout lè mois à Sprimont pour recevoir la comunion?" (TAL 5.170, BTD 34, 221)
17.11.1661 "Hola, voz cocquins, ne vous tuez pas, gardez vous de mauvaise fortune" Gou 121v°
30.7.1664 "venés, mort dieu, voz grands bragards,--" Duf
21.10.1664 "arrestez, vos volleurs, voz larrons" Pau 98v°
Lorcé 1666 "Voyé, voz gents, ce garçon!" (BTD 58, 245)
9.8.1667 "voz volleurs, vous me voulés affronter" Duf
3.4.1667 laquelle -- les assaillit et leur dit plussieurs hault et injurieux propos, appellant lesd. Christophe et sond. frer «voz grands brears [w. *brèyås*, braillards], voz gens de rien, sy j'estoy une home, tu me le payeroit, et je t'abaisseroit bientost ton cacquet» Pom
Louveigné 1668 ce qui obligat la déposante de prendre led. Jonas par le bras et luy dire : "Vos enfans, gardé vous de fortune" (TAL 2.612, BTD 30, 274)
Neufchâteau-lez-Visé 22.12.1668 led. Noel dest et repeta en s'adressant aud. Leonard et Gerar, son frer : "voz traistes, me voulez vous affronter" N80.n° 262
27.4.1670 "Tue, tue, morte Dieu, voz volleurs, voz prendeurs du bien d'aultruy" TPau 130
Louveigné 12.7.1670 "Venez, mort Dieu! vos janfoutes, si vous estes bravves hommes, venez parle[r] à moy" (TAL 5.82[48], BTD 34, 200)
14.10.1670 "Holà, voz cokin" Tho 147v°
10.9.1671 "E bien, vous voicy donc, voz couppeurs de bourses, voz larrons, voz volleurs" Don 217
6.7.1678 "sortez, voz lasches, bogres, couillons --" Ruf
Neufchâteau-lez-Visé 27.9.1679 [qn surpris dans la chambre d'une servante dont il paraît l'amant] leurs priant en ce terme : "voz bienaymez camarades, ne me raccusez point" N81.n° 283

25.6.1683 "Vos janfouttres, vous me le payeré les uns après les autres" Malm
26.11.1683 "Que voulez vous faire icy, voz enffans, l'on vous viendrat tout tailler en piece" Was 161v°
5.4.1692 "Quoy, vos bogres, vous pousserez de la sorte" Fré 38c
16.6.1695 "sçavé vous bien, vos gens, qu'il vous faut venir icy touts deux?" Malm 101
12.12.1696 "Bougés vous de là, vos jeanfouttres" Ghiot 108
31.1.1697 "Misericorde à Dieu, sauvez vous, sauvez vous, vos gens" Tho 38
4.5.1698 "sorté, voz chiens, sortez, vos janfoutes" Malm 112
9.5.1698 "sortez, sortez, vos cheins" HFir 44v°
3.9.1698 "Vos chiens, qu'est ce que vous avez contre moy?" Malm 210
13.11.1700 "le voilà, vos chiens" Tho 408
15.3.1702 "Vos diables, -- vous ne pouvié le prendre là [sur les degrés de S^{t}-Denis, immunité]" Was 33v°
30.1.1704 et ayant atteint led. declarant et son pere, il leurs dict en ces termes : «me voicy, day, vos mes veez [wall. *vos mès-véts*, vos mes-vits]», à quoy ils replicquerent : «nous voicy aussy» POg
4.12.1706 "sorté, tous vos chiens et vos janfouttes" Mou 302
Soumagne 24.12.1710 il entendit le bruit d'un garçon agé de 13 à 14 ans -- cryant -- : "Vos bien aimées gens, venez à l'assistence, on tue et on meurtrit ma grand mere" ---- "Mes bien aimées gens, n'aurat il personne quy viendra à l'assistence, on tue et on meurtrit ma grand mere" S56.235v° et 236
9.3.1713 "vos janfoutres, je vay chercher des armes" Gof
Herve 30.5.1713 qu'elle vit que led. Pauquay Bodho avoit du sang sur le poignet de sa manche de chemise et leurs dit : "où avez vous esté, vos gens sans raison" MHau
Herve 23.7.1715 elle entendit que led. Pauquay criat : "vos calains, vos gens sans raison" MHau
Neufchâteau-lez-Visé 2.12.1716 "vos jeanfouttes, vos chiens, avancez si vous avez du cœur" N87.n° 464
5.4.1718 "Vos deux chiens, vos deux janfoutte, vous irez encore où vous avez estez hier, je vous tueray si vous y allez encor" Vra 274
19.10.1719 lad. femme Jacq*ues* Layresse et lad. Marie Joseph -- leurs dirent : "vient encore dans notre poulalier pour en chasser notre cocq*ue*", sur quoy led. Remacle leurs repondit en ces termes : "à qui en avez vous, vos teste de mon vi" Bai 101

Neufchâteau-lez-Visé 26.10.1720 elle commençat à crier après eux, disant : vos losses [w. *losse*, polisson, mauvais sujet], pourquoy venez vous faire de tels desordres puisque nous ne faisons jamais rien à personne N87.n° 485
Herve 17.3.1723 "venez icy, vos janfoutes" -- "vos chiens de Flamens, il faut que nous vous decoupions en piece" Hal
Herve 3.7.1723 en rappellant plusieurs fois "vos chiens de Chaineux", que les spectateurs etoient tous epouvantés Hal
9.5.1725 "Vat, mordieu, vos calens, vous me le payerez" Cav
Herve 7.10.1725 [lors d'une vente au château de Stokhem, l'huissier Chaineux est attaqué par des paysans] le s^{r} Walter, procureur, avec quinze à 16 hommes etoient dans le cabaret de la basse cour et crierent toute la nuit "vos chiens de Wallon, vos voleurs" GJDet
Herve 22.6.1728 ce dernier cryoit : "vos chiens, mettrez vous les mains à l'almenne [w. *almène*, lame]" Deh
3.10.1728 "taissé vous, vos canailles" Hey 173v°
14.12.1728 "vos chiens, vous nous le paierez" Fex
4.5.1731 "Allons, vos sacrichiens, vous me le paierez" HNih
29.4.1733 "sortez, vos chiens, j'ay perdu mon epee" Bai 91
22.11.1734 "sortez, vos trois janfoutres, vos foutu cornard" Bai 137
8.1.1739 "vos j.f., vostre vie est à moy" HNih
25.8.1739 "sortés, vos janfoutte, hors de la maison" NHal 61
18.3.1740 "sortez, vos canailles, vos janfoutres, vous me le paierez" Fech
Esneux 17.8.1740 dépose d'avoir crié à haute voix : "Vous este témoins, vos gens", et cela à dessein d'attirer des gens du voisinage (TAL 2.612, BTD 30, 275)
Filot 20.12.1740 que Laurent Silvestre at venu crier allentour de la maison, se mocquant de la femme qui étoit dans les maux de l'enfantement, contrefaisant lad. femme autant de fois qu'elle crioit, et disant en ces termes : "Vos hièdes [w. *hièdes*, herdes, troupeaux] de macquerelles ou sorcieres, apporté-moy la fourbure [w. *forbeûre*, f., arrière-faix] pour mon chien!" (TAL 3.136, BTD 31, 137)
1.1.1741 "-- venez hors, vos chiens, vos geux, vos volleurs" Vra 929
2.11.1741 "vous me le payerez, vos chiens" Pri
6.4.1742 cette derniere leurs aiant dit en propres termes : "vos diames, je pensois que vous m'aurié laissé l'enfant icy", led. s^{r} Thiriart dit : "il ne peut mal, il ne peut mal" -- et aiant dit aud. s^{r} Thiriart : "prenné

le", ce dernier repliquat : "poitte lu, poitte lu ti meme" [liég. *pwète-lu ti minme* porte-le toi-même] Xhe
Clermont 4.6.1744 le meme denommé criat et dit -- : "que faite vous là, vos canailles" WCha
18.7.1744 "venez, vos chiens, vos janfoutres" Bai 116
8.11.1745 "Vos gens, accourez, voilà un malheureux qui at tirez le couteau sur moy et me lachez un coup et me veut assaciner" Pri
24.8.1746 led. Closset leurs dit en les traversant en badinant : "laissé moy passer, vos ties d im vé [= *tièsses di m' vét*] Og
Neufchâteau-lez-Visé 10.2.1749 criant : "arreté, vos janfouttes" N90. n° 554
21.10.1749 "c'est Cornelis de la chaucie de s^{t} Leonard, sçavez, vos gens, qui menent ce tintamar" Vand
24.4.1752 "vous me le paierez, vos putains" Vand
21.1.1756 "que regardez vous, vos trois j. f." HNih
Olne 26.10.1756 et Polet lui dit : "vos diable au corp, c'est parce que vous me devez" O132
Richelle 13.12.1756 ensuite de quoi icellui Floris dit : "allons, vos sacrés jean foutres", en sautant après led. comparant avec son baton haussé Niv
Olne 10.3.1759 ils crierent joujours : "avancé, vos honsfotte" O132
Melen 23.4.1761 disant : "ha, vos deux voleurs, comment vous m'accomodez" Mn30.59
Soiron 31.10.1763 led. Collard s'ecriat à haute voix : "vous voici dont, vos jeanfoutres, il y at si longtems que vous nous cherché" NHar
22.5.1764 "vous voilà, vos deux jeanfoutes" Vand
Clermont 18.9.1765 que le requerant disoit : "vos canailles, vous me venez affronter sur mon sous [w. *soû*, seuil]" Del
16.7.1766 "pourquoy faites vous des querelles, vos diablesses?" Vand
Olne 14.11.1767 que led. requerant disoit : "vos canailles de gens, il vaudroit mieux de faire prendre les cheveaux d'une personne et qu'il lui en coutat quarante sous que de voir abimer lesd. chevaux de coups" Schri
22.3.1768 "sortez donc, vos deux janfoutes" Dorj
Neufchâteau-lez-Visé 29.10.1770 et entendit que l'on dit -- : "venez, vos chanfoutres à [la] porte" N92.n° 632
Soumagne 2.9.1772 "qui etes vous donc, vos jeanfoutres" S64.272v°
17.3.1773 «Sortés, vos canailles, il faut que je vous enrage tous» -- «il faut que je t'arage, il faut que je te tue» Vanm

22.5.1774 "Il faut, toutes vos ["troies", barré] canailles, que je marche sur vos ventres et en faire sortir les tripailles" EMat
Soumagne 27 et 30.12.1775 elle entendit que l'on crioit sur le chemin : "venez, vos sacri jean foutres, vos meurtriers" ---- aiant entendu ce dernier qui -- crioit : "vos jeanfoutres, vos meurtriers, vous avez meurtris mon frere qui est un enfant" S65.114v° et 126v°
Olne 20.2.1776 "Metté vous à la resistance, vos janfoutes" O129bis.39v°
22.11.1776 "sortés, vos j.foute et vos capons" Cal
Melen 26.8.1777 "Attendez, vos canailles, car il faut que je vous sacrifie tous et celui qui vous soutient" Mel
Soumagne 18.2.1778 il a crié : "comment, vos janfoutre, est ainsi que vous avez attendu mon frere" not. J. Nizet
Mortier 18.7.1787 "allez vous en, vos impertinens geux" M54.

Le tour est attesté sans discontinuité tout au long des 17e et 18e siècles. La première mention wallonne signalée par L. Remacle (*Synt.*, I, 237) est de 1623 et la première mention française, de 1603 (à Spa), les premières apparitions chez les notaires liégeois sont plus tardives (1628), mais la mention de 1541 (Tavier), relevée par E. Renard, permet de remonter jusqu'au milieu du 16e siècle. Cette particularité syntaxique de notre français peut se targuer d'avoir plus de 450 ans d'existence.

On notera que, dans presque tous les exemples anciens, la formule apparaît dans des phrases exclamatives, mais en fonction d'apostrophe, rarement, comme dans les phrases citées par Carpentier et Dory (*Ah! vos bavards!*), comme constituants principaux de phrase.

Les substantifs introduits par *vos* sont, pour la plupart, péjoratifs : le plus attesté, qui revient 26 fois, est *jeanfoutre*, injure forte très fréquente dans les documents de cette époque, à quoi on ajoutera une mention de la variante german. °*honsfotte* (1759). Viennent ensuite, par ordre décroissant : *chien* (17), *canaille* (8), *voleur* (7), *traître* (6), *larron* (5), *diable*, *diame* (f. atténuée de diable), *diable au corps*, *diablesse* (4), *(tête de) mon vit* ou variante

wallonne *tièsse di m' vét* (3 : 1704, 1719, 1746), °*calen* [w. *calin* 'méchant'), *coquin*, *gueux*, *meurtrier*, °*bogre* 'bougre' (2), *bragard*, °*breard* [w. *brèyå* 'braillard'], *brigand*, *capon*, °*chafette du diable*, °*chelme*, *cornard*, *couillon*, *coupeur de bourse*, °*prendeur du bien d'aultruy*, *lâche*, °*losse* [w. *losse* 'mauvais sujet, polisson'], °*macquerelle* [w. *macrale* 'sorcière'], *poltron*, *putain* et *fils de putain* (1). Sont péjoratifs aussi °*canailles de gens* (1767), °*gens de rien* (1667) et °*gens sans raisons* (1715), mais °*gens* est souvent employé seul (7 fois : 1541, 1666, 1695, 1697, 1740, 1745, 1749) ou avec un déterminant affectueux (°*bonnes gens* 1604; °*bien aimées gens* 1710). Ces mentions, de même que celles avec *enfant* (1610, 1628, 1668, 1683) et que °*bien aymez camarades* (1710), prouvent, comme L. Remacle le signalait, que si le tour est affectif, il n'est pas systématiquement injurieux.

Les substantifs ou les locutions (*coupeur de bourse*, *diable au corps*, *fils de putain*,...) sont souvent employés seuls, mais il arrive — les mentions avec *gens* en fournissent des exemples — qu'ils soient déterminés : par un adjectif (*bon*; *bien aimé*; *foutu* 1734; *grand* 1664, 1667; *impertinent* 1787, *sacré* 1731, 1756, 1775), par un substantif introduit par une préposition (°*gens de rien*, °*gens sans raisons*), par un nom propre (°*traitre Warphuzee* 1644), par un numéral (*deux* 1718, 1761, 1764, 1768; *trois* 1734, 1756), ou encore que toute la formule soit déterminée par l'adjectif indéfini *tous* (1644, 1706, 1774).

Toutes les mentions citées jusqu'ici sont en français, même si elles contiennent quelques termes wallons, à l'exception peut-être de celle de 1704 («me voicy, day, vos mes veez"), que seule la construction initiale — en wallon on aurait *vo-m'-ci* — invite à considérer comme française. On observera que *vos* (noté °*vos*, °*voz*, exceptionnellement deux fois °*vooz*, à côté de °*vos*, en 1647) a très clairement la forme de l'adjectif possessif et s'oppose,

dans un grand nombre de cas, au pronom personnel *vous*. Dès les premières attestations, aucune doute n'est possible quant à l'interprétation : l'élément dominant de la construction est un substantif ou un adjectif déterminé par un adjectif possessif.

Une construction équivalente, mais avec comme élément dominant un pronom personnel, déterminé par un substantif ou un adjectif, est attestée dans les mêmes sources, mais elle est infiniment plus rare. J'ai relevé cinq mentions avec *vous*, une avec *toi* (1693):

> Spa 1603 "Hola, vouz poultron! le voulez-vous tuer?" (Rem., *Synt.*, I, 237)
> Richelle 24.7.1610 "Vous larrons, vous mangeurs des pauvres gens" R5/1.246v
> 1674 "Vous ne vallez rien, vous couillons" Les 889-890
> 29.6.1693 "toy foutu cornete, toy foutu blan becque, toy foutu los [w. *losse*], toy foutu causeur, je te voiroit volontier entre quattre ieux" L. Ogier
> 13.4.1707 "vous bourgeois, on vous apprendrat à mieux parler des officiers" Cav
> 17.11.1728 "qu'avez vous estez faire, vous malheureuses?" HNih.

Dans la région liégeoise, ces faits montrent qu'une certaine hésitation sur la façon de rendre la construction wallonne a pu exister, mais ils indiquent aussi une massive et précoce propension en faveur de l'adjectif possessif. Dans la région de Neufchâteau, en revanche, c'est la construction avec pronom personnel suivi, sans pause, d'un déterminant qui s'est imposée dans le français régional : "*Vous deux gourmands !*" (exemple de Longlier communiqué par Jean-Marie Pierret à W. Bal, *o. c.*, p. 56) y est le correspondant normal de *Vos deux gourmands !* dans la région liégeoise.

Les deux tournures peuvent être considérées comme caractéristiques de deux variétés régionales du français en Belgique, mais, bien qu'on ait très peu de mentions, elles sont certainement,

si on en juge par la situation dans les dialectes, d'extensions très différentes, l'une (celle avec *vos*) largement répandue, l'autre (avec *vous*), relativement limitée.

Il n'est pas nécessaire de revenir longuement ici sur les faits wallons, qui ont été bien étudiés. Il faut rappeler, néanmoins, que si, en français les formes sont claires, univoques, la situation dans les dialectes de Wallonie est plus complexe. Dans le sud-wallon, des formulations comme *"Vous crapules !"*, *"Vous bouveûs !"*, *"Vous poûris qu' v'astèz !"* 'crapules (buveurs, paresseux) que vous êtes !' (exemples de Longlier fournis par J.-M. Pierret, cf. W. Bal, *o. c.*, p. 56) sont aussi dépourvues d'ambiguïté que le tour de français régional mentionné plus haut, puisque l'adjectif possessif *nôs* ne peut s'y confondre avec le pronom personnel *nous-ôtes*[3].

Dans l'ouest-wallon, l'adjectif *nos*, *nôs* est distinct du pronom *nous*, de sorte que des constructions comme *"téjèz-vous, vos sots!"* 'taisez-vous, sots que vous êtes !' (W. Bal, Jamioulx Th 24), *"Mins racontèz-m' comint ç' què ça a stî, on, vos moyas !"* 'Mais racontez-moi comment ça a été, muets que vous êtes !'(A. Carlier, de Monceau-sur-Sambre Ch 46; BSW 53, 1910, p. 152) ne sont aussi susceptibles que d'une seule interprétation. Mais, au contraire du sud-wallon, c'est l'adjectif possessif qu'on est ici amené à identifier.

Dans la zone proprement wallonne (liégeois et namurois), enfin, c'est-à-dire dans la plus grande partie du domaine wallon, *vos* et *nos* sont équivoques et s'interprètent selon les contextes comme les adj. *nos*, *vos* ou comme les pronoms *nous*, *vous*.

Dans les archives liégeoises, j'ai repéré deux mentions dans lesquelles le discours est rapporté en wallon :

> 15.6.1728 le r^nd^ pasteur de Moxhe qui demanda un jour à la comparante : "d'où vient que vous plaidés avec la communauté?", à quoi elle repondit : "vos diems, avou quoi voleve qui jy plaitaie alle

communaté, avou on chenia de pan ky les bonnes gens mi dné" [liég. *vos dièmes, avou cwè volez-v' ki dji plêtèye, avou on tchènia d' pan ki lès bonès djins mi d'nèt*, diables que vous êtes, avec quoi voulez-vous que je plaide, avec un quignon (?) de pain que les bonnes gens me donnent ?] Debl

30.10.1744 lequel auroit esté indubitablement tuez dans cette attaque s'il ne s'avoit deffendu avec son baton -- et si une femme ou fille n'auroit criez : "sauvef, vos moudreus, vocial le patroe et on vrimonrès à Lige" [liég. *sâvez-v', vos moudreûs, vocial li patroye èt on v' rimon.nerè à Lîdje*, sauvez-vous, assassins, voici la patrouille et on vous ramènera à Liège] Fran.

Je les ai séparées du reste du corpus, parce que, tout à fait comparables aux phrases wallonnes qui sont citées et analysées par L. Remacle, la nature de ces *vos* liégeois n'apparaît pas avec évidence.

La meilleure preuve "qu'aujourd'hui la conscience linguistique entende bien 'nos' et 'vos' [= des adjectifs possessifs]", L. Remacle (p. 238) la voit précisément dans la transposition française. On pourrait ajouter d'autres arguments, comme la possibilité pour *tous* (en liég. *tos*) de déterminer tout le groupe (13.1.1644 "où estes vous, tous voz janfouttes; *Djans don, corans, tos nos bièrdjîs, Noëls wallons*, I, str. 6), exactement comme avec *mès* 'mes' (*Ci n'èst nole honte, tos mès-amis,si vos m' vèyez hâgné voci*, Ce n'est aucune honte, tous mes amis, si vous me voyez exposé ici Pask. d'Oreye, 18e s., v. 152-3; la transposition par l'adjectif possessif *tès* dans le tutoiement pluriel (*Tês'-tu, tès sâvadjes!*); ou encore la création de tours analogiques avec l'adjectif possessif indiscutable *vosse* 'votre', comme *Dansez, vosse compagnîe* (CW 1975, n° 7, p. 51), sur le modèle de *Dansez, vos soçons*.

Louis Remacle traite du tour liégeois dans le chapitre des pronoms personnels, en dépit de son sentiment linguistique qui identifie les éléments *nos, vos* comme des adjectifs possessifs et d'arguments comparatifs qui poussent à la même interprétation,

parce qu'il lui paraît, au total plus probable qu'au départ on avait bien affaire à des pronoms personnels.

On pourrait raisonner de même pour le tour de français régional puisqu'il procède du tour wallon. Je crois préférable pourtant, dans ce cas, de privilégier l'analyse synchronique et de donner à *vos* la seule valeur qu'il ait en français actuel, à savoir celle d'adjectif possessif.

Il me semble qu'il faut analyser de même la construction *vos* + adj. numéral, qui se rencontre aussi, mais beaucoup plus rarement, dans des textes français d'Ancien Régime de la région liégeoise :

> 13.1.1643 "si je ne sçayt jouué, je n'yrès pas, je vous y laisseras aller voz quattre" Gan 4
> 28.6.1699 "le plus brave de voz deux vienne parler à moy" Cor.

Cette construction me paraît aujourd'hui sortie de l'usage français, du moins pour ce qui est des première et deuxième personnes du pluriel; mais à la troisième personne du pluriel, leur(s) + numéral reste vivant, surtout dans l'usage oral, chez des personnes moyennement cultivées ou fortement influencées par le substrat wallon, ceci probablement dans une zone beaucoup plus réduite que le tour "vos bavards!". En effet, alors que celui-ci, en wallon, est connu dans toute l'aire proprement wallonne, *leû deûs* 'eux deux' est caractéristique du seul liégeois (cf. Remacle, *Synt.*, I, p. 231; ALW 2, 97b).

Leur deux (*trois*,...) est plus souvent pointé que le tour précédent par les auteurs de recueils de belgicismes, et il figure encore dans des ouvrages récents, non seulement chez Carpentier et Dory (v° *deux* 3°), mais encore dans *Chasse aux belgicismes* (1971, p. 33) et dans *Nouvelle chasse aux belgicismes* (1974, pp. 110-111), dans le *Dictionnaire de belgicismes* de Fr. Massion (1987, II, p. 545), le *Dictionnaire des difficultés* de J. Hanse,... sans exemples que paradigmatiques. Dans la 13e édition du *Bon*

Usage, p. 972, A. Goosse cite une mention extraite de *Coucou, mon parrain*, roman posthume d'Aimé Quernol : *C'est une fanfare qui valait bien la peine. Ils étaient bien leur douze.* Quant à Louis Chalon, *Tours et expressions de Belgique*, p. 38, il renvoie à un de ses propres livres, *De bien curieux paroissiens*, 1984, p. 61 : *Ils étaient toujours leur deux chez Baptiste.*

Le tour est bien présent dans l'œuvre de Quernol, même s'il semble que, comme pour d'autres traits dialectaux, il n'y soit pas dès le début. Sauf erreur, on ne le rencontre pas dans les trois premiers romans (*Toussaint de chez Dadite*, 1937; *Babette*, 1939; *Lambert-d'au-Moulin*, 1941). Il apparaît trois fois dans *Sabine* (1945) : (p. 21) *Depuis que leur père est mort, elles restent leur deux, Florence avec sa sœur Sabine,*--; (p. 33) *Mais c'en était, celles-là, qui s'amusaient bien leur trois, quand c'est qu'elles étaient ensemble,* --; (p. 146) *c'est à se demander ce qu'elles peuvent bien raconter là leur deux toutes seules dans la nuit sans oser s'éclairer pour se faire à manger ni rien.* Trois mentions encore dans *Alexis Canon* (1946) : (p. 52) *Et ils ont commencé de discuter, parce qu'une fois qu'ils sont leurs deux-mon père, on peut dire n'importe quoi, ils arrivent toujours à parler sérieusement*; (p. 90) *Ils étaient là leur cinq-leur six chez le maréchal* --; et deux dans *Lisa* (1950) : (p. 19) *Ils étaient leur deux à la même place avec l'homme de Badjène* --; (p. 35) *A ce qui paraît qu'ils étaient partis leur deux avec un autre* [glosé en note par l'auteur "lui et un autre"] *du village* --.

A l'époque contemporaine, ce tour oral et populaire ne fait plus, semble-t-il, de petites incursions dans l'écrit que chez des auteurs tout à fait conscients de l'effet populaire et local qu'ils visent à produire. Du moins, je n'ai noté aucun exemple involontaire.

Il en allait tout autrement autrefois. Dans les documents non littéraires (protocoles de notaires, archives scabinales) de la

région liégeoise, le tour est habituel, on pourrait presque dire régulier (bien que les équivalents du français standard ne soient pas tout à fait inconnus), depuis la première moitié du 16e siècle jusqu'à la fin du 18e siècle, au moins.

La première mention connue de L. Remacle (*Synt.*, I, 232) est de 1534 (Waimes : query de choron -- lurs trois ensenble); la première que j'ai rencontrée chez les notaires liégeois n'est que de 1576 (tous leurs enfans -- de leur deux procreez Lap 16); mais les archives de la cour de justice d'Olne l'attestent dès 1530 (s'il estoit ainsy q*ue* ung de leur deux volsist vendre sa part de lad. brassi*n*ne O1.63v°).

Dans les notaires liégeois, j'ai recueilli, échelonnées de 1576 à 1783, 35 mentions (20 au 17e s., 15 au 18e). La formule apparaît souvent dans des testaments (3.10.1582 sains relinquirs hoers [sans laisser héritiers] de leurs deux procreez Lap 51; 20.10.1632 tous ce que trovez serat après le deces de leur deux Dam), dans des partages (5.3.1681 une douz. de plats d'etain à partager entre leur trois Der 11v°; 17.4.1726 pour etre partagé led. tiers restant de sesd. meubles engallement entre leurs trois NCra), mais aussi dans des récits de querelles, même rapportés en style direct (3.1.1665 en chamaillant leur trois l'ung contre l'autre Det; 1668 il entendit -- un grand cry et clameur en telle sorte : "ey eye, misericorde à Dieu, le pauvre Gielle Minet est meurdry entre leurs quattre" GSer 367), ce qui prouve bien que le tour n'a rien de figé.

Il arrive que, dans un même texte, le tour de français local et le tour de français standard coexistent : 31.1.1663 pour les repartir eguallement entre leurs quattres après le decès du dernier vivant d'eux deux Duf 15v°. Mais ce groupe *d'eux deux* est plus rare que *leur deux*; ne devait-il pas sembler insolite et peu harmonieux à des gens dont la pratique était différente ?

Dans deux cas, la graphie est proche de la forme wallonne *leû*, la première °l'eux étant peut-être une tentative de réinterprétation à partir du français *eux* : 1659 la muraille separatoire d'entre l'eux deux AEt 104; 1664 l'armer [: armoire] à leu deux, sçavoir Anne et Chaterinne GSer 60bisv°. Mais les graphies habituelles sont °leur et °leurs, avec un léger avantage à cette dernière (14 [ou 15]/ 18 [ou 19]. L'écriture de ces époques est trop instable pour qu'on puisse tirer de ces variations quelque indice sur la façon dont les notaires interprétaient le terme. Aujourd'hui, la graphie *leur*, qui paraît généralement adoptée (à l'exception d'un seul *leurs deux* chez Quernol : *Alexis Canon*, p. 52), vise à représenter un pronom personnel, ou, du moins, à éviter qu'on ne pense à un adjectif possessif. Il est vrai que, contrairement au wallon liégeois, où *nos deûs*, *vos deûs* peuvent se comprendre *nos* (*vos*) *deux* aussi bien que *nous* (*vous*) deux, en français les correspondants de *leur deux* contiennent indubitablement des pronoms aux 1e et 2e pers. : *nous* (*vous*) *deux*; il est vrai aussi que, contrairement au wallon liégeois, qui dit *zèls* pour *eux*, *lèzî* et var. pour *leur*, et qui ne connaît *leû* que comme adj. possessif, le français a bien un pronom *leur*, homophone de l'adj. possessif *leur(s)*. Il n'en reste pas moins que dans l'expression, c'est le pronom *eux*, forme forte du cas sujet, qu'on attendrait. Pour expliquer la substitution de *leur* à *eux* (*eux deux>leur deux*), on pourrait invoquer une erreur de transposition résultant de la double valeur de *lui* (*lui seul / eux deux*, mais *je lui parle / je leur parle*). L'explication est peu convaincante, surtout si on prend en compte les autres faits avec *vos*. Il me semble que dans les deux tours (*Vos bavards!*, *leurs deux*, qu'il vaut mieux écrire avec *s*), c'est bien à des adjectifs possessifs qu'on a affaire. De même que dans *Vos bavards!* par rapport à *Vous bavards!*, dans *leur(s) deux* par rapport à *eux deux*, la différence est plus fondamentale que le remplacement d'un mot par un autre de même nature : c'est la nature de tous les éléments constitutifs

de la formule qui est modifiée. Les termes sémantiquement les plus importants (*deux*, *bavards*) sont aussi, dans le tour liégeois et français régional, dominants syntaxiquement.

L'anomalie de *leurs deux* (adj. + pron. numéral] par rapport à *nous (vous) deux* (pron. + adj. numéral) est étonnante, bien sûr. Mais de telles irrégularités ne sont pas rares dans les langages naturels; elles sont, aux yeux de certains, un des éléments de leur charme.

Jean LECHANTEUR
avril 2005

***

Abréviations

CW Les Cahiers wallons, Namur
TAL E. RENARD, *Textes d'archives liégeoises*, DBR (1e série) ; BTD (séries 2-7).

Cours de justice :
C Clermont-sur-Berwinne
M Mortier
Mn Melen
N Neufchâteau-lez-Visé
O Olne
R Richelle
S Soumagne

Le signe ° devant un mot indique qu'il s'agit d'une forme d'archives.

---

1 Témoignages sur le lexique des parlers français de Belgique, 1950. Nous avons consulté l' exemplaire manuscrit conservé à la Bibliothèque de l'Institut de Dialectologie de l'Université de Liège.

2 Les plus nombreuses, fournies sans localisation, proviennent des notaires de la ville de Liège; quelques-unes, introduites par la localisation Herve, des notaires de

Herve; d'autres, introduites par le nom de la commune, de diverses cours de justice ou de notaires, dépouillés dans un but avant tout toponymique. Tous ces documents sont inédits, à l'exception de ceux, puisés dans les travaux de L. Remacle ou d'E. Renard, dont l'origine est indiquée en fin de citation. Il n'a pas paru nécessaire de donner ici la liste des abréviations.

[3] Mais la situation n'est peut-être pas partout aussi nette qu'à Longlier [Ne 47]. Dans des localités voisines, comme Ebly [Ne 49] ou Freux [Ne 26], s'il faut en croire l'*Atlas linguistique de la Wallonie* (t. 2, p. 151b), l'adjectif possessif est homophone du pronom personnel (*nous* et *nous-ôtes*).

L'âlion[1], une coutume folklorique boraine, disparue à la fin du 19e siècle. Les chansons d'âlion.

Le renouveau de la nature au début du printemps – *l'ërvënûe dou tans,* comme disent encore certains vieux Borains. – a toujours été une source de joie qui s'est traduite en de nombreux endroits par des festivités populaires. Notre monde moderne a entraîné la disparition de plusieurs de ces traditions et nous voudrions ici rappeler l'une d'entre elles : les fêtes de l'Âlion qui se célébraient dans cette région du Borinage qui jouxte le Bois de Colfontaine – *Ël Bòs l' Vèke* , c'est-à-dire les villages de Pâturages, Wasmes et Warquignies, trois villages qui ont été fusionnés, il y a quelques années, sous le nom de Colfontaine, et également, selon Augustin Dupont, à La Bouverie et Eugies (entité de Frameries), à Dour et Boussu-Bois. Toutefois, c'est en particulier dans les hameaux de Petit-Wasmes et du Cul-du-Qu'vau (parties méridionales de Wasmes et de Pâturages) que les fêtes de l'Âlion avaient du succès[2].

D'après Sigart c'est à Wasmes que les festivités de l'âlion trouvent leurs racines. Voici ce qu'il écrit en 1866 : *Cette cérémonie se célèbre à Wasmes depuis un temps immémorial chaque premier dimanche de carême,* et il ajoute : *Depuis quelques années la même cérémonie a lieu dans deux ou trois communes environnantes.*

Quelle est l'étymologie du mot *âlion* et en quoi consistaient les festivités ?

Nous n'essayerons pas de donner une réponse affirmative et définitive à la première question, car l'étymologie n'est pas établie

avec certitude. Faut-il faire remonter les festivités de l'Âlion à l'antiquité grecque et voir dans le mot, comme certains l'ont préconisé, une relation avec le mot *Hélios*, nom du soleil dans la mythologie grecque ? Il est vrai que cette coutume se célébrait « depuis un temps immémorial », comme dit Sigart.

Henry Raveline – pseudonyme du Docteur Valentin Van Hassel, Pâturages (1852-1938), qui connaissait bien les coutumes de sa région – écrit ceci dans son conte *Vlà l'Âlion rtrouvé* : « *On fêtait ainsi, avec allégresse, la renaissance printanière du soleil, le retour de la lumière bienfaisante. Hélios, le roi étincelant des mondes, allait recevoir les hommages « tapageurs et licencieux de ses sujets borains, qui, après chaque chanson, lançaient le refrain de circonstance : 'Vlà l'Âlion rtrouvé, etc.'* (cf. chanson n° 3)... *Hélios, Âlion, après son éclipse hivernale, revenait sur la terre, faire fleurir les jardins, les bois, les champs et réchauffer les cœurs et les passions.* »

Albert Libiez (Pâturages 1877 - 1943), dans un texte intitulé « *L'originalité des chansons d'alion* » écrit ceci : *L'alion (de hélios, soleil) n'est autre chose que l'astre qui éclaire et réchauffe les humains. Les fêtes de l'alion, restes des cultes païens de l'Antiquité, n'étaient autre chose que celles qui marquaient le retour des beaux jours....Dans plusieurs régions de France subsiste la coutume des feux de la Saint-Jean. Cette coutume s'apparente aux fêtes de l'alion.*

Il y a d'autres interprétations, mais nous n'allons pas nous y attarder. Roger Pinon les cite dans la note introductive au chapitre *Rondes et chants de la fête de l'alion* qui figure dans le tome V de *Chansons populaires de l'Ancien Hainaut* (voir bibliographie).

Quant à nous, nos connaissances ne nous permettent pas de nous avancer sur le terrain de l'étymologie !

Nous nous contenterons d'essayer de décrire en quoi consistaient ces fêtes populaires et quelle était la valeur symbolique de certains rites.

Nous nous basons surtout sur l'interview faite en 1950, par Roland Coulon, d'une vieille Wasmoise, Maria Marron (1876-1967), un témoin direct qui participa à plusieurs reprises aux fêtes de l'Âlion à la fin du 19e siècle, époque où la coutume disparut peu à peu. Je citerai plusieurs extraits de cette entrevue et vous remarquerez que Maria Marron s'efforce de parler français, mais ne peut s'empêcher d'entrelarder son français de mots ou expressions borains. Le texte de cette interview, de même qu'un texte d'Augustin Dupont (Pâturages 1886-1964) intitulé *L'Âlion* figurent dans le livre de Roland Coulon *L'Âlion de Colfontaine*.

Nous nous appuyons également sur les paroles de plusieurs chansons boraines dites *Chants d'Âlion*; de l'une d'elles, nous savons avec certitude qu'elle date au moins du 18e siècle, puisque le texte a été trouvé dans un cahier de chansons rédigé par un personnage décédé en 1786 (cf. chanson n° 9). (Le texte complet de chacune de ces chansons figure en annexe, dans la graphie de l'édition originale).

Notre troisième source d'information a été le conte de Raveline *Vlà l'Âlion rtrouvé*, publié dans un recueil de contes en français.

J'ajouterai le livret d'Albert Libiez *L'originalité des chansons d'alion*, les définitions données par E. Laurent et par Sigart et le livre de Marius Renard « *Le Borinage* ».

Les festivités étaient réellement *populaires*, en ce sens que, pour ainsi dire, seul le *peuple* y participait, les bourgeois évitant de participer à ces activités qui, disaient-ils, se terminaient généralement en beuveries et en grivoiseries.

Nous avons vu ci-dessus que Raveline emploie l'expression « hommages tapageurs et *licencieux* ».

Marius Renard parle de *chansons égrillardes accompagnées de gestes malicieux et oseurs et les plus récentes*, dit-il, *sont volontairement et brutalement licencieuses...* Et plus loin il ajoute : *Comme nombre de chansons boraines, les complaintes que l'on chantait aux Alions ont été travesties par la licence populaire. La grivoiserie, les jalousies et l'anonymat les ont perverties au point qu'il restait fort peu des plaisantes naïvetés du passé.*

Sigart parle également d'une chanson très licencieuse « *en patois si ancien qu'il est difficile de la comprendre* »(!).

Maria Marron n'est pas de cet avis, ce qui n'est pas étonnant: « *Il ne faut pas croire tout ce qu'on disait chez les Monsseûx* (bourgeois). *Chez nous, il est bien seûr* (sûr) *que les hommes retournaient inhuftés* (échauffés, un peu gris), *mais jamais les filles. Elles n'auraient jamais onzu* (osé) *boire une pinte... Si une femme se mettait à boire dans le village, elle était mise au laid nom* (vilipendée) *tout de suite. Donc, qu'on n'viensse* (ne vienne) *pas dire que l'Âlion, c'était l'occasion pour les jeunes filles de venir se perdre en ribauderies. Çu qu'* (Ce qui) *est vrai, c'est qu'on a fait saquants* (nombreux) *mariages au salon « Eliza Marron ». Tous les djônnes hommes de Wasmes vénônt* (venaient) *ici demander à yette ercoumandés* (être recommandés) *dlée l'ène ou l'aut'* (auprès de l'une ou l'autre) *fille, eyé il a saquantes ablagnes* (et il y a de nombreuses jeunes filles) *qui sont widgées d'edci au bras d'leu-n-homme !* (sorties d'ici au bras de leur futur mari !). *Euss, i ralôtt' in cariotant zigzac.* (Eux ils retournaient en marchant de travers, en titubant.) »

C'est toutefois en grande partie dans les cabarets que l'Âlion se célébrait, et à cette époque les cabarets ne manquaient pas au

Borinage[3] ! Ces cabarets étaient pour la plupart propriété des divers brasseurs établis dans le village – et il y en avait pas mal[4] ! (Dans un des contes de Raveline il nous est raconté comment la bière a été inventée à Pâturages par saint Arnould !). Il était donc de l'intérêt des brasseurs que la consommation de bière accompagnât largement les festivités de l'Âlion ! Pas étonnant alors que c'est un brasseur de Pâturages, Arthur Lheureux[5] qui fut à l'origine, en 1895 ou 1896, d'un essai de reconstitution d'un Âlion – mais était-ce selon les rites traditionnels ? – , dans un de ses propres cabarets situé près de l'orée du Bois de Colfontaine, le Café de l'Astoquie[6].

Au début de son interview Maria Marron dit ceci : « *Ici, c'était L'Âlion Pottier*[7]. *Ah ! Ousqu'il est* (où est-il) *ç' temps-là ! Cette maison, Mossieu, c'était un caillou d'or ! Quand c'était le moment d'l'Âlion, on était pau râte* (on n'allait pas assez vite) *pour mettre les tonnes* (tonneaux) *en perce. On devait souvent servir à boire sur des tables en face de la maison.* »

La célébration de l'Âlion nécessitait des préparatifs qui prenaient plusieurs semaines, même déjà avant le carême. « *Mossieu, c'est tout l'carême qu'il follait* (fallait) *pour faire l'Âlion. Il fallait tout d'abord choisir les mênoires, c'est-à-dire les matrones qui allaient mener, diriger les brankes*[8] », c'est-à-dire les bandes ou équipes qui allaient chanter et danser lors de la fête. Les femmes du coron se réunissaient pour faire le choix. La fonction de *mênoire* ne pouvait être confiée, selon Maria Marron, « *qu'à une femme mariée de notre coron et il fallait qu'elle savisse* (sache) *chanter et qu'elle savisse tenir sa langue* ». La ménoire principale devait donc avoir une voix agréable, car c'était elle qui devait chanter les couplets des différents chants d'âlion, le chœur reprenant les refrains. Les ménoires devaient aussi être capables de retenir paroles et musique des différents

chants. On peut supposer que c'étaient des ex-*mênoires* qui instruisaient les nouvelles qui venaient d'être choisies. (Rem.: La charge se transmettait souvent de mère en fille. Maria Marron était fille, petite-fille et arrière-petite-fille de *mênoire*.) Cette formation devait se faire sérieusement, car « *Longment* (longtemps) *avant l'prumier* (le premier) *dimanche de carême il y avait réunion de tous les blancs-bounets* (femmes) *du coron pour choisir et scoler* (instruire) *les mênoires...* »

Il semblerait que les *brankes* n'étaient pas toujours dirigées par des femmes. En effet sur certaines partitions des chants d'âlion on peut lire que le couplet était chanté par ***el meneû***, sur d'autres par ***el ménwâre***. Et selon Roland Coulon, deux hommes portaient le titre de *mêneu* : le *mêneu dès feux* (cf. chanson n° 7), responsable de 3 feux : le feu du *petit scouvion*, le feu du *grand scouvion* et le feu de *l'Âlion* et le *mêneu du cortège*. Celui-ci précédait les participants quand ceux-ci se déplaçaient en cortège et, selon R.Coulon, il avait trois fonctions : « *seconder la mênoire première ou s'y substituer, chanter les répons en solo, « improviser »*. De plus dans *Tout no coron i-st-in lièsse* (chanson n° 9, couplet n° 4), il semble que c'est le *méneû* qui choisit sa *ménwâre* : « *Pou ménwâre d'ai pris Sérafine...* »

Deuxième préparatif : Il fallait préparer ce qu'on appelait *l'salon*, càd. la salle du cabaret où se déroulerait une grande partie des festivités, le décorer notamment avec des *guirlandes* en papier. Ce travail était accompli avec beaucoup de soin par le cabaretier ou la cabaretière et était souvent pour eux une source d'énervement. Voici ce qu'écrit Raveline lorsqu'il parle de l'âlion préparé par *El Grand Roux* dans son cabaret du *Coron de la Ceurière* (p. 80): « *Durant ces jours derniers, il* (le cabaretier) *avait été très affairé. Il avait dû veiller aux préparatifs des fêtes de l'Âlion, qui se passaient chez lui. Ces soucis et ce travail*

n'allaient pas sans un énervement marqué, qui l'incitait à bousculer compagnons et clients... »

Un autre préparatif essentiel était la fabrication et la décoration du *baldaquin* et du *fonteuil* (fauteuil) sur lesquels serait transporté en cortège le *bébé âlion* qui était le clou de la fête et qui était le symbole du retour des beaux jours. On choisissait un petit enfant de plus ou moins cinq ans et le jour de la fête il était couvert de guirlandes de fleurs. C'était presque toujours une fillette. Maria Marron, qui a été plusieurs fois bébé âlion nous raconte dans ses souvenirs : (Il fallait) « *...trouver deux grands-pères assez 's'crets' pour aller au bois garnir el baldaquin à quat' montants, éyé surtout l' fonteuil du 'bébé' ou de la 'djambotte', car c'était presque toujours une fille. Tant ç' qu'* (Quant) *au brancard on l' abistoquiait* (fabriquait grossièrement) *avec six djônes bours* (jeunes bouleaux)». Ensuite il était décoré avec du lierre et des fleurs naturelles ou en papier. Ce travail se faisait en secret et le brancard était caché jusqu'au jour du cortège. Maria Marron ajoute : « *La djambotte, ah ! Mossieu, c'était l'principal. C'était elle l'Âlion, qu'on devait aller cacher après lui* (aller rechercher) *dans le bois. Parce qu'il faut vous dire, Mossieu, el prumier dimanche de Carême, c'est les prumiers moments qu'on r'voit luire el soleil par-dessus les passes*[9]. » « *Quéq'fois les aillets* (jonquilles) *sont spanis* (éclos, épanouis) *mais des primevères, des petites fleurs blanches des bois, et du lierre, il y en a toujours. La djambotte, toute florie et toute habillée de blanc, c'était comme si l'soleil ervenait dans nou* (notre) *coron ç' jour-là.* »

Lors des cortèges, le baldaquin était porté par quatre personnes, habituellement des femmes ; quatre autres personnes complétaient l'équipe pour assurer les relais. Elles portaient également le nom de *mênoires*.

Si l'allégresse était si grande lorsqu'on retrouvait l'Âlion, symbolisé par le bébé-âlion, c'est, bien sûr, parce qu'il avait été perdu. L une des chansons est d'ailleurs intitulée *L'Aliyon a sté pierdu* (cf. chanson n° 2). Cette chanson nous dit que l'Âlion a été perdu à la Saint-André (30 novembre), qu'il faut le rechercher dans « les bois, dans les prés, à Bavay, à *Mourmau* (forêt de Mormal dont le Bois de Colfontaine avait été un prolongement), à Condé » (rem. : tous ces lieux se trouvent au sud du bois). Il faut le rechercher, car le *Grand Saint Djan* (8 mars) va bientôt arriver et il faut le ramener avant de pouvoir commencer à danser. Ce chant nous montre bien que l'âlion est un rite solaire.

Ce chant nous dit aussi que les « *ourètes* sont prêtes *in l'courti pou l'rinscaufer* (dans le verger pour le réchauffer) ». Ceci nous amène à parler d'un autre aspect des préparatifs nécessaires à la célébration des fêtes de l'Âlion, qui se terminaient par un feu de joie. Il s'agit de la recherche de petit bois mort pour la fabrication des *ourètes*, c'est-à-dire de fascines. C'était, comme nous dit la chanson de quête *Dalon' au bos fé dès ourètes* (Allons au bois faire des fascines) (cf. chanson n° 1), l'occasion pour les amoureux d'aller flirter dans des endroits discrets du Bois de Colfontaine. Le refrain de cette chanson dit d'ailleurs « *Bay' mé eune bêch', fès-mé risette / Noulwi au bos ne nous vira* » (Donne-moi un baiser, fais-moi un sourire, personne au bois ne nous verra).

On fera de ces fascines un feu à la Saint-Jean et comme nous l'apprend une autre chanson d'Âlion, *V'neuz abie, djônes ablagnes* ! (Venez vite, jeunes filles !) Toute jeune fille désirant se marier pendant l'année doit sauter par-dessus le feu, sans brûler ses vêtements. Elle doit donc relever *ses cotes d'ssus s' boudène* (retrousser ses jupes sur son ventre). (cf. chanson n° 6, strophe 4 : « *Pou s'marier pindant l'année / faut sauter pa d'zeur el feu* » et strophe 6 *Djônés fiy's r'troussez vos cote / Sinon l'feu i perdra./*

R'leuvez l's-é d'sus vo boudène / Vo cotiyon est co là.) La jeune fille qui se soustrait à ce rite n'aura donc pas l'occasion de se marier dans l'année : *L'ablagne qui mâqu' à nos danses Toudis d'mor'ra doulà* (strophe n° 8).

Comme dit ci-dessus, il y avait un responsable pour l'organisation de ce feu de joie. C'est ce que nous dit le chant *El Mêneu dé feux* (chanson n° 7).

Le dernier préparatif était aussi d'une importance capitale: la fabrication du *mahoumet*. Le mahoumet, qu'on appelait parfois le *momon*, parfois le *marmot* était un grand bonhomme en pâte, cuit sans levure et sans levain. Il devait être de belle taille ; en effet, dans le deuxième couplet du chant *Les magrites vont moustrer* (montrer) *leus tièt*es (têtes) (cf. chanson n° 4), il est dit : « ... *in mahoumét gros com' eun' mwée* ! » (gros comme une meule de foin) et le troisième couplet de *Tout no coron i-st-in lièsse* (chanson n° 9) commence par : « *No mahoumét èst com' in-n-ome* (notre mahoumet est comme un homme) ».

Sa préparation nécessitait donc une importante quantité d'ingrédients : farine, œufs et miel. C'étaient les enfants du coron qui allaient faire la quête de maison en maison. En écoutant la chanson *Nos cachons après deul farèn'* (Nous cherchons de la farine) (cf. chanson n° 8) nous pouvons imaginer les enfants insister auprès de leurs voisins :

« L' cieu qui n' bay' rié, *n' poudra ni s'plin.n',*	Celui qui ne donne rien, ne pourra pas se plaindre
« Si i n' bay' rié, i n'ara rié!	S'il ne donne rien, il n'aura rien
" I nos faut d' tout-in nos kèrtingn	Il nous faut de tout dans notre panier
« Pou fé no mahoumét. »	Pour faire notre mahoumet.

La pâte était préparée par des vieilles du coron et dans son interview Maria Marron signale ceci : « *on faisait cuire tout en trois fois chez le boulanger et on remettait le tout ensemble comme pour une posture* (une statue) ».

Raveline n'emploie pas le terme *mahoumet* mais « *madone de pâte* » ou « *idole de pâte* », ce qui semble donner une connotation « religieuse » à la cérémonie, alors que, nous le savons, l'âlion est très certainement d'origine païenne.

Voyons maintenant comment se déroulaient les cérémonies. Grâce à l'interview de Maria Marron, au conte de Henry Raveline et à la définition donnée par Emmanuel Laurent on peut essayer de reconstituer à peu près correctement la chronologie des festivités... qui n'est pas exactement la même dans chacune des trois sources. Nous avons vu que les préparatifs prenaient déjà tout un temps avant le début du carême. Les cérémonies elles-mêmes, selon Maria Marron, occupaient toute la période de carême et ce n'était pas toujours le même bébé-âlion qui figurait sur le baldaquin : « *Il n'y avait qu'une chose à faire : à chaque dimanche, il follait parfois changer d'enfant, mais moi, une fois, on m'a fait faire l'Âlion toutes les semaines suivantes, et je me rappelle que je m'endormais sur le fonteuil une fois le soir tombé...* »

La nuit précédant le premier dimanche des festivités, le bébé-alion - selon Maria Marron - avait été caché dans une maison et seules quelques personnes connaissaient l'endroit qui était tenu secret. Le matin du dimanche des jeunes filles allaient à la recherche de l'Âlion dans le bois en chantant : « *D'allons quée* (quérir) *l'Âlion dvins l'pochette Djean Maton.* »[10] ou bien « *L'Âlion a sté pierdu. I faut d'aller cacher après* (cf. chanson n° 2) ».

« *Sur le coup de 12 heures, on savait que la messe était finie et le cortège pouvait se déhufter* (sortir de sa cachette) *du bois...* ». Le bébé-âlion était installé sur son « trône » et la foule accueillait le cortège avec allégresse. Dès qu'apparaissait le baldaquin sur lequel trônait le bébé-âlion, la foule entonnait le chant *Vlà l'Âlion r'trouvé* (cf chanson N°3). Ce chant, thème central des réjouissances, sera entonné par la foule après chacune des chansons d'âlion qu'interpréteront la ménoire et son chœur. Raveline décrit la scène : « *V'là l'Âlion rtrouvé ! Avec quel plaisir, avec quelle fougue, ceux qui participaient à la fête, lançaient le cri triomphal, vers la fillette en blanc qui souriait sur son trône. Ils sautaient, ils dansaient, ils chantaient, remplissant les rues des éclats de leur joie. Toutes les commères, accourues sur leurs portes, riaient et mêlaient leurs voix à celles des autres.* » Il est vraisemblable qu'Henry Raveline, né en 1852, a été le témoin de telles scènes.

Le premier dimanche le cortège prenait la direction de l'église pour la bénédiction. Il s'arrêtait à certains endroits, que E. Laurent appelle des « reposoirs » (cf. les processions religieuses). Avant la bénédiction, nous dit Maria Marron, « *il n'y avait que les blancs-bounets (femmes), surtout des jeunes filles, qui avaient le droit de suivre le cortège, parce que l'Alion n'avait pas encore été bénit et les chansons entonnées sur le chemin de l'église n'étaient que de « belles chansons », comme 'Les mag'rites vont amoustrer leû tièt*es' (cf. chanson n° 4) ou '*Les viaux d' mars* (giboulées de mars) *ont couminché à braire* (pleurer)' (cf. chanson n° 5) ou encore '*Vwéci le djoli mois d'Avri*' ».

C'était la première ménoire qui entamait la chanson, chantait le couplet et les quatre ou six ménoires qui la suivaient, précédant le brancard, chantaient le refrain. »

Pourquoi une bénédiction religieuse pour une manifestation clairement d'origine païenne ?

Maria Marron nous donne une réponse: « *Tant s' qu' à le bénir* (quant à la bénédiction) *il fallait bien pour être tranquille, parce que les gérants de fosse étaient toujours de grands catholiques, et que le curé empêchait les gens de venir avec nous tout déca que* (aussi longtemps que) *l'Alion n'était pas encore bénit. Ça se faisait à l'heure des vêpres, après le premier rondeau sur la place de Wasmes, en ce qui concerne l' Âlion Pottier. (...). Ceuss'* (ceux) *qui ne venaient pas à l'église ne pouvaient plus venir à messe par punition.* ». Cette réponse est peut-être valable pour la période des charbonnages, mais qu'en est-il pour les siècles précédents ? En effet, les fêtes de l'âlion sont vraisemblablement antérieures à l'époque des charbonnages. Albert Libiez dans une note de l'ouvrage cité antérieurement écrit: « *Le concile de Leptinnes* [tenu à Estinnes en 743] *eut à s'occuper des fêtes de l'alion et des feux de la Saint Jean. Il condamna expressément leur allumage au moyen de bois secs énergiquement frottés l'un contre l'autre... Cependant (...) L'Eglise composa avec la coutume. Comme la saint Jean coïncidait à peu près avec le renouveau elle permit de la célébrer à l'aide de feux, en mémoire de ce que Jésus-Christ avait dit à Saint Jean qu'il était une « lumière ardente* ». Il faut toutefois faire remarquer que le terme « alion » ne figure pas dans le texte du concile.

Après la bénédiction, le cortège se remettait en route et cette fois les hommes intervenaient. Les *brankes* étaient formées sur la place avant de revenir sur deux rangs, *capiaux* (hommes) d'un côté et *blancs-bounets* (femmes) de l'autre en chantant. Le cortège s'arrêtait aux divers « reposoirs ». « *A chaque reposoir,* nous dit Emmanuel Laurent, *on dansait autour du bébé-âlion, avec le concours des hommes, une sorte de farandole appelée branke,*

qui était conduite par une ménoire ». La ménoire chantait des airs populaires qui étaient repris en chœur. Nous avons vu plus haut que, sur le chemin de l'église, les chansons étaient uniquement de « belles chansons », mais une fois la cérémonie religieuse terminée et les hommes intervenant dans les *brankes*, certaines des chansons étaient quelque peu licencieuses, comme nous l'avons déjà dit. « *Les monvaises chansons, c'était pour les capiaux en revenant* (càd. en revenant de l'église) : *adon* (alors) *on disait le compte des gens sans d'avoir l'air, on se moquait des cocus du village ou bien des femmes trop lidgertes* (légères) ... ».

A chaque « reposoir » une *branke*, càd. un groupe de jeunes filles et de jeunes hommes, était chargée de chanter un âlion : la *ménoire* chantait le couplet et la *branke* enchaînait avec le refrain. Après chaque chanson, la foule entonnait la chanson-symbole de la fête : *V'là l'Âlion rtrouvé. Au djeu, au djeu, d'allons !* selon Maria Marron et Libiez ou *V'là l'Âlion rtrouvé ! O ! gué ! Biau chevalier !* selon Raveline ou *V'là l'Âlion rtrouvé ! O ! gué ! Preux chevalier* selon Libiez et Marius Renard. (cf. chanson n° 3)

Finalement le cortège arrivait au *salon*, càd. au cabaret, où tout était prêt pour que la fête continue : on avait mis les *tonnes* de bière en perce. Le bébé-âlion, sur son fauteuil, était installé sur une table au milieu du *salon* et les danses commençaient autour. « *Chaque branke* - nous dit Maria Marron - *choisissait ses chansons. Au commencement les djônes hommes faisaient une contredanse. Sur un rang, ils avançaient sur le rang des filles et reculaient, en chantant sur un air d'harmonica* (accordéon). *Ça continuait toute la nuit en faisant des rondes et en chantant des branles. Les hommes buvaient beaucoup de chopes de bière, mais les femmes n'avaient que le droit d'y boire une seule lampée après leur homme* »[11].

Les festivités étaient accompagnées par le feu de l'âlion (voir ci-dessus).

Selon Maria Marron, l'Âlion se fêtait à nouveau les autres dimanches de carême, mais sans cortège. « *Ces dimanches-là, les djônnes* (jeunes gens) *de tous les villages arrivaient sur le coup de trois-quatre heures, et ça durait jusqu'au mitant de l'nuite* (milieu de la nuit) ». Toutefois le dernier dimanche de carême tout recommençait : « *On refaisait un cortège qui s'arrêtait au grand feu du coron* (dans la rue de la Louise, face à la Rampe des Ecoliers), *mais il n'était plus question qu'il alisse* (aille) *se faire bénir, parce que le curé n'aurait pas voulu le laisser entrer dans l'église ! Il disait que ç'fois-ci, c'était un djeu de démons, tout ça parce que le petit âlion était remplacé dans le fonteuil par un grand mahoumet en pâte... Après avoir été passé trois fois au-dessus des braises du feu d'âlion, le mahomet était mis dans le fauteuil au milieu du salon et on dansait autour de lui sur d'autres airs de danse que je ne sais plus, mais je me rappelle bien du dernier qu'on chantait avant de se quitter. C'était sur une drôle de branle, qu'on dansait en se suivant avec les mains sur les épaules du danseur d'en face. On se jetait d'un pied sur l'autre à la roide gambe* (en tenant la jambe raide), *en squeuzant* (en secouant) *la tête d'après les coups de grosse caisse ou de tambour* ». Le tout se terminait par un *assaut* (v. textes, note 2), une danse typique du Borinage. Un homme – il devait être jeune et svelte – s'écartait du groupe des danseurs et criait « *à l'assaut !* » Les danseurs se mettaient en cercle autour de lui et continuaient à danser pendant que lui *se mettait ascroupe* (s'acroupissait) pour lancer ses jambes en avant l'une après l'autre (...) « *Tout d'un coup,* dit Maria Marron, *le danseur se redressait et tapait un gros coup de talon sur les carreaux avec un grand cri Â l'Âlion !. Tout le monde répétait Â l'Âlion !. L'Âlion était fini, parce qu'on savait*

que faire l'Assaut, cela voulait dire ; « En vlà cor pour un an » (càd. : c'est terminé jusqu'à l'an prochain) .

Il restait toutefois une dernière coutume à respecter: *« Adon* (alors) *les grands-mères qui avaient fait le mahoumet se mettaient à le découper et à distribuer des petits morceaux ; on mettait ses dents contre mais on le mettait vite dans son mouchoir pour retourner avec, comme porte-bonheur de la maison, comme on avot* (avait) *fait avé les chindes dou* (avec les cendres du) *feu ».* Les danseurs et danseuses étaient récompensés : ils recevaient des vêtements : *« On faisait les parts des habiûres* (vêtements) *à donner à chaque branke ; camisoles ou caracos pour les mênoires, saurots et même des marrones pou les pus maû ouzlés* (des pantalons pour les plus pauvrement habillés) . *On chantait : ' Canter sîs s'mên's de long Pou twâs aun's de coton'* (chanter pendant six semaines uniquement pour trois aunes de coton). *On criait : « Viv' l'Alion ! Viv' l'Alion r'trouvé ! » et c'était fini. On retournait chez soi en se donnant le bras et en chantant tout le long du chemin. »*

La lecture du conte de Raveline *V'là l'Âlion r'trouvé !* nous laisse supposer que les rites de la célébration de l'Âlion n'étaient pas aussi élaborés que ceux de l'âlion Pottier à Wasmes, décrits par Maria Marron. L'âlion décrit par Raveline, à savoir celui tenu dans un cabaret du petit coron de la *Ceurière*[12] à Pâturages s'étalait sur deux journées : l'après-midi du dimanche de Pâques et le lendemain : *« L'Alion, cette cérémonie consacrée par une antique coutume, avait lieu le lendemain, jour des Pâques dans l'après-midi et se continuait le lundi jusque dans la nuit. Le premier jour, la fillette de blanc habillée et assise sur une chaise que l'on avait solidement fixée avec des vis sur une table était promenée en cortège dans les rues. Des jeunes gens et des jeunes filles portaient la table sur leurs épaules. Le cortège passerait par*

la Grand'Place, où s'organiseraient des rondes. Puis il gagnerait l'église, où le prêtre l'aspergerait d'eau bénite, en récitant quelque formule liturgique ancienne, et l'on reviendrait sauter, chanter et gambader toute la soirée, dans la salle de danse, où la fillette était remplacée par la madone de pâte. Celle-ci était placée sur une chaise garnie de banderolles, de floches et de papillotes de papier de diverses couleurs. On juchait la chaise sur une table au milieu de la salle de danse. Les rondes se déroulaient aux sons de chansons libres et, dit Raveline, *« peu vêtues. »* Il faut noter ici que, selon Raveline, la « fillette en blanc » était remplacée par la figurine en pâte dès que le cortège était revenu à la salle de danse.

Les festivités de l'âlion de la *Ceurière* se prolongeaient uniquement le lundi suivant, le lundi de la *guinguette*[13]. Selon Raveline : « *Le lundi, grand jour de la guinguette, les danses recommenceraient avec une animation nouvelle. Puis, au premier coup de minuit, l'idole de pâte sans levain serait immolée, découpée en petits morceaux, qui seraient distribués aux danseuses et aux danseurs. Chacun d'eux emporterait bien soigneusement cette relique et la déposerait dans le fond du tiroir de la vieille dresse, pour la conserver comme un gage de bonheur et d'amour.* » Chez Raveline, il n'est donc pas question de baldaquin fabriqué avec quatre jeunes bouleaux, ni *d'assaut* ni de distribution de vêtements. Une autre différence entre l'âlion décrit par Raveline et celui décrit par Maria Marron : chez Maria Marron, les hommes ne peuvent participer au cortège tant que l'âlion n'a pas été bénit, ce qui n'est pas le cas dans la description de Raveline.

Quant à Albert Libiez, il précise que les fêtes de l'alion se pratiquaient le dimanche précédant la Saint-Jean. Donc, pas nécessairement le dimanche de Pâques ! De plus, faut-il conclure

que, selon lui, les festivités ne s'étalaient que sur une seule journée ?

Marius Renard parle du « dernier jour des cérémonies », ce qui implique que les festivités s'étalaient sur plusieurs journées, mais il ne nous donne aucune indication sur le nombre de jours.

Par contre, Paul Champagne[14] dans un article publié dans le quotidien « Le Soir » (date ?) et intitulé « Au Pays Noir. Rites du printemps », donne la même chronologie que Maria Marron, à savoir « six dimanches successifs ».

En conclusion, il semblerait donc que c'est à Wasmes en particulier que les rites anciens aient été le mieux préservés et que, dans les autres régions du Borinage, ces rites se sont peu à peu simplifiés et que, dans certains cas, ils se sont même réduits à un bal populaire.

Les fêtes de l'Âlion à Wasmes devaient attirer du monde puisque, comme le dit Maria Marron : « *on venait voir notre petit Alion depuis Mons déquà* (jusqu'à) *Bavay* ». Pourquoi sont-elles tombées en désuétude à la fin du 19e siècle, alors que la fête des Feux Saint-Pierre se célèbre encore maintenant à Wasmes, au solstice d'été, à la fin juin ? Un des chants traditionnels pouvait d'ailleurs être chanté aux deux fêtes : il suffisait d'inverser les prénoms [*Sint Djan a kèyu d'vins l'puch' Sint Piêr' l'a ratrapé*...].

Il nous reste à dire quelques mots de l'*escouvion*, cette coutume qui relève des travaux agricoles et qui semble avoir été intimement mêlée aux rites de l'âlion.

D'abord que signifie ce mot escouvion ? *Escouvion* et *(e)scoufter* sont de la famille du mot vieux-français *escouve*, qui est l'équivalent du « *ramon d' boure* » borain et qui vient du bas-latin *scopa* qui signifiait « balai » (pensez au français *écouvillon*).

Escouveter signifiait battre, remuer très vivement ; on *escouftait* donc un feu en le remuant pour le ventiler.

Selon l'interview de Maria Marron, la fête de l'escouvion se déroulait à la même période de l'année, c'est-à-dire au retour du bon temps :

« *(scoufter les arbres), c'était un ouvrage qu'il fallait faire tous les ans à l'veille du prétemps pour que les arbres donis'té n' masse* (donnent beaucoup) *de fruits. On ne l'fait pus tout pou l'heûr* (actuellement) *et c'est pour ça que dans les courtis* (vergers) *les pummiers* (pommiers) *sont pleins d' vermaux et d'ounènes* (vermines et chenilles). *Les enfants avaient fait des scouvions avec des bastons, des loques ou bien des cordes de fosse imbibées de goudron, et avec ça ils allaient en chantant pour scoufter tous les pummiers ou cherisiers* (pommiers et cerisiers) *en jetant dedans leurs bastons enflambés* (bâtons enflammés). *D'ailleurs, i folait faire beaucoup d' fumière* fumée) *pour infeukier* (enfumer) *les inmîlures* (pucerons minuscules). »

Le *mêneu dès feux* (cf. chanson n° 7), était responsable de 3 feux : le feu du petit scouvion, le feu du grand scouvion et le feu de l'âlion. Le feu du petit scouvion était un rituel qui se situait avant le carême et il était réservé aux enfants. Quant au grand scouvion, il se célébrait le deuxième dimanche de carême selon Maria Marron :

« *Le grand escouvion, c'était pour le deuxième dimanche de Carême. Les djôn's hommes avaient été cacher* (chercher) *au bois et faire les hoûrettes* (fascines) *pour faire leur feu. Ils venaient avec leurs ablagnes* (petites amies) *et ils revenaient d'avoir été faire le scouftage dans les courtis et en chantant : ' A l'escouvion ! A l'escouvion !, et des paroles que je ne sais plus pour encacher* (chasser) *l' monvais . Après ils sautaient au-dézeûr du feu* (par-dessus le feu) *trois fois en s' donnant la main, et en chantant une chanson que j'ai oubliée aussi. Mais je me rappelle bien que ça donnait la promesse de se marier avant Noé* (Noël) *! Pour eux, naturellement, ce jour-là, il n'était pas beaucoup question de l'Alion, vu que çui-là* (celui-là) *on l'avait ouvri* (ouvert) *l'semaine d'avant. Ils avaient déjà de l'ouvrage assez pour venir gardiner* (lutiner) *leur métresse* (fiancée) *au salon, en buvant saquantes* (de nombreuses)

pintes. (...) Après, c'étaient des danses à l'harmonica (accordéon), *mais c'étaient des belles danses éyé* (et) *des chansons d'amour naturellement. On se quittait dans les fines z-heures* (tard dans la nuit). *Il faut tout de même dire que sur les fins, on ne faisait plus l'escouvion. Il n'en avait pu que pour l'Alion.* ».

Cet extrait de l'interview de Maria Marron montre clairement que, du moins à Wasmes, « âlion » et « escouvion » étaient intimement mêlés lors du deuxième dimanche de carême.

La description d'E.Laurent est un peu différente :

« *A Wasmes, et jusque la fin du siècle dernier* (19e), *on allumait des feux dans les vergers lors de l'équinoxe du printemps. C'était l'Escouvion. Le premier dimanche de Carême, après la grand messe, les enfants se rendaient dans les charbonnages pour y quémander des escouvions. C'était, souvent, des déchets de bois, des vieux morceaux de cable de mine, faits de chanvre et enduits de terk* (goudron végétal), *ce qui en facilitait la combustion. Vers trois heures, gamins et gamines se rendaient dans les vergers, allumaient leurs torches et les jetaient dans les arbres en dansant rondes et farandoles et en chantant : 'A l'Escouvion'* (cf. chanson n°14). *Ce chant nous vient de France où cette coutume s'appelle ' la fête des brandons'. Au Borinage, l'Escouvion se terminait vers six heures. Le dimanche suivant, c'était le tour des jeunes gens. Mais, cette fois, cela durait parfois jusque trois heures du matin.* »

Quant à Marius Renard, il écrit ceci :

« On allumait de grands feux sous les arbres. Autour de ces brasiers, filles et garçons dansaient, arrêtant parfois la ronde pour prendre au foyer des brandons flambants que l'on jetait parmi les branches. »

L'explication de Libiez montre aussi clairement que escouvion et âlion étaient intimement mêlés. Voici ce qu'il écrit :

« Escouvion, nom de la fête païenne, également boraine, terminait la partie dansante des fêtes de l'alion lorsqu'elles se célébraient dans un courtil. Dans ce cas, chantant l'hymne comminatoire, les danseurs de l'alion prenaient, dans le feu finissant, les derniers brandons rouges, pour les lancer à travers les branches des arbres fruitiers. Dans la nuit venue, jaillissaient alors des gerbes d'étincelles que provoquaient les chocs des

brandons contre les poiriers, pruniers, pommiers encore squelettiques, et la fête se prolongeait ainsi en fusées et féeries lumineuses jusqu'au partage du Mahoumé. »

Nous devons également citer la définition que donne Roland Coulon :

« *L'Escouvion : Phase préliminaire capitale de l'Alion, le premier dimanche pour les enfants, le deuxième pour les jeunes gens avec feu chaque fois. Cérémonie d'invocation aux arbres fruitiers, connue depuis le XVIIe siècle, en Picardie belge et française. Les brandons ou écouvillons lancés dans les branches en appelaient à 'l'esprit de l'arbre' pour solliciter sa fertilité sous peine de sanction ! La cérémonie du deuxième dimanche de carême ne s'achevait pas sans danses chantées dans les vergers ni sans amourettes, avec le mariage en perspective : les trois sauts rituels par-dessus le feu s'accomplissaient pour réaliser les vœux dans l'année et les cendres étaient conservées pour confirmer leur réussite – L'Escouvion constitue une cérémonie capitale de l'Alion. Elle comporte à la fois une conjuration du mal et une invocation à l'esprit de l'arbre.* »

Les descriptions de la fête de l'escouvion impliquent pas mal de différences et il semble aussi qu'il n'y ait pas accord unanime sur la chronologie de la cérémonie. De plus, dans un article intitulé : « *Une coutume millénaire : Les Feux St-Pierre de Wasmes* »[15], l'auteur écrit ceci : « *Chez nous, au Borinage, les feux faisaient partie d'un cycle qui commençait aux 'ides de mars' avec les fêtes de l'Alion – où certains linguistes reconnaissent 'helios' le nom grec du soleil – pour se continuer en* ***mai*** *par l'Escouvion – ou la fête des Brandons – et se terminer fin juin par les feux St-Pierre...* ». C'est le seul document qui situe le rite de l'Escouvion en mai !

André CAPRON

***

[1] Sur certains des documents consultés le mot s'écrit *âlion*, sur d'autres *alion*, ou encore *aliyon*. Sigart, dans son *Dictionnaire du wallon de Mons et de la plus grande partie du Hainaut* (1866) l'écrit de trois façons : *lalion*, *larion*, *lariyon* en un seul mot.

Selon le contexte le mot indique soit la fête elle-même, soit la fillette symbolisant le retour du printemps, soit un des chants entonnés lors de la fête.

[2] Selon Augustin Dupont les derniers âlions connus furent, à Pâturages, l'Âlion Brohée (nom du cabaretier) à l'emplacement de l'actuelle Maison du Peuple ; L'Âlion de l'Queurière (nom d'un hameau du Cul-du-Qu'vau) ; l'Âlion du Croque-mort à la rue du Hameau et celui du Cayat au fond de Griseuil. D'autre part Roland Coulon signale que, à Jemappes, Quaregnon, La Bouverie, Boussu, Dour et même Pâturages nombre d'âlions sont finalement devenus des bals de cabaret et ne respectaient plus les rites traditionnels.

[3] Une personne de ma famille (née en 1879) m'a certifié que, dans notre rue, au moins une maison sur cinq était un cabaret. (C'était avant la loi Vandervelde !)

[4] Une rue de Pâturages porte encore maintenant le nom de *Rue des Brasseries*.

[5] Une autre rue de Pâturages porte le nom de *Rue Arthur Lheureux*.

[6] Le « Café de l'Astoquie ». Le mot borain *astoquie* signifie *buisson, futaie*.

[7] *Ici* : c'est-à-dire dans le cabaret tenu par ses parents à Wasmes, rue de la Louise, à l'orée du bois. *Pottier* : du nom du cabaretier ; ce nom de famille n'est pas disparu à Wasmes.

[8] Selon certains, notamment Emmanuel Laurent, le mot borain *branke* serait une déformation du mot français *branle* qui désignait une danse populaire en vogue du Moyen Âge au 17e siècle. Je crois plutôt que, dans le cadre d'un âlion, les Borains appelaient « *branke* » un groupe de jeunes filles (et garçons) conduit par une ménoire et « *branle* » une chanson chantée en farandole. En effet, voici trois extraits de l'interview de Maria Marron sur lesquels je me base : « Les *branques* étaient formées sur la place avant de revenir sur deux rangs, *capiaux* (hommes) d'un côté et *blancs-bounets* (femmes) de l'autre… », « Chaque *branque* choisissait ses chansons… » et « … en faisant des rondes et en chantant des *branles* ».

[9] Les *Passes* est un quartier du *Cul du Qu'vau* (Pâturages), à proximité du Bois de Colfontaine. C'était l'endroit par où « *passait* » le bétail que l'on amenait des *bouveries* (étables à bœufs) – d'où le nom du village *La Bouverie* – , pour paître dans les pâturages qui dépendaient de la seigneurie de Quaregnon, avant que *Pâturages* ne devienne une entité communale à part entière à la fin du 17ème siècle. La plus longue rue de Pâturages, qui va de La Bouverie à Wasmes, porte le nom de « rue du Grand Passage ».

[10] Selon Roland Coulon, le mot *pochette* aurait un sens ésotérique.

[11] Au Borinage, la femme accompagnait rarement son mari au cabaret, mais il lui arrivait de venir le rejoindre pour le ramener à la maison. La coutume était que le mari dise à sa femme en lui montrant sa chope « *M'tez vous lèves conte !* », (mettez

vos lèvres contre) l'invitant par là à boire une petite lampée à son verre, mais il n'était pas question de commander un verre pour la femme.

[12] La Ceurière est un quartier de Pâturages, plus ou moins entre la Plaine de la Commune et l'église du Cul du Q'vau. Le mot borain *keûrière* désignait une carrière de grès ou le grès lui-même.

[13] *Guinguette* était le nom donné à la première ducasse de l'année à Pâturages. C'était la ducasse du printemps. Elle se tenait sur la « Plaine de la Commune ».

[14] Paul Champagne : fut professeur de français, latin et grec à l'Athénée Royal de Mons. Auteur de divers ouvrages, notamment « *Hainaut, mon beau pays* » et « *Jacques Du Brœucq. Étude de ses œuvres conservées à Sainte-Waudru* ».

[15] Ce document, dont l'auteur nous est inconnu, provient des archives de Gérard Dumortier, fondateur du *Musée du Folklore* à Wasmes.

Annexe

Chansons d'Âlion[1]

N° 1. ***Dalon' au bos fé des-ourettes*** (Wasmes)

1.

(EL MENEÛ)

Dalon' au bos fé dès-ourètes — Allons au bois faire des fascines
Vins deûs twâs djoûs l' pruntamps est là. — Dans quelques jours le printemps sera là.
Tradérida luron lurète
Tradérirèt' luron lura !
Bay'-mé eune bêch', fès-mé risète ! — Donne-moi un baiser, fais-moi risette !
Noulwî au bos ne nos vîra. — Personne au bois ne nous verra.

(LE CHŒUR)

Dalon' au bos fé dès-ourètes
Vins deûs twâs djoûs l' pruntamps est là.

2.

Y-a du moûrt bos l'long dès vôlètes — Il y a du bois mort le long des sentiers
In v'là douci in v'là doulà ! — En voilà ici, en voilà là-bas !
Tradérida luron lurète
Tradérirèt' luron lura !
Bay'-mé eune bêch', fès-mé risète !
In ramassant douci doulà !
Y-a du moûrt bos l'long dès vôlètes
In v'là douci in v'là doulà !

3.

On-n-a bié rât fêt eun'n-ourète — On a bien vite fait une fascine
Quand on st'a deûs pou s'n ouvrâch' là. — Quand on est deux pour ce travail-là.
Tradérida…
In dalant, ça m'rincouradj'ra. — Tout en allant, ça m'encouragera.
On-n-a bié rât fêt eun'n-ourète
Quand on st'a deûs pou s'n ouvrâch' là.

4.

N' mét nié d'gros bos in no-n-ourète — Ne mets pas de gros bois dans notre fascine

L'gros bos est cru, n' fès nié çoula — Le gros bois est mouillé, ne fais pas ça.

Tradérida...

L'gros bos, vaut mieux l' lèyé là — Le gros bois, il vaut mieux le laisser là.

N' mét nié d'gros bos in no-n-ourète
L'gros bos est cru, n' fès nié çoula.

5.

Cha parci, fiy', vî lès ramètes — Viens de ce côté, ma fille, voir les ramilles,

Ç't'in vrai monchau qu'on a fait là ! — C'est un vrai tas qu'on a fait là !

Tradérida...

Nous avons l' temps d'lé ç' monchau-là. — Nous avons le temps près de ce tas-là.

Cha parci, fiy', vî lès ramètes,
Ç't'in vrai monchau qu'on a fait là !

6.

Y-a tant d' moûrt bos l' long dès vôlètes — Il y a tant de bois mort le long des sentiers

Qué v'là deûs-z-ourètes fèt's èd'djà. — Que voilà déjà deux fascines faites.

Tradérida...

Bay' m'in co eun', ça m'erpous'ra ! — Donne-m'en encore une, cela me reposera !

Y-a tant d' moûrt bos l' long dès vôlètes
Qué v'là deûs-z-ourètes fèt's èd'djà.

7.

Et ç' n'est nié deûs, c'èst dîs-z-ourètes — Ce ne sont pas deux, mais dix fascines

Qu'i faurot fé pou Saint-Djan là. — Qu'il faudrait faire pour cette fête de saint Jean

Tradérida...

D'aros des bêch's dîs côps d'pus, na ! — J'aurais ainsi dix fois plus de baisers !

Et ç' n'est nié deûs, c'èst dîs-z-ourètes

Qu'i faurot fé pou Saint-Djan là.

8.

Mès comint r'porter dîs-z-ourètes ?	Mais comment reporter dix fascines ?
Tévosé d'è buzié d'çoulà !	Parfois j'ai réfléchi à cela !
Tradérida…	
Avé mès deûs, d' d'ai tout plin m'bras.	Avec mes deux (fascines) j'en ai plein le bras
Mès comint r'porter dîs-z-ourètes ?	
Tévosé d'è buzié d'çoulà !	

9.

Tous l's-z-amoureûs fèt' dès-z-ourètes	Tous les amoureux font des fascines
Quand is vwat' eul Saint Djan qu'est là !	Quand ils voient que la Saint-Jean est là !
Tradérida…	
Tous l's-z-amoureûs fèt'té çoula !	Tous les amoureux font cela !
Tous l's-z-amoureûs fèt' dès-z-ourètes	
Quand is vwat' eul Saint Djan qu'est là !	

N° 2. ***L'Âlion a sté pièrdu*** (Wasmes)

1.

(el ménwâre)

L'âlion a sté pièrdu –	L'âlion a été perdu
l'année passée au Sint André !	l'an dernier à la Saint-André
Tra la la la la la la la la la la la la	
I faut cacher après	Il faut aller à sa recherche
Yét i faut l'ramèner	Et il faut le ramener
D'vint d'k'mincher à danser	Avant de commencer à danser !

(ménwâre et CHŒUR)

L'Âlion a sté pièrdu - l'année passée au Sint André.

2.

À l'a-out' on l'a co vu –	À la moisson, on l'a encore vu
tout in haut d'eun' cârée d'blé	en haut d'une charretée de blé.

3.

Au Tousségn i 'twat co là –	À la Toussaint, il était encore là

–

quand lés candéy's s'ont alumés.

quand les chandelles se sont allumées.

4.
Au Noé on l'a co vu –
pad'zeur lès Pass's eus' pourmeuner

À la Noël on l'a encore vu –
se promener au-dessus des Passes (cf. note 9).

5.
D'pwis lès Rwas i s'a (in)sauvé –
éyét l' Bon Dieu s'a tourminté.

Depuis la fête des Rois, il s'est sauvé
et le Bon Dieu s'est fâché.

6.
L' Grand Saint Djan va arriver –
il èst temps d'cacher après

La fête du Grand Saint Jean va arriver
il est temps d'aller à sa recherche.

7.
L'aliyon, i faut l'cacher –
à Bavay, Mourmau, Condé.

L'aliyon, il faut le rechercher
À Bavay, dans la forêt de Mormal, à Condé.

8.
Dit's li qu' nos-ourèt's sont prèt's –
in l'courti pou l'rinscaufer.

Dites-lui que nos fascines sont prêtes
dans le verger pour le réchauffer.

9.
Galant, prinds t' baston d'èspèn' –
tap' dessus, s'i n'eurviét nié

Galant, prends ton bâton d'aubépine
frappe-le s'il ne revient pas.

10.
Va-t'in, nos li f'ront risèt', –
n'a rié d'tél pou l' raflater.

Va, nous lui ferons risette
rien de tel pour le calmer.

11.
Si i r'viét, nos sarons prèt's –
t'aussi rât' pou nos marier.

S'il revient nous serons prêts
aussitôt pour nous marier.

12.
Lès-ablagn's et lès galants –
sans li n' pwèt'té nié danser

Les fiancées et les galants
sans lui ne peuvent pas danser.

***

N° 3. ***V'là l'Âlion rtrouvé***

a. [version extraite du livre de Raveline]

Vlà l'Âlion rtrouvé !	Voilà l'Âlion retrouvé !
O gué ! O gué ! O gué !	Ô gué ! Ô gué ! Ô gué !
Vlà l'Âlion rtrouvé !	*O gué !*
Biau Chevalier !	Beau Chevalier !

b. [versions exraites du livre Libiez-Pinon]

1)

V'là l'aliyon r'trouvé	Voilà l'Âlion retrouvé !
O gué ! preux chevalier.	Ô gué ! preux chevalier.
V'là l'aliyon r'trouvé	
O gué ! preux chevalier.	

2)

Là l'alion r'rouvé.	Voilà l'Âlion retrouvé !
O jeu, o jeu !	Au jeu, au jeu !
Là l'alion r'rouvé.	
O jeu, dalons !	Au jeu, allons !

***

N° 4. ***Lès magrit's vont moustrer leûs tièt*es** (Wasmes)

1.

(el ménwâre)

*Lès magrit's vont moustrer leûs tièt*es	Les marguerites vont montrer leurs têtes
Su l'urée que l' salau lwit d'sus.	Sur le talus ensoleillé.

(LE CHOEUR)

Lon lan la tire-la lonlaire !
Lon lan la tire-la lon la !

(el ménwâre)

Doula d'zous l' carégn	Là, sous le hangar
Fagots yét rond'légns	Fagots et rondelins
Atind'té qu'on-n-i mèt' eul feu !	Attendent qu'on y mette le feu !

(LE CHOEUR)

*Lès magrit's vont moustrer leûs tièt*es
Su l'urée que l' salau lwit d'sus.

2.

*Avé m' mêneû pou no bèl' fièt*e — Avec mon meneur pour notre belle fête

D'pwis quinz' djoûs on-n-a prinparé, — Depuis quinze jours on a préparé,

Lon lan la tire-la lonlaire !
Lon lan la tire-la lon la !
Dès tas d'ourètes, — Des tas de fascines,
Dès tas d'amourèt's — Des tas d'amourettes,
In mahoumét gros com' eun' mwée ! — Un mahomet gros comme une meule de foin.

*Avé m' mêneû pou no bèl' fièt*e
D'pwis quinz' djoûs on-n-a prinparé.

3.

Lès djambots avé leûs kèrtégns, — Les gamins avec leurs paniers,
Pindant quinz' djoûs ont bricolé — Pendant quinze jours ont bricolé

Lon...
In tas d'èstrégne — Un tas de paille
Eugne de farèn ! — Un de farine !
No-n-alyon s'ra bon prumier. — Notre alion sera bon premier.

4.

M' mêneû tout depuis qu'i 'st-au monde, — Mon meneur, depuis qu'il est au monde,
Dé l' counwas pou l' pus foûrt canteû. — Je le connais comme le plus fort chanteur.

Lon...
D' sès fé in saut — Je sais faire un saut
Li in assaut — Lui un assaut (2)
Canter aussi lonmint qu'i faut. — Chanter aussi longtemps qu'il faut.

5.

L' courti Djan Mot' èst in goguète — Le verger de Jean Motte est en goguette

On vêra s' feû déqu'à Tournai. — On verra son feu jusqu'à Tournai.

Lon...
L' coron ést prête, — Le coron est prêt,

L' brank' ést in kêne
Lès danseûs sont prêt's à danser

La branche (3) forme la chaîne
Les danseurs sont prêts à danser.

6.
L' cieugn qui vêt eun-aut' êr de danse,
I n'a min qu'à l' dîr', nos nos r'candj'rons.
Lon...
Tous l's-aliyons
Nos l'zé savons.
S'i faut, nos cantrons l'èscouvion.

Celui qui veut un autre air de danse
Il n'a qu'à le dire, nous changerons.

Tous les âlions
Nous les connaissons.
S'il le faut, nous chanterons l'escouvion.

***

N° 5. ***Leus viaus d' march ont k'minché à brêre.*** (Hornu)

1.
(el ménwâre)
Leus viaus d' march ont k'minché à brêre
Bié râd' eul pruntamps nos r'véra.

Les veaux de mars (4)
ont commencé à pleurer
Bientôt le printemps nous reviendra.

(LE CHOEUR)
Tra la la la la la la laire !
Tra la la la la la la la !
(el ménwâre)
L' nîve ét l'iau ont r'fwadi lès tières :
D'a-t-i eugn qui l'zé rinscaufra ?

La neige et l'eau ont refroidi les terres :
Y a-t-il quelqu'un qui les réchauffera ?

(LE CHOEUR)
Tra la la la la la la laire !
Tra la la la la la la la !

2.
L' nîve ét l'iau ont r'fwadi lès tières :
Bié râd' eul pruntamps nos r'véra.
Tra...

N' c'èst nié Djosèf, n' c'èst nié Hilaire,
N' c'èst nié Marie, n' c'èst nié Clara.

Tra...

Ce n'est pas Joseph, ce n'est pas Hilaire,
Ce n'est pas Marie, ce n'est pas Clara.

3.

C'èst l' feu qu'on alum'ra d'lé l'aire
Qu'avé dou bos on nos kèrk'ra.

C'est le feu qu'on allumera près de l'aire (5)
Qu'avec du bois on nous chargera.

4.

Accoupléz-vous sans d'awo l'êre
Pasqué bié rât' on l'alum'ra.

Formez-vos couples sans en avoir l'air,
Parce que bientôt on l'allumera.

5.

V'là l' feu qu' èst mis, danséz, coumêres !
L' ciègn qui s'ra sans l'inteurtèra !

Voilà, le feu est allumé, dansez, femmes !
Celle qui sera sans (6) l'entretiendra !

6.

Y-a dès fagots d'lé lès caf'tières.
D'lé l' mahoumét, l'gros bos 'st-in tas.

Il y a des fagots près des cafetières.
Près du mahomet, il y a un tas de gros bois.

7.

Y-a dou café in lès caf'tières
Pou bwâr' in côp quand on a swa

Il y a du café dans les cafetières
Pour boire un coup quand on a soif.

8.

S'i-y-a trop d' chèn's, yét trop d' poussièr's,
In sautant l' feu, on l'èscouft'ra.

Si il y a trop de cendres et trop de poussières,
En sautant par-dessus le feu, on le ventilera.

9.

In-n-atindant les feux Saint-Piêre

En attendant les feux Saint-Pierre (7),

L'feu dou Saint-Djan nos rinscaufra. Le feu de la Saint-Jean nous réchauffera.

***

N° 6. ***V'neuz abie, djônés-ablagnes.*** (8) (Wasmes)

1.

(el mèneû)

V'neuz abie, djônés-ablagnes, *Venez vite, jeunes filles (jeunes promises),*

V'là qu'on couminch' à danser ! *Voilà qu'on commence à danser !*

(LE CHOEUR)

Lon lan la lon la rirette
Lon lan la lan la rira.

(el mèneû)

On n' pins'ra nieu à leus ciennes *On ne pensera pas à celles*
Qui n' saront nieu là ! *Qui ne seront pas là !*

(LE CHOEUR)

V'neuz abie, djônés-ablagnes,
V'là qu'on couminch' à danser !

2.

In *l' courti y-a deus-ourètes* Dans le pré (ou verger) il y a des fascines

Y-a dou bos pou mèt' su l' feû Il y a du bois pour mettre sur le feu.

Lon lan...

D'vant d' danser i faut in mèt', Avant de danser il faut en mettre,

Ou bié i s'èstindra. Ou bien il s'éteindra.

In l'courti...

3.

Quand l' bos brûle, eul feû s'èscaufe, Quand le bois brûle, le feu s'échauffe,

L'feû Saint-Djan vos rinscaufra. Le feu Saint-Jean vous réchauffera.

Lon lan...

Quand à l' danse, l'ablagn' s'anime,
Vos-apèrdréz çoulà.
Quand l' bos...

Quand en dansant, la jeune fille s'anime,
Vous vous en rendrez compte.

4.

Pou s'marier pindant l'année;
Faut sauter pad'zeûr eul feû.
Lon lan...
I faut fé in bon scouftâche
Tout-in s' pèrdant pau bras.
Pou s'marier...

Pour se marier pendant l'année,
Il faut sauter par-dessus le feu.

Il faut bien le ventiler
Tout en se prenant par le bras.

5.

Leus garchons ont deus marones,
L'feû n' rint' jamès in çoula.
Lon lan...
Mès, s'i kèt' devins leus pètes,
Leû cu d' maron' brûl'ra.
Leus garchons...

Les garçons ont des pantalons,
Le feu n'y pénètre jamais.

Mais s'ils tombent dans les étincelles,
Leur fond de pantalon brûlera.

6.

Djônés fiy's, r'trousséz vos cotes,
Sans çoula l' feû i pèrdra.
Lon lan...
R'leuvèz-l's-è d'ssus vo boudène,
Vo cotiyon est co là.
Djônés fiyes...

Jeunes filles, retroussez vos jupes,
Sinon elles prendront feu.

Relevez-les au-dessus de votre ventre,
Votre jupon est encore là.

7.

Quand on-n-a fét deûs scouftâches
On sint s' cwêr eus' démêner.
Lon lan...
C' t-à-ç' tamps là qu' on d'viét pus sâche,
Qu'on prind s'n-amang pau bras.

Quand on a ventilé le feu deux fois
On sent son cœur battre la chamade.

C'est alors qu'on devient plus sage,
Qu'on prend son amant par le bras.

Quand on-n-a…

8.

L' cwêr, tout com' eul feû, s'èscaufe,	Le cœur, tout comme le feu, s'échauffe,
Vo-n-amang vos l'apèrdra.	Votre amant vous l'apprendra.
Lon lan…	
L'ablagn' qui mâque à nos danses,	La jeune fille qui manque à nos danses,
Toudis d'mor'ra doulà.	Restera toujours là (càd. sans fiancé).
L' cwêr, tout…	

***

N° 7. ***El mèneû dé feûs.***[9]

1.

(el mèneû)

Ô ! nos sautrons d'seûr les hourettes,	Ô, nous sauterons par-dessus les fascines
Ié co pus haut qué l'grand caïa.	Et même plus haut que le grand « caya »[10]

(LE CHOEUR)

Tradérira, luron lurette
Tradérira luron lira.

(el mèneû)

Baï-mé eunn' bais', fais-mé risette,	Donne-moi un baiser, fais-moi risette,
Noului au nut' ne nos vira.	La nuit personne ne nous verra.

(LE CHOEUR)

Ô ! nos sautrons d'seûr les hourettes,
Ié co pus haut qué l'grand caïa.

2.

On va mett' el feu à l's hourettes ;	On va mettre le feu aux fascines ;
Vins l' courti l' mêneu est dja là…	Dans le verger le meneur (de feu) est déjà là.

3.

V'là l' feu qui brouil' in lès hourettes
Voilà le feu qui ronronne dans les fascines

Sint Djean l'a mis avét s' long bras
Saint Jean l'(y) a mis avec son long bras

4.

Lès choqu's s'estind'nt, râte eunne hourette,
Pou fait r'print' el feu qui s'in va...
Les bûches s'éteignent, vite une fascine,
Pour ranimer le feu qui s'en va...

5.

Dansons, r'bonctons, d'seur lès hourettes,
C'est Sint Djean qui vèt c' n' ouvrâch' là...
Dansons, bondissons par-dessus les fascines
C'est Saint Jean qui veut ce travail-là.

6.

Lès pètt's mont'nté d'seur lès hourettes,
Dé c' caup ci el temps s' rinscaufra.
Les étincelles montent au-dessus des fascines,
Cette fois le temps va se réchauffer.

7.

Sautons dé qu'à l' dernièr' braisette,
Tout dé qu'au temps qué l' feu dira...
Sautons jusqu'à la dernière petite braise
Jusqu'au moment où le feu ira (brûlera).

***

N° 8. ***Nos cachons après deul farèn'*** (Wasmes)

1.

Nos cachons après deul farèn'
Pou fé no mahoumét
Si in' d'a pus bayeuz dou stringn !
Nous cherchons de la farine
Pour faire notre mahomet.
Si il n'y en a plus, donnez de la paille !

Bayeuz dou bos, bayeuz dès-wés !
Donnez du bois ! Donnez des œufs !

I nous faut d' tout' in no kèrtingn
Pou fé no mahoumét.
Il nous faut de tout dans notre panier
Pour faire notre mahomet.

2.

Nos cachons à wès, à stringn
Pou fé no mahoumét !
L' cieu qui n' bay' rié, n' poudra ni s' plin.n',
Si i n' bay' rié, i n'ara rié!
I nos faut d' tout-in nos kèrtingn
Pou fé no mahoumét.

Nous cherchons des œufs, de la paille
Pour faire notre mahomet !
Celui qui ne donne rien, ne pourra pas se plaindre
S'il ne donne rien, il n'aura rien
Il nous faut de tout dans notre panier
Pour faire notre mahoumet.

3.

Pou mèt' su l' feu, nié pou lès dans's.
N'a pus d' bos su l' bucher.
L' brank' couminch' à avwo l' plat' pans'
I n'a pus d' bouyeu, ni pus d' poupier,
A no mahoumét d' fé eun'dans'
Eud'vant d' nos l' partager.

Pour mettre sur le feu, pas pour les danses.
Il n'y a plus de bois sur le bûcher.
Les danseurs commencent à avoir le ventre plat.
Il n'y a plus de saule des marais, plus de peuplier,
A notre mahomet de faire une danse
Avant de nous le partager.

4.

Hola ! il èst tamps d' prind lès brank's
Qué l' mahoumét èst d'ssus !
Qué d' pus, wétiez comint d'ssus s'n-ank',
Tout p'tit bèl'mint il a r'kéyu !
Si on n' prind nié abîy' sès brank's,
No feu sara foutu.

Holà ! il est temps de prendre les branches
Sur lesquelles se trouve notre mahomet !
Qui plus est, voyez comment sur sa hanche,
Tout doucement il est retombé !
Si on ne prend pas rapidement ses branches,
Notre feu sera fichu.

***

N° 9. ***Tout no coron i-st-in liyèsse*** (Warquignies)

1.

(el mèneû)

Tout no coron i-st-in liyèsse, — Tout notre coron est en liesse
V'là l'aliyon qui va r'veuni ! — Voilà l' âlion qui va revenir !

(LE CHOEUR)

Tire lira lira lirèsse !
Mariye arif' avé Louwis ! — Marie arrive avec Louis !

(el mèneû)

Que l' cieugn qui n'ara nié d' métrèsse — Que celui qui n'aura pas de bonne amie
In cachuch' eun' abie pou v'ni. — En cherche vite une pour venir.

(LE CHOEUR)

Tout no coron i-st-in liyèsse,
V'là l'aliyon qui va r'veuni !

2.

Lès djôn's djins ont sté fé l' quète — Les jeunes gens ont été faire la quête
Pou aprèter l' fièt d'aliyon. — Pour apprêter la fête d'âlion.
Tire liran lira lirette
Tire lirette lira liron !
L' coron t't-intiér' èst prèt' pou l' fièt, — Le coron tout entier est prêt pour la fête,
L' tas d' bos èst gros com' eun' méson. — Le tas de bois est gros comme une maison
Lès djôn's djins ont sté fé l' quète
Pou aprèter l' fièt d'aliyon.

3.

No mahoumét èst com' in-n-ome, — Notre mahomet est (grand) comme un homme,
Yét tout rous forc' qu'il èst bié cwit. — Et tout roux tellement il est bien cuit.
Tire lira liron lirome,
Tire liron lira liri !
Pou l' porter i faura quatr' omes, — Pour le porter il faudra quatre hommes,
Forc' qu'il èst gros yét bié rimpli — Tellement il est gros et bien rempli.

4.

Tout d'pwis l' Sint-André d' rumine
Pou yèt' el pus bon dès méneûs.

Tirelira lira lirine
Tirelira lira lireû !
Pou ménwâre d'ai pris Sérafine
Avé li n'srê nié mau-eureus.

Tout d'pwis l' Sint-André d' rumine
Pou yèt el pus bon dès méneûs.

Depuis la Saint-André je rumine
Pour être le meilleur des meneurs.

Comme « ménoire » j'ai pris Séraphine
Avec elle je ne serai pas malheureux.

5.

El' cant' co méyeûs qu' l'aloète,
Mi d' cant' co pus fôrt qu' in pinchon.

Tire lira lira lirète,
Tire lira lira liron !
Nos cant'rons bié tout l' long dé l' fiète,
Pou l' pus vayant d' tous lès corons.

Elle chante encore mieux que l'alouette,
Moi je chante encore plus fort qu'un pinson.

Nous chanterons bien tout le long de la fête,
Pour (être) le plus vaillant de tous les corons.

6.

Sérafin' a d'djà sté ménwâre
D'vant qu' no Louwis fuch' ingadjé.

Tire lira lira lirwâre,
Tire lira lira liré.
El' conwôt in miyon d'istwâres,
El' cantra si d'è mau m' goyer.

Séraphine a déjà été meneuse
Avant que notre Louis ne soit engagé.

Elle connaît un million d'histoires,
Elle chantera si j'ai mal au gosier.

7.

Vos dans'réz, vous, tout no djônèsse,

Vous danserez, vous, tous les jeunes (de chez nous),

Tant que l' feû d' l'alion brûl'ra.	Tant que le feu de l'alion brûlera.
Tire lira lira lirèsse,	
Tire lira lira lira !	
Mès wétiéz d' nié griyer vos fèsses,	Mais veillez à ne pas griller vos fesses,
Quand d' sauter l' feû l' momint vèra.	Quand de sauter le feu le moment viendra.

N° 10. ***Sint Djan a kèyu d'vins l' puch'*** (Wasmes)

A.

Sint Djan a kèyu d'vins l' puch'	Saint Jean est tombé dans le puits
Sint Piêr' l'a ratrapé	Saint Pierre l'a rattrapé.
Bayez-nous èn' bot' dé stragne	Donnez-nous une botte de paille
Pou li rinscaufer sès piéds,	Pour lui réchauffer les pieds.
Vif' Sint Pièr' !	Vive Saint Pierre !

B.

Sint Pièr' a kéyu vins l' puch'	Saint Pierre est tombé dans le puits
Sint Djan l'a ratrapé.	Saint Jean l'a rattrapé.
Eun' ourète pou rinscaufer sès piéds !	Une fascine pour lui réchauffer les pieds !
In mayét pou l'assoumer !	Un maillet pour l'assommer !
Deûs twas côps d' piéd pou l'incacher !	Quelques coups de pied pour le chasser !
Vif' Sint Djan ! Vive Saint Jean!	

C.

Sint Pièr' a kéyu vins l' puch'	Saint Pierre est tombé dans le puits
Sint Djan l'a ratrapé.	Saint Jean l'a rattrapé.
Eun' ourèt', In ramon. Tout est bon!	Une fascine. Un balai. Tout est bon !

***

N° 11. *In l' courti Djan Minike*

1.

In l' courti Djan Minike	Dans le verger de Jean Minike (Dominique)
Lès djônés fiy's vont v'ni danser!	Les jeunes filles vont venir danser !
Djanèt' yét Andjélik'	Jeannette et Angélique
Sont dja fin prêt's à coumincher.	Sont déjà fin prêtes à commencer.
C'm'incher !	Commencer !
Su l' courti Djan Minike,	Sur …
Lès djônés fiy's vont v'ni danser.	

2.

Tous les biaux moukwos d' tièt'	Tous les beaux mouchoirs de tête (foulards)
D'pwis deûs twas s'mèn's ont sté r'lavés !	Depuis quelques semaines ont été lavés.
R'lavés !	Lavés !
L'mié yét l' ciun d'Henriète.	Le mien et celui d'Henriette
C'est no man qui l'a r'passé.	C'est notre maman qui les a repassés.

3.

Piêr' a r'clowé lès brîd's	Pierre a recloué les brides
Dès brîd's tout nwèv's à sès chabots.	Des brides toutes neuves à ses sabots.
Chabots !	Sabots !
D'è vu lès ciuns d' Louwis.	J'ai vu ceux de Louis.
Ils sont pus nwârs que m' caraco.	Ils sont plus noirs que mon caraco.

4.

L' courti i dégriol'	Le verger descend en pente
Pa d'lé l' rî pu foût qu'in tèri.	Près du ruisseau plus fort qu'un terril.
Tèri !	Terril !
In f'sant vos caracol's	En faisant vos tours et détours
Pèrdéz byin gard' de n' nié kéyî.	Veillez bien à ne pas tomber.

5.

Au feu, l'année passée	Au feu, l'année dernière

Piêr'-Djo yét Marie ont kéyu.
Pierre-Joseph et Marie sont tombés.

Kéyu !
Tombés !
Si l' bèle avot sté l'vée,
Si la lune eût été levée,
Tous lès danseurs lès arôt' vu.
Tous les danseurs les auraient vus.

6.
L' mamér' Titin' Boulèt'
La mère de Titine Boulette
Quand l' fréquentot avé Tanta.
Quand elle fréquentait avec Tanta.

Tanta !
Tanta !
El' èt dalée su l' cu.
Elle est tombée sur le cul.
La mis eun' eûr pou r'veni d'là.
Elle a mis une heure pour revenir de là.

***

N° 12. ***L'aloèt' éyét l' pinchon.*** (Pâturages)

1.
(méneû ou ménwâre)
L'aloèt' éyét l' pinchon
L'alouette et le pinson
Il ont volu s' marier à deûs.
Ont voulu se marier
(LE CHOEUR)
Tra la la la la la la !
La la la la la la la la.
(méneû ou ménwâre)
Is n'awôt'pas ni sou ni may'
Ils n'avaient ni sou ni maille
Pou yeûs' fé cwîr' in p'tit souper.
Pour faire cuire un petit souper.
(LE CHOEUR)
L'aloèt', falariguèt'
Eyét l' pinchon, falarigon

2.
Is n'awôt'pas ni sou ni may'
Pou yeûs' fé cwîr' in p'tit souper.
Tra...
I viét à passer in pourchau
Vient à passer un cochon
Avèc eul deumitan d'in g'vau.
Avec la moitié d'un cheval.
L'aloèt'...

3.

« Dé l' viand', nos d'avns brâmint.
Mès dou pégn, nous n'en avons pwingn. »

« De la viande, nous en avons beaucoup.
Mais du pain, nous n'en avons point. »

4.

I viét à passer in-n-uchégn
Avé 'n' deumi douzèn de pégns.

Vient à passer un porte-huche
Avec une demi-douzaine de pains.

5.

« Pou dou pégn, mét'nant nos d'avons,
Mès nos n'avons ni bièr' ni végn. »

« Pour du pain, maintenant nous en avons,
Mais nous n'avons ni bière ni vin. »

6.

I viét à passer eun-och'cu,
Avèc eun' ton' dé bièr' su s' cu.

Vient à passer un hoche-queue,
Avec une tonne de bière sur sa queue.

7.

« Pou de l' bièr', asteur, nos d'avons.
I n' nos mâqu' foc in p'tit violon. »

« Pour de la bière, maintenant nous en avons.
Il ne nous manque qu'un petit violon. »

8.

V'là qu'i viét à passer in cat.
Avèc in p'tit violon d'zous s' bras.

Voilà que vient à passer un chat.
Avec un petit violon sous le bras.

9.

« Invitéz-m' mé à vo souper.
Et j' vos f'rè brâmint danser. »

« Invitez-moi à votre souper.
Et je vous ferai danser. »

10.

« Ç'sort' dé dans' là, n' c'èst nié foût m' gout.
Monsieu l' cat, d'è mieus m' passer d' vous. »

Ce genre de danse-là n'est pas fort à mon goût.
Monsieur le chat, je préfère me passer de vous.

***

N° 13. ***Eul biau tamps va r'veuni.*** (Hornu-Boussu)

1.

(el mèneû)

Eul biau tamps va r'veni — Le beau temps va revenir
In lès gardégns, in lès courtis. — Dans les jardins et les vergers.

(LE CHOEUR)

Tra la la la la la la la la la la la la la

(el mèneû)

On-n-intind d'djà lès djôn's dîr' leûs canchons. — On entend déjà les oiseaux dire leurs chansons.
Lès aloèt's yét les pinchons — Les alouettes et les pinsons
Lès routchoutchou, lès ritchitchi

(LE CHOEUR)

Lès routchouchou, lès ritchitchi
Eul biau tamps va r'veni
In lès gardégns, in lès courtis.

2.

L'ièrp' a deudjà r'vèrdi — L' herbe est déjà reverdie
Au piéd dès ay's yét dès téris. — Au pied des haies et des terrils.
Tra la... in lès courtis.

3.

Tous lès saus ont blanki — Tous les saules ont blanchi
Dépwis l' prumier salô qu'a lwit. — Depuis que le premier soleil luit.

4.

Lès ayéts vont flori — Les jonquilles vont fleurir
Au fond dès bos, d'sous lès tayis. — Au fond des bois, sous les taillis.

5.

Lès bos saront djolis — Les bois seront jolis
Quand t't-avau is saront floris. — Quand partout ils seront fleuris.

6.

Vins m' cwêr, eul salô lwit, — Dans mon cœur le soleil luit
Dépwis qué m' métrèss' m'a dit oui. — Depuis que ma promise m'a dit oui.

7.

D'vins lès bokés r'vèrdis — Dans les bosquets reverdis

D' m'in dirê bèl'mint avé li.

Je m'en irai tout doucement avec elle.

8.

Yét quand s'ra pou r'veni
Nos cwèrs saront tout rinjouwis.

Et quand ce sera pour revenir
Nos cœurs seront tout réjouis.

***

N° 14. ***L'éscouvion*** (Wasmes)

À l'éscouvion ! À l'éscouvion !
Porte peugnes ! Porte pwâres !
Porte cheriss's toutés nwâres !
Porte pron's plin dès catwâres !

Porte peugn's com' dès bouléts !

Porte pwâr's à plins paniers !

A l'escouvion ! A l'escouvion !
Porte pommes ! Porte poires !
Porte cerises bien noires !
Porte prunes plein des panetons !

Porte pommes comme des boulets !

Porte poires à pleins paniers !

Pwârier ! Pumier !
Si t'ès bié kèrkié,
Dé t'viré voltié !
T'aras dou fumier !
Dé t' sougn'ré fin bié !

Poirier ! Pommier !
Si tu es bien chargé,
Tu auras mon amitié !
Tu auras du fumier !
Je te soignerai très bien !

Si tu n'bay' rié,
Dé t'abatrè
Dé t' déscomp'ré
In p'tits bastons
Pou l'éscouvion !

Si tu ne donnes rien,
Je t'abattrai
Je te découperai
En petits bâtons
Pour l'escouvion !

À l'éscouvion ! À l'éscouvion !
À l'éscouvion !

***

Bibliographie

Capron(André), avec la collaboration de Nisolle (Pierre), *Essai d'illustration du parler borain*, Charleroi, Lingva MicRomania, 2003.
Coulon (Roland), *L'Âlion de Colfontaine. Un reliquat de cultes païens dans le folklore du Borinage ?*, Boussu,Cercle d'histoire et d'archéologie de Saint-Ghislain, 1992.
Dupont (Augustin), *L'Âlion*, dans le journal montois *La Province*, 9 mars 1959.
Laurent (Emmanuel), *Nouveau Dictionnaire Borain-Français*, 1983.
—, *Wasmes. Au fil du temps...*, Publication extraordinaire du Cercle d'histoire et d'archéologie de Saint-Ghislain, 1981.
Libiez (Albert), *Chansons Populaires de l'Ancien Hainaut* (notes de Roger Pinon), Volume V, Bruxelles, 1958.
—, *L'orignalité des chansons d'alion*, Bruxelles, Commission de la vieille chanson populaire (Ministère de l'Instruction Publique), 1951.
Raveline (Henry), *V'la l'âlion r'trouvé !*, Mons, Histoire d'el Ceurière. Première série, s.d.
Renard (Marius), *Le Borinage*, Mons-Frameries, Ed. Union des Imprimeries, 1917.
Sigart (J.), *Dictionnaire du wallon de Mons et de la plus grande partie du Hainaut*, Bruxelles-Leipzig, 1866.

---

1 Les chansons, dont nous respectons la graphie originale, figurent dans le livre d'A. Libiez, *Chansons populaires de l'Ancien Hainaut* et, à l'exception de la chanson n° 10, dans l'ouvrage de R. Coulon, *L'Âlion de Colfontaine*.

2 *assaut* : danse rapide et sautillante impliquant de la part du danseur des flexions et extensions des jambes.

3 *branche* : groupe de danseurs dirigé par une mênoire et formant une farandole.

4 L'expression « *lès viaus d' mars* » peut s'employer en borain pour désigner les giboulées de mars.

5 càd. l'aire où l'on bat le grain.

6 càd. celle qui sera sans cavalier.

7 À Wasmes, la tradition des feux Saint-Pierre est encore vivace. On allume des bûchers en différents endroits du village lors de la fête de la Saint-Pierre à la fin juin.

8 *ablagne* : fiancée, bonne amie, promise, ou simplement jeune fille à marier.

9 Selon Roland Coulon la chanson devrait compter 28 strophes mais il n'en cite que 7, à savoir la première et les six dernières.

10 *caya* : 1. terrain en forte pente. 2. (au charbonnage) galerie en plan incliné, à double voie, pourvue au sommet d'une poulie.

Qu'est-ce qu'un *tchouktchouk* ?

Note complémentaire

L'étude que nous avons publiée dans le numéro spécial des DW[1] a suscité plusieurs réactions chez nos lecteurs. La plus importante et la plus intéressante est celle du Tournaisien Mario Hanart, que nous tenons à remercier vivement pour ses informations. Notre lecteur nous livre des références complémentaires à des dictionnaires ou lexiques picards en même temps qu'il nous donne à connaître une chanson qui a été imprimée en 1910.

Nous nous plaisons à faire état de cette communication.

Les dictionnaires

Notre lecteur a relevé les quelques attestations complémentaires suivantes, dont une est inédite :

- M. Lateur, *Lexique du parler populaire et ouvrier des régions minières d'Artois*. Avion, 1951 (chez l'auteur, 31, r. Briquet) : « **Tchoutchouck**, n. m. Surnom de Nord-Africains 'Ichi, in à [sic] point querre chés tchoutchoucks' = ici l'on n'aime pas les Nord-Africains, beaucoup trop se conduisant mal. » (209 b)

- G. Dubois, *2 000 mots du patois de chez nous*, s. l., s. éd., [1981 ?] : « **Tchoutchouck**, n. m. surnom donné aux Nord[-] Africains // 'avec tes longues loques, t'arsonnes à un tchoutchouck, marchand d' tapis'. » Attestation valant pour la région de Béthune [BE], à tout le moins.

- R. Lepoint, *Petit lexique du patois des « leûs »*, Onnezies (Honnelles), A.S.B.L. Maison des Jeunes et de la Culture D'onnezies, 1988 : « **Tchouc-tchouc**, s. m. : marchand ambulant,

souvent mag[h]rébin. » (315) Attestation valant pour Onnezies [Mo 64].

- *Le picard du pays d'Ath*. Glossaire, s. l., s. éd., [2000] : « **Tchouk-tchouk** (n. m.), marchand de tapis ambulant (souvent Nord-Africain ou Turc. » (278) En l'occurrence, l'attestation doit valoir pour Ath [A1].

- Ch. DUVAL, *Dictionnaire wallon*. « **Tchouc-tchouc** = type de l'Afrique du Nord, faisant comm[erce] ambulant de tapis, bibloteries [sic], verroteries, etc. » (tome 2). L'attestation doit valoir pour Antoing ([To 78] où Duval est né le 3 février 1896 et où il est mort le 28.02.1968. L'ouvrage est inédit[2].

Témoignages écrits

Une chanson du Tournaisien Henri Thauvoye

Notre correspondant nous transmet le texte d'une chanson tournaisienne intitulée *L' Tchouck-Tchouck* de Henri Thauvoye (Tournai 10.03.1879 – Bruxelles [Schaerbeek], 08.05.1944)[3]. Nous retranscrivons ci-dessous cette chanson, en même temps que nous en proposons une traduction[4].

L' Tchouck-Tchouck

À mon ami Adolphe Wattiez,
Président d'honneur du C. W. Tournaisien.

Air n° 1
On m'a dit qu' j'aveos fet celle cancheon,
par jalouseté d'sus les Tchouck-Tchouck !
Ch'est la vérité ; i m' faittent du tort in
vindant leur nougat.

I
Aux invireons d' no karmesse,
Arrif' fin bénesse,
Sans treop d'imbarras,
Tra la la !
Toute ein' fameuss' bint' de types,
Des vrai's tiett's de pipes,
Couleur chucolat !
Tra la la !
I déquinttent d' l'Algérie,
Mêm' du Congeo,
La vérité, je l' parie,
Chest d'ein dépeôt !
On a l' vénette,
D' vîr leur binette.
Qui c' que ch'est qu' cha !
Arbi ! Arba !
Bé jour de Dieu, je n' voudreos pos,
Caire d' sur euss's, au couan d'ein beos.
On f'reot bin mieux, pou ces brigands,
D' tâcher d' les fair' tous foutte l' camp !
Allah ! Allah !
Refrain
– Jou' Tchouck-tchouck, Madame,
Et mêm' si gagn's pas.
Alorss' toi réclame
Tit bâton nougat !
Ohli-Ohla !
Macach'-Bono… ô. ô. ô ! –

Air n° 1
On m'a dit que j'avais fait cette chanson
par jalousie contre les Tchouck-
Tchouck ! C'est la vérité ; ils me font du
tort en vendant leur nougat.

I
Aux environs de notre kermesse,
Arrive toute contente,
Sans trop de gêne,
Tra la la ! (1)
Toute une fameuse bande de types,
De vraies têtes de pipe,
Couleur chocolat !
Tra la la !
Ils descendent de l'Algérie,
Même du Congo,
La vérité, je le parie,
C'est d'une prison !
On a peur
De voir leur binette.
Qu'est-ce que c'est que ça !
Arbi ! Arba ! (2)
Bonjour de Dieu, je ne voudrais pas
Tomber sur eux au coin d'un bois.
On ferait bien mieux, pour ces brigands,
D'essayer de les faire foutre le camp !
Allah ! Allah ! (2)
Refrain
– Joue Tchouck-tchouck, Madame,
Et même si [tu] gagnes pas,
Alors, toi, réclame
Petit bâton de nougat !
Ohli-Ohla ! (1)
Mauvais, mauvais… ô. ô. ô ! – (2)

II

Mes v'là qu'à travers tout l' ville,
L' binte el' séparpille,
Gare à qui l' z'ara !...
Tra la la !
Dins l' z'estaminets tout d'eine,
I rintent sans gêne,
Pinsant qui n'a qu'à !...
Tra la la !
Ces osiéaux tout pleins d' franchisse,
Pus qu' des teigneux,
I z'étalent leu marchandisse,
Queu tas d' soyeux !
– Toi veux des perles ?
– Neon, vilain merle,
Ward' les pour ta ! –
Arbi ! Arba !
– Jouli collier tout plein brillants
Je donne à toi pou quarant' francs !
– Més dis ein peo, ta t' fous d' mi,
Au bazar, ch'est deux cens' et d'mi !

Allah ! Allah !

(Refrain)

III

Du quertin sort'ent les brod'ries
Blouss's de fintaisies,
Des kéauch's et des bas !
Tra la la !
D' z'odeurs dins des fin's boutelles
Puis des bouqu's d'orelles,
Et des broch's estra !
Tra la la !
Et quand i veot que l' moutarte
Vient t'ortourner,
I t'avinche ein tas d' chuquartes

– Vas t' pourméner !
– Bono pastille ;
– Laiss' me tranquille !
Fous l' camp par là !
Arbi ! Arba !

II

Mais voilà qu'à travers toute la ville,
La bande s'éparpille,
Gare à qui les aura !
Tra la la !
Dans les estaminets, tranquilles,
Ils entrent sans gêne,
Pensant qu'il n'y a qu'à !...
Tra la la !
Ces oiseaux tout pleins d'audace,
Plus que des teigneux,
Ils étalent leur marchandise.
Quel tas d'emmerdeurs (sciants)
– Toi [tu] veux des perles ?
– Non, vilain merle,
Garde-les pour toi ! –
Arbi ! Arba !
– Joli collier tout (plein) brillant
Je donne à toi pour quarante francs !
– Mais dis un peu, tu te fous de moi,
Au bazar, c'est deux cens [4 centimes] et demi !
Allah ! Allah !

(Refrain)

III

Du cabas sortent les broderies,
Blouses de fantaisie,
Des chaussettes et des bas !
Tra la la !
Des parfums dans de fines bouteilles,
Puis des boucles d'oreilles,
Et des broches extra !
Tra la la !
Et quand il voit que la moutarde
Vient te retourner [te monte au nez],
Il t'avance [te propose] un tas de sucreries,
– Va te promener !
– Bono pastille ;
– Laisse-moi tranquille !
Fous le camp par là !
Arbi ! Arba !

Tes camarat's pou t' rint' contint,
S'in veont tripoter dins s' quertin,
I z'accroch't'nt eiun tapis sus t' deos.
T'ov'là l' Tchouck-Tchouck Habou !-
Chéjeo !
Allah ! Allah !
(Refrain)

IV
Te l'inveos pus leong que l' diable,
V'là les tapis d' table,
Autant qu' tin voudras,
Tra la la !
Après cha ch'est des piéaux d' vacque,
Ah ! beon Dieu quell'nacque,
Cha pue à quinz' pas !
Tra la la !
– Vois Mossieu le chaud fourrure,
Lui !... acheté ?...
Sus t' visach' t'orcheos c' n'ordure,
T'es t'impesté !
– Peau rar' d'Afrique !
– T' f'reos rire ein' brique,
Sacré colas !
Arbi ! Arba !
– T'es t'ein royal minteû, Tchouck-tchouck !
Cha m'a tout l'air de l' pieau d'ein bouc,
Te l'as volé', je n' sés pos d'ù,
Les poils i caitt'nt in sacquant d'sus !
Allah ! Allah !
(Refrain)

V
Més c't' osiéau d'ein' noirte race
Ireot même à t' tasse,
Pou voler c' que t'as,
Tra la la !
Sus t' queompte i comminte ein' pinte.
– D' quoi, t'as mal à t' vinte,
Et tiès c' qu'i l' pai'ra !
Tra la la !

Tes camarades, pour te rendre content,
S'en vont farfouiller dans son cabas.
Ils accrochent un tapis sur ton dos.
Te voilà le Tchouck-Tchouck *Habou !-Chéjeo !* (3)
Allah ! Allah !
(Refrain)

IV
Tu l'envoies au [plus loin que le] diable,
Voilà des tapis de table,
Autant que tu voudras,
Tra la la !
Après ça, c'est des peaux de vache,
Ah ! bon Dieu quelle [mauvaise] odeur,
Ça pue à quinze pas !
Tra la la !
– Vois, Monsieur, le chaud fourrure
Lui !... acheté ?... (voulez-vous l'acheter ?)
Sur ton visage tu reçois cette ordure,
Tu empestes !
– Peau rare d'Afrique !
– Tu ferais rire une brique,
Sacré Colas !
Arbi ! Arba !
– Tu es un royal menteur, Tchouck-tchouck
Ça m'a tout l'air de la peau d'un bouc, (4)
Tu l'as volée je ne sais où,
Les poils tombent quand on tire dessus !
Allah ! Allah !
(Refrain)

V
Mais cet oiseau d'une noire race
Irait même dans ta tasse,
Pour voler ce que tu as,
Tra la la !
Sur ton compte, il commande une pinte.
– Quoi, tu as mal au ventre,
Et qui est-ce qui la paiera !
Tra la la !

Enfin v'là l' Tchouck-tchouck qui sorte
Tout s' farfouillant,
Te l'intinds qui bucque l' porte
En t'in...sultant
Vite i décampe,
Dreot chez Bis.ampe
Ou : Au Gris Cat !
Arbi ! Arba !
Ta te respir's et d'ein beon cœur,
Te vas vider t' pinte in s'n' honneur,
Après cha t'in aller coucher...
Ein eautte i rint' pour r'commincher !
Allah ! Allah !
(Refrain)

Enfin voilà le Tchouck-Tchouck qui sort
Tout en se fouillant [?]
Tu l'entends qui frappe à la porte
En t'in... sultant (2)
Vite il décampe
Droit chez *Biscampe* (5)
Ou au *Gris Chat* ! (5)
Arbi ! Arba !
Toi tu respires et d'un bon cœur
Tu vas vider ta pinte en son honneur,
Après ça tu vas te coucher...
Un autre entre pour recommencer !
Allah ! Allah !
(Refrain)

(1) Onomatopées comme on en rencontre souvent dans les chansons, dans les comptines…

(2) La stigmatisation « arabe » de ces colporteurs, teintée de xénophobie facile, se fait par le recours dépréciatif à la référence religieuse (« Allah ! Allah ! »), à la race (« Arbi [5] ! »), par le jeu verbal de l'assonance (« Arbi/Arba »), par la référence caricaturale – par le biais du calembour – à l'organisation institutionnelle des pays islamiques (« En t'in… sultant »), par l'utilisation d'expressions d'origine arabe exprimant le dégoût (« macach' bono [6] »)…

(3) Il semble qu'il faille écarter la traduction de *habous* que propose André Lanly, dans *Le français d'Afrique du nord* (Paris, Claude Tchou, 2003, pp. 87-88) : « fondations pieuses musulmanes ». [Et Jeanne Duclos, dans son *Dictionnaire du français d'Algérie* (Paris, Bonneton, 1992, p. 77) donne de habous la même définition que Lanly.] Par contre est très intéressante la communication d'Esther Baiwir : « *Aboû* signifie 'père' en arabe (v. Reig Daniel, *Dictionnaire arabe-français / français-arabe*, Paris, Larousse, 1999 (première édition 1983)). En outre, le mot entre souvent dans la composition de noms propres ou de surnoms. Ainsi, un homme sera parfois appelé du nom de son fils aîné précédé de *Aboû* (*Aboû al-Qâsim*, par exemple). Mais le second élément peut être d'une autre nature ; ainsi, plusieurs prédicateurs arabes ont été surnommés *Aboû himâr*, 'le père de l'âne', soit plus exactement 'l'homme à l'âne', en vertu de leur mode de déplacement (http://fr.wikipedia.org/wiki/Abou_(arabe)). Comp. encore *Abou Simbel*, litt. 'le père de l'épi' ; *Abou Ghraib*, nom de ville irakienne dont le nom signifie 'le père du corbeau' ; etc. Deux arguments sont en faveur de cette identification ; d'une part, l'origine arabophone des colporteurs appelés *Tchouk-tchouk* ; d'autre part, le fait que le mot soit suivi d'un autre élément. En effet, même si celui-ci n'est pas clairement identifié, il pourrait constituer une locution avec notre *habou*. » Par ailleurs, Jean-Marie Kajdanski propose cette explication : « jeo : point victorieux au jeu de boules 'carreaulé' (jeu spécifique à Tournai et région limitrophe) lorsque la boule s'arrête près du but ; les joueurs gagnants crient : 'Ch'est jeo!' Somme toute, on pourrait traduire l'expression en « P'tit père, tope là … [et le tapis est à toi]. »

(4) Dans *Le retour aux lumières* (1912, p. 36), Horace Van Offel a écrit : « Aux vendeurs de tapis turcs, de peaux de chèvres et de bibelots d'Orient [à Anvers], elle inspirait presque de la terreur : – Combien, *tchouk-tchouk*, pour cette espèce de vieille sale peau miteuse. » (Communication de Jean Lechanteur) Le vendeur de tapis d'Orient est donc aussi un vendeur de peaux.

(5) « *Biscampe, Au Gris Cat* » sont manifestement des enseignes de cabarets.

***

Un récit du Montois Maurice Coupez

À la chanson que nous communique notre correspondant, ajoutons la description suivante, intéressante elle aussi, intitulée « Tiouck-tiouck », que nous devons à Maurice Coupez :

> Faites pas tiouck-tiouck mossieu, et vous mamzelle ?
>
> Eié l' turc, ou soi-disant turc, desquind l' platieau qui l'a sur l'pot d' fleur à floche qui r'coufe ess' tiètte, éié s'in va d' tabe in tabe imbéter les buveurs avec es' nougat...
>
> Toudis pus nombreux, i ramassent-té dés yards, avec leu « toujours content, bon caractère... »
>
> El pus souvint, c'est des Flaminds... contints, enn' sé mettant jamais in râche. I z'ont réeson, i vindent, on leur z'acate pus volontiers, surtout lés jeunés fies, pasqué i d'a qui n' sont nié léeds saviez ! avec leus grands ies noirs éié leu tiètte crolée... « Faites pas tiouck-tiouck, mam'zelle [7] ? »

Témoignage, en français, du Calaisien, le docteur Georges

Dans ses *Mémoires de jeunesse et de guerre*, le docteur Georges écrit :

> Le 5 septembre [1916], Paul quitte son poste de secours pour visiter les compagnies qui ne sont pas très loin en direction de Combles. Dès que nous sortons de la carrière, les balles de mitrailleuses sifflent, tirées depuis plus de 600 mètres et leur précision s'en ressent. Un brancardier de secours, d'ordinaire fanfariste, horloger à Marseille, au bout de 100 mètres décide de ne pas aller plus loin ; il me propose alors si je le laisse rester là où nous sommes, une belle montre en or. Je lui réponds que j'en ai déjà une achetée par mon père 3 Frs 50 à un Tiouktiouk, ainsi appelait t-on ce genre de commerçant ambulant et qu'elle me suffit amplement pour gérer l'importance présente de mes horaires [8] !

Des formules énigmatiques

Un des intérêts de la chanson de Thauvoye est qu'elle date de 1910 ; elle est donc de deux ans antérieure à la mention écrite

la plus ancienne que nous avions trouvée et qui, due à Georges Ista [9], datait, elle, de 1912. Selon notre correspondant, cette mention « écarterait l'hypothèse selon laquelle l'apparition du personnage et sa dénomination soient à mettre en relation avec la participation de troupes nord-africaines à la première guerre mondiale ». Cette opinion mérite de retenir l'attention : dans la chanson, les *tchouktchouks* sont décrits comme évoluant en « bandes » et fréquentant particulièrement des rassemblements tels que ceux que l'on rencontre à l'occasion des kermesses. Si nous n'avons aucune raison d'écarter l'hypothèse selon laquelle, en région néerlandophone, le personnage et le terme pour le désigner ont connu une large diffusion à la faveur de la première guerre mondiale [10], il faut bien considérer que, en région francophone, et plus particulièrement en territoire picard (qui semble être le vecteur par lequel ce terme a pénétré sur le territoire wallon), *tchouktchouk* était déjà largement connu dès avant la guerre. Mais cette antériorité ne s'oppose nullement à ce que nous considérions, avec Albert Dauzat, que « *tchouktchouk* (riz) (...) plus ou moins déformé, a été en usage, dans certaines unités métropolitaines pendant la guerre »[11] et même avant la guerre.

Plus originale nous semble l'hypothèse que fait notre correspondant, hypothèse qui, se fondant sur les quatre premiers vers du refrain – *Jou' Tchouck-tchouck, Madame, / Et mêm' si gagn's pas. Alorss' toi réclame / Tit bâton nougat !* – « montre[rait] que le colporteur aurait pu tirer son nom d'une sorte de jeu de hasard, le 'tchouk-tchouk', qu'il proposait aux gens, un 'tit bâton de nougat' servant de lot de consolation pour qui perdait ». Hypothèse *a priori* hasardeuse, parce qu'aucun des picardisants consultés n'a pu nous dire avec certitude comment traduire l'expression *Jou' Tchouck-tchouck* [= joue *avec le* ou joue *au*

Tchouktchouk], pas plus qu'aucun ne se souvient de ce en quoi aurait pu consister cet éventuel jeu de hasard. Notons surtout que notre « pâtissier-poète », comme le qualifie son préfacier, Ad. Wattiez, a utilisé la majuscule à l'initiale, ce qu'il n'aurait manifestement pas fait si le Tchouktchouk n'avait pas désigné une personne. Par ailleurs, n'oublions pas que la raison d'être de la chanson est de décrire un personnage qui correspond en tous points à tous les tchoukchouks que nous avons eu l'occasion de décrire dans notre article précédent.

Si le premier vers du refrain de la chanson de Thauvoye contient l'invitation « Jou' Tchouck-tchouck, Madame », le récit de Maurice Coupez reproduit l'interpellation du colporteur invitant ses clients potentiels à « *faire* tiouk-tiouk », démarche présentée comme ludique.

Ces textes de Thauvoye et de Coupez nous incitent à ne pas exclure *a priori* l'hypothèse d'une référence au jeu africain *tiouk tiouk* que les spécialistes considèrent comme une variante du jeu chinois, appelé *fan-tan* ou du *nim* américain, qui appartiennent tous à la classe des jeux de déplacement. Tous ces jeux sont des « jeux à somme nulle (deux joueurs, un vainqueur et un perdant, pas d'égalité possible). Ce nom (tiré du radical allemand *nim* qui signifie *prendre*) a été donné par le mathématicien anglais Charles Léonard Bouton en 1901 »[12]. Depuis le film d'Alain Resnais, ce jeu nous est connu sous le nom de « jeu de Marienbad ». Aucun de nos témoins ne s'est toutefois souvenu que notre colporteur « marchand de tapis d'Orient de Tournai » exerçait une activité parallèle consistant à proposer à ses chalands éventuels de jouer avec lui à des jeux de hasard, fussent-ils ou non à base de mathématique récréative. Mais il est possible que, lorsqu'ils ont abandonné le porte-à-porte pour se replier sur les foires, les tchouktchouks aient alors diversifié leurs activités en ajoutant à

leur petit commerce de tapis les jeux de table, la vente de nougat ou de bijoux de pacotille, comme le dit le docteur Georges. Mais, à ce moment-là, leur qualification de *tchouktchouk* leur était probablement acquise depuis longtemps.

Tchouk tchouk à Malmedy

Dans un ouvrage de Laurent Lombard [13], on a relevé la citation suivante : « Le vieux Didèbèr [14] de Xhoffraix parcourait les rues de Malmedy, cocardier et sarcastique, en criant : 'Tchouk, tchouk, vive les Français !' » Ce personnage pittoresque du début du dix-neuvième siècle, haut en couleur, ne devait nullement faire référence au personnage qui nous intéresse.

En parallèle à cette citation, on retiendra celle d'un noël malmédien qui compte de nombreux couplets et dont voici le premier :

Tchouk ! Tchouk ! bon Diu quu fêt-i freûd !
Tchouk ! Tchouk ! bon Diu quu fêt-i freûd !
Lès dints m' clapèt, s'adje mâ d' mès deûts !
Très doû Diu, quéle djalée !
Cist' èfant sèrè mwart du freûd !
Pwartans li p'one blamée.

Auguste Doutrepont, dans *Les Noëls wallons*, p. 120, atteste l'existence d'un noël malmédien portant le titre *Tchouk Tchouk*. Notre consoeur Renée Boulengier-Sedyn, que nous remercions vivement pour nous avoir donné l'information, précise : « Ce noël est toujours interprété lors de la *Sîze du Noyé* du Club wallon. Il l'a encore été le 14 décembre 2007. Le 20 décembre 1991 (toujours la *Sîze du Noyé*), le Club wallon a chanté le *Tchouk Tchouk ! bon Diu, quu fêt-i freûd* (*êr populêre*), aux multiples couplets (...) et qui est une variante du noël figurant dans l'ouvrage de Doutrepont (bas de la p. 129 et sv.). »

Il est exclu, dans ces deux cas, d'y voir une allusion au *tchouktchouk*, 'marchand ambulant', qui nous occupe. Par ailleurs, dans les dictionnaires du wallon malmédien, nous lisons que *tchouk* est une interjection qui, chez Villers, exprime « une impression de chaleur » (467b), alors que, chez Scius (326), elle est utilisée « pour exprimer le froid », ce qui, à la limite, revient au même : ce type de perception chaud/froid, la Faculté le qualifie de « somesthésie extéroceptive ».

S'il est évident que, dans le noël malmédien, *tchouk tchouk* est une onomatopée exprimant à la fois le chaud et le froid, « ne pourrait-on pas, comme le suggère notre consœur Renée Boulengier-Sedyn interpréter littéralement l'exclamation du Xhoffurlain comme 'Chaud ! Chaud ! Vive les Français' » ?

Il est curieux toutefois de constater qu'un témoin malmédien, aujourd'hui septuagénaire (P. K), croit se souvenir que ce noël de son enfance commençait de cette façon :

Tchouktchouk ***nougat*** *! bon Diu quu fêt-i freûd !*

Télescopage significatif entre le souvenir du noël folklorique et le souvenir émerveillé de la BD qui a charmé son enfance... Ce qui nous ramène, une fois encore, à Hergé.

Retour à l'injure haddockienne « tchouktchouk-nougat »

Dans notre article précédent, en note 16, nous citions le petit livre d'Algoud, *Le petit Haddock illustré*, où l'auteur avouait ignorer le sens de l'injure « tchouktchouk-nougat ». Dans une nouvelle édition, intitulée *L'intégrale des jurons du capitaine Haddock, Le Haddock illustré* [15], l'auteur apporte le complément d'information suivant : « étym. i[nconnue] pour tchouk-tchouk. (...) Si l'on sait que le nougat est une confiserie faite de noix d'amandes grillées et de caramel ou de miel, et dont Montélimar s'est fait

une spécialité, qu'en est-il de ce tchouk-tchouk auquel l'associe le Capitaine ? Certes, dans César Cascabel, de Jules Verne, le héros doit affronter la redoutable tribu des Tchouk-Tchouk au cours d'un voyage en Europe centrale. Mais, si marqué qu'il ait été par ses aventures dans cette région aux côtés de Tintin, Haddock, lorsqu'il proféra pour la première fois cette invective dans *Le Crabe aux pinces d'or*, ne s'était pas encore rendu en Bordurie ou en Syldavie. Des recherches, confirmées par une enquête menée dans les quartiers populaires de Bruxelles et de Tournai ainsi qu'à Hazebrouck, indiquent que, jusque dans les années soixante, on appelait « tchouk-tchouk » tout marchand ambulant d'origine maghrébine qui passait de porte en porte. Un de ces tchouk-tchouk, nommé Sidi ben Moka, figure d'ailleurs tout au long des aventures de Bob et Bobette, de W. Vandersteen, *La princesse enchantée*. » (pp. 82-83). Voilà qui apporte quelques précisions, que nous avions déjà données, sur un des aspects de l'origine de l'injure volontiers proférée par l'impétueux et véhément capitaine Haddock. Mais l'auteur ne dit pas que ce « marchand ambulant » ne vendait, lorsqu'il faisait du porte-à-porte, que des « tapis d'orient » ou présentés comme tels. Encore une fois, la relation entre tchouktchouk et nougat n'est pas établie. Or ce n'est que lorsqu'il se mit à hanter les foires, à l'instar du « marchand de carabouya [16] », que le tchouktchouk se mit à proposer du nougat aux chalands et aux badauds.

Étymologie

En ce qui concerne l'étymologie du terme *tchouktchouk*, si les informations nouvelles excluent implicitement l'origine onomatopéique proposée par von Wartburg, elles orientent plus sûrement notre attention vers une origine « africaine » : nous avions opté pour la référence à *tchouktchouka* (sorte de

ratatouille), le soldat maghrébin – ayant été incorporé dans les troupes métropolitaines avant de se convertir, sur le territoire de l'Hexagone, en marchand ambulant, – étant un « mangeur de *tchouktchouka* » ; dans l'état actuel de nos informations, nous ne devons pas exclure la référence au jeu de table africain, le *tiouk-tiouk*, dont l'origine dans ce cas pourrait être onomatopéique. Mais si cette hypothèse ne peut pas être écartée, elle reste cependant moins assurée que la première en raison du caractère unique de cette mention et de l'incertitude de son interprétation (jouer à un jeu ou jouer avec une personne) [17].

Guy Belleflamme
avec la collaboration de Jean-Marie Pierret

---

1 « Les dialectes de Wallonie », tomes 31-32-33, pp. 25-68.

2 Ajoutons à ces références, et pour faire bonne mesure, la définition qu'en donne, dans son récent *Dictionnaire wallon*, (« Dîre èt scrîre è walon », 2007, 690 pages), notre confrère Émile GILLIARD : « *tckouk-tchouk*, n. m., vx, anciennement, marchand de tapis ambulant ; *Tchouk-tchouk*, n. pr., employé jadis pour désigner les Nord-Africains qui se présentaient souvent aux portes en proposant des tapis orientaux et par extension leurs congénères. » (p. 628b).

3 Henri THAUVOYE, *Sans Malice*, vingt chansons du terroir. Tournai, imprimerie Delcourt-Vasseur, 1910, pp. 3-6. Nous respectons la graphie originale.

4 Un grand merci à nos amis Jean-Marie Kajdanski et Pierre Nisolle qui nous ont aidés à lever certaines énigmes.

5 *Arbi* = Arabe. On se rappellera l'explication que donne Albert DAUZAT, dans *Les argots, caractères, évolution, influence* (Paris, Delagrave, 1929, pp. 85-86) : « *Arabi*, nom de l'Arabe en arabe, accentué sur la première syllabe, s'est contracté en *Arbi* (*Pan ! Pan ! l'Arbi* est une anciennes chansons de l'armée d'Afrique) ; popularisé en France, le mot a pris un suffixe argotique, *Arbicot*, puis a été abrégé en *Bicot* (on ne peut nier que la racine bique ait été pour quelque chose dans l'affaire). » – Dans le *Dictionnaire du français d'Algérie* de Jeanne DUCLOS (Paris, Bonneton, 1992, p. 20b), on peut lire sub v° Arbi : « Arabe (surtout autrefois dans les milieux militaires). (…) Parmi tous les termes plus ou moins péjoratifs ou injurieux pour désigner l'Arabe du Maghreb, *arbi* est l'un des plus archaïques ; Il fait partie du parler populaire ou argotique. » – Ce terme est repris dans les grands dictionnaires : voir, p. ex. *Le Grand Larousse encyclopédique* en 10 vol. (vol. 1, 1960, 527a) ou

encore le TLF (*Trésor de la langue française*) qui, lui, fait remonter ce terme, dans la langue française, au moins jusqu'en 1863. Ce terme figure aussi dans le *Petit Robert* de 1985.

[6] *Macache bono*. DAUZAT, op. cit., p. 86, donne à l'adverbe *macache* le sens de « non », qu'il considère comme « anciennement vulgarisé ». – Plus précisément, Jeanne DUCLOS, op. cit., p. 90, note : « 1. Rien (…) 2. Ne… pas. (…) 'Macache bono', ce n'est pas bon. Ancien. *Macache* est devenu assez courant, en français dit populaire. » – De son côté, André LANLY, dans *Le français d'Afrique du nord* (Paris, Claude Tchou, 2003, p. 56) souligne les variations de sens entre le français de France et celui d'Algérie : « *macache* passe en France pour une négation [*macache bono*] ou sert à refuser [*Joli tapis, Monsieur ? – Macache !*]. En Afrique, on rend généralement (à moins qu'on vienne d'arriver de la Métropole) à l'expression son sens véritable ([…] *il n'y en a pas*) : [*Un « Arabe » : « De la bière, s'i vous plaît ! – L'épicier (européen) : Macaïche ! »*] – *Macache* figure aussi dans *Le Grand Larousse encyclopédique* en 10 vol. (vol. 6, p. 931a) : « exprime une négation, un refus ironique », ou encore dans le *Petit Robert* de 1976, p. 1017a : « Pas du tout, rien du tout ; (il n'y a) rien à faire. » Enfin, dans la version informatisée du TLF (*Trésor de la langue française*), on peut lire : « Macach(e) bono, *(Macach bono, Macache bono)* loc. adv. [pour exprimer le dégoût, le refus: « pas bon du tout »] est auj. vieilli. (Ds *Nouv. Lar. ill.*, *Lar. 20e* et ROB.). » Le même TFL explique l'origine de cette expression en ces termes : « Étymol. et Hist. 1861 *makach* (LECOMTE, *Chemins de l'épaulette*, p. 172 ds *Fr. mod.* t. 19, p. 301); 1866 *macache* (VILLARS, *Précieuses du jour*, p. 24). Empr. à l'ar. maghrébin mākānš [corresp. à l'ar. class. *mākānašay'*] « il n'y a pas » (mā...š « ne... pas », kān « il y a, il existe »). *Cf.* sabir *macach*, après 1830 ds SAIN. *Lang. par.*, p. 153: Sbagnoul meskin ... *macach* trabadjar bono. Fréq. abs. littér.: 11. Bbg.GEORGE (K.E.M.). Formules de négation et de refus en fr. pop. et arg. *Fr. mod.* 1970, t. 38, p. 313. »

[7] Extrait de *No Catiau*, revue mensuelle du Cercle royal montois de Bruxelles, 33 (1954, n° 10), p. 97.

[8] Voir <http://www.1914-1918.be/docteur_georges.php>: Le docteur Georges, Mémoires de jeunesse et de guerre. Le docteur Georges (1895-1983) était originaire de la région de Calais.

[9] Art. cit., p. 53.

[10] Art. cit., p. 64.

[11] Albert DAUZAT, *Les argots*, Paris, Delagrave, 1929, p. 60.

[12] Voir <http://halleyjc.blog.lemonde.fr/2007/09/08/le-kernel-du-jeu-de-marienbad>

[13] Laurent LOMBARD, *La vitalité romane de Malmedy*. Verviers, Leens, 1932, p. 44. Merci à Jean Lechanteur, qui nous a fait connaître cette citation.

[14] Traduire « Dideberg », anthroponyme issu du toponyme Dideberg [lire : Deidenberg], à Amel/Amblève, selon le *Dictionnaire de noms de famille en Wallonie*

et à Bruxelles, de Jean GERMAIN et Jules HERBILLON, nouvelle édition. Bruxelles, Racine, 2007, 373b.

15 Albert ALGOUD, *Le Haddock illustré*. Édition revue et corrigée. Casterman, 2004, 93 pages.

16 À propos de *carabouya*, on lira avec intérêt ce qu'en dit Michel FRANCARD dans son *Dictionnaire des parlers wallons du pays de Bastogne*, p. 218 : « Friandise dure, de couleur noire, à base de sucre et d'anis. [(...) La *carabouya*, d'origine bruxelloise, a été popularisé dans la province par des marchands ambulants qui le vendaient avec force boniments, dans les foires.] »

17 Témoignage contemporain, en ouest-wallon, de Danielle Trempont-Bury. Cette fois, nous revenons à la tchouktchouk locomotive de *Tintin au Congo*. Dans un récit qu'elle intitule « Lès trins ! », Danielle Trempont-Bury, qui aime à évoquer des souvenirs d'une vie passée en Afrique, utilise le verbe *tchouk'tchouker* : « A part èl vîye *malamba* qui tchouk'tchoucke d'in cwin à l'ôte èt lès vapeûrs qui trink'bal'nut lès wagons kèrdjis d' balots qui ven'nut dès plantâcions — fleûrs di coton, cafeu, maïs, canes à suke — i n'dè passe wére. Deûs pa samwène èyèt co ! Yun passe par niût, l'ôte eûreûs'mint ravèye èl plandjère du dimègne ! »

LE TERME WALLON *BIRIBOUTCHE*, UNE FACÉTIE ÉROTIQUE DE TAILLEURS DE PIERRE ? *

Dans mon ouvrage *Les carrières à Spontin*[1], je cite le passage suivant à propos du façonnage des seuils de fenêtre en pierre bleue :

> Quand deux seuils *s'aclapint* 'étaient juxtaposés', il fallait faire un couvre-joint, *on biriboutche*. Le *biriboutche* consiste en une double demi-moulure, qui empêche l'eau de pénétrer dans l'entre-deux ; il est donc situé au milieu du *raval'mint*. Ce seuil en deux parties s'appelle *on sou ravalè a biriboutche*.

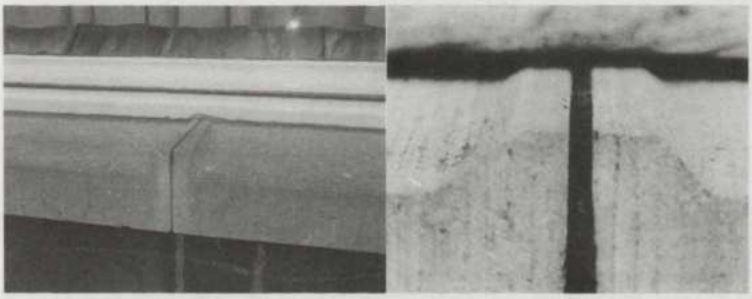

Seuil de fenêtre avec *biriboutche* et détail de cette demi-moulure

Un appel de notes renvoie à la proposition étymologique qui suit [2]:

> *Biriboutche*, m. 'couvre-joint'. À ma connaissance, ce terme n'est signalé qu'à Écaussinnes (Carlier, BDW 1, 146 ; BSLW 55, 355). Il faut sans doute rapprocher le second élément du mot *–boutche* du fr. *bouge* 'partie bombée de diverses choses, objet bombé' (depuis le 12e s.), avec de nombreuses acceptions techniques, qui vient du lat. d'origine gauloise BULGA 'sac de cuir' (FEW I, 605b ; Bloch-W. 80 ; God. I, 697-8).

Avec le recul du temps, il me parait évident que cette notice étymologique, qui m'a toujours laissé insatisfait, est à revoir complètement.

Procédons donc systématiquement.

1° Le mot est bien rare et, en dehors de Spontin, on ne le trouve attesté qu'à Écaussinnes et, sous une forme altérée (?) *biriboute* à Maffle (communication de Jean-Pierre Ducastelle, témoin Louis Godfrin). Par contre, il ne figure pas dans la description du métier en province de Liège, à Anthisnes par exemple[3]. On ne le rencontre pas davantage dans les dictionnaires dialectaux publiés récemment dans le Hainaut, notamment dans le *Dictionnaire de l'ouest-wallon* d'Arille Carlier[4].

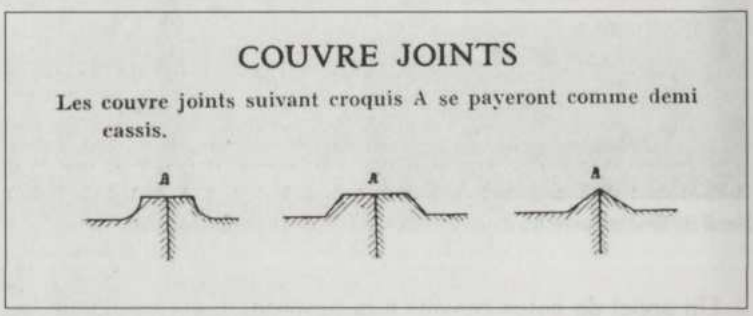

Croquis des *biriboutches* ou couvre-joints dans le *Tarif de façon du pays de Liège*, Liège, Desoer, 1914.

2° Ce terme dialectal ne doit pas être indigène à Spontin ; comme d'autres termes de carrière (*èquiope* 'burin' par ex.), il s'agit d'un mot importé sur les chantiers par les *Scaussinous*, les tailleurs de pierre venus des Écaussinnes apporter leur savoir-faire.

3° Le mot est originellement féminin (à Écaussinnes), et non masculin comme à Spontin.

4° Au lieu de me limiter à la mention du terme technique de taille de la pierre relevé dans l'article d'Arille Carlier consacré aux carrières d'Écaussinnes (*seuy ravalé à biriboutche*)[5], j'aurais dû être plus attentif à la notice du même dans son glossaire[6] ; la notice y est plus complète :

> *biriboutche*, s.f., 1. rouleau de terre sur lequel on place la *soulète* au jeu de crosse pour l'atteindre plus facilement. *Mète èl soulète su 'ne biriboutche pou l'avoû à pètâdje*. — 2. t. de carr., manière de tailler un seuil de fenêtre pour empêcher l'eau de pénétrer dans le mur.

5° Ce n'est pas un terme spécifiquement technique, puisque c'est aussi un terme de jeu ; toutefois, même si Arille Carlier donne comme première définition le sens qu'il a au jeu de crosse, il n'indique pas nécessairement une priorité chronologique ou sémantique (pas d'indication « au sens figuré » par exemple).

6° Le terme *couvre joints* lui-même n'appartient pas au français standard et il est à considérer comme un belgicisme technique[7]. Est-il, du reste, bien adapté pour décrire et signifier cette double moulure accolée permettant d'assurer l'étanchéité entre deux seuils de fenêtre voisins ?

Avec l'obstination qui sied à tout étymologiste, je me suis mis un point d'honneur à éclaircir l'origine de ce terme curieux et rare. La publication en 2003 du volumineux index en deux volumes du FEW par l'équipe d'Eva Buchi allait-elle me jeter sur une autre piste et me permettre peut-être de relancer ma quête étymologique ? Secrètement, je l'espérais mais en ce cas, mon espoir fut déçu. Il ne me restait donc qu'à être imaginatif et perspicace.

Mon hypothèse de départ : la première partie de ce terme *biriboutche*, curieux et surprenant, ne pourrait-elle être issue

du célèbre *biribi*, qui serait entré en composition dans une sorte de mot-valise expressif et facétieux ? Pourquoi pas, même si cela pouvait paraître étonnant, s'agissant d'un terme technique comme celui-là ? À moins de considérer qu'il ne s'agit que d'un sens secondaire par rapport au terme de jeu.

Rappelons donc rapidement la chronologie et les acceptions de *biribi* :

• jeu de hasard qui se joue avec des boules dans lesquelles sont des numéros correspondants à ceux d'un tableau (*Dict. Académie*, 5e éd., 1798) ;

• (vx) jeu de hasard présentant des ressemblances avec le jeu du loto (TLFI) ; lieu où l'on joue à ce jeu (ibid.) ;

• (pop.) jeu de tourniquet des foires (Esnault) (TLFI) ;

• compagnie disciplinaire (argot des casernes) (TLFI).

Qu'en dit la notice étymologique du TLF ?

> [1648, *Biribi, mon ami!* refrain dans ESN.]; 1719 *biribi* « jeu de hasard » (VOLTAIRE, *Lettres*, in *Œuvres Compl.*, 33, 54 dans QUEM.); **2.** 1861 arg. mil. (GABORIAU, p. 9 dans SAIN. *Lang. par.*, p. 150). Empr., avec apocope, à l'ital. *biribisso, biribissi (DEI)* attesté dans BATT. au sens 1 av. 1708, mais déjà au XVIIe s. d'apr. son dér. *biribissaio* « celui qui tient la banque à ce jeu ». *Biribisso* est prob. d'orig. onomatopéique (MIGL.-DURO; DEVOTO).

Dans les dialectes du français (surtout dans le Bas-Maine d'après Georges Dottin), le mot s'est chargé de plusieurs acceptions, que l'on retrouve dans les tomes du FEW, non seulement à l'étymon RUGITUS (FEW 10, p. 551a), mais aussi dans les mots d'origine inconnue (FEW 21, p. 305 et 22[1], p. 264) et dans les divers volumes des *Etymologien* de K. Baldinger (Bd I, n° 888), à savoir 'ventre, nombril', 'parties sexuelles de la femme', mais aussi 'mauvais petit cheval, haridelle'. Le *Dictionnaire érotique* de P. Guiraud

reprend ces acceptions 'sexe de la femme' et 'poils du pubis' et même 'coïter' pour la locution *jouer au biribi*, avant de proposer sa propre étymologie, un terme dialectal *vire-vire, virvir* 'loterie foraine' [8]. On ajoute que ce mot était utilisé dans les vaudevilles.

Dans le nord du domaine gallo-roman, est encore attestée une autre application technique concrète de *biribi*, n.m., dans le langage des mineurs de fond (d'après le lexique de Bovio) 'crochet d'attelage des berlines' (FEW 23, p. 76a).

S'agissant de l'étymologie proprement dite de *biribi*, le problème a été revisité par notre collègue Jean-Pierre Chambon dans les compléments aux tomes 24 et 25 (FEW 25, p. 1312-1313) ; on y distingue le terme *biribi* au sens de 'jeu de hasard', adapté de l'italien *biribisso* (1708-1924, LEI 1, 222-3), qu'il propose de classer sous ABYSSUS, du refrain *biribi* ... qui serait à ajouter sous BARBARIA. On renvoie le lecteur intéressé à la discussion synthétisée dans ces deux colonnes de commentaires.

Pour en revenir à la Wallonie, on notera que le terme *biribi*, s'agissant du sexe de la femme, n'apparaît pas en Wallonie. On n'en trouve pas trace dans les relevés faits par Oscar Colson dans son célèbre *Chez les Wallons de Belgique*, ni dans le *Vocabulaire des poissardes du pays de Liège* d'Albin Body ; ces deux relevés généreux en termes crus et expressifs sont toutefois surtout liégeois[9].

La connotation sexuelle n'en reste pas moins bien présente, au moins en français populaire ou argotique ; il n'est toujours pas facile de la justifier, mais on peut supposer qu'elle est due au contexte des chansons populaires de « Biribi (...) à la façon de barbari mes amis », dont la célèbre *Dispute du cul et du con*.

Ceci me permet d'introduire la réflexion sur le deuxième volet du lexème, à savoir l'élément *-boutche*.

Plusieurs hypothèses sont à envisager :

1° le terme *boudje*, que j'avais retenu dans ma propre étymologie du mot, en supposant un assourdissement en finale de syllabe (déjà attesté par le dictionnaire Godefroy au Moyen Âge) ; plaide pour lui le sens technologique moderne 'partie concave ou convexe d'un objet' (cf. TLFI), déjà présent au 15e s. 'partie renflée d'un objet, d'une partie du corps humain' (ibid.) ; le mot est parfois féminin en ancien fr., parfois masculin.

2° une forme déverbale *-boutche* issue du verbe fr. *boucher* 'obturer', qui pourrait se comprendre dans le cas d'un couvre-joint.

3° le mot fr. *bouche*, sous sa forme dialectale *boutche* (normale dans certaines zones du Hainaut), peut-être avec connotation sexuelle ; ainsi, pour parler du sexe de la femme, une des locutions nominatives relevées par Oscar Colson est *boque sins dints*, bouche sans dents, avec « l'idée que le con est une sorte de bouche, qui se retrouve un peu partout »[10].

4° un simple suffixe *-outche*, greffé sur *birib(i)-*, qui rentrerait dans une série de termes à connotation sexuelle comme *birloutche* (Courcelles), *bèrloutche* (Fleurus), syn. de *birlitche* (Gilly, Jumet), n.f., pénis de l'enfant[11], ou encore *biroutche*, *biroute* (Centre), s.f., syn. de *bibite* 'verge de l'homme'[12], peut-être influencé par le terme *birouche* 'cabriolet à deux roues', emprunté à l'allemand *Birutsche*[13].

C'est cette dernière solution que je propose d'adopter, à savoir un suffixe particulièrement expressif, tout à fait adapté au contexte sexuel.

Pourquoi fais-je si souvent allusion à une connotation sexuelle ? La forme du couvre-joint (voir la photo ci-dessous) fait penser presque nécessairement au sexe de la femme.

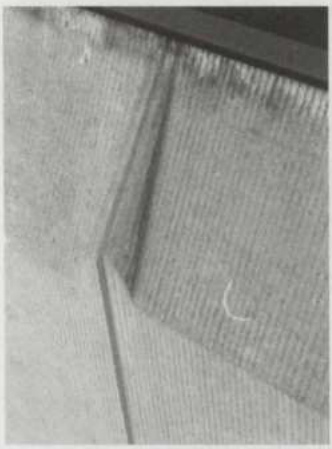

Cela expliquerait l'expressivité qui serait mise en œuvre, aussi bien dans le choix du terme polysémique très populaire *biribi* que dans la finale *-outche*. En témoigne cette phrase liminaire d'Oscar Colson :

« Le wallon, comme tous les patois, est riche en termes inconvenants, riche surtout en termes employés figurément, dans un sens inconvenant. »

Je n'ai pas oublié pour autant le premier sens donné au mot *biriboutche* par A. Carlier, à savoir au jeu de crosse. Toutes mes recherches dans les descriptions de ce jeu archaïque, ancêtre présumé du rugby, du football et du cricket (dont certaines formes sont restées vivaces dans quelques petits villages de la Picardie française)[14], sont restées vaines, que ce soit sur le mot (ou un mot apparenté) ou sur le petit monticule aménagé à cet effet. Pour

l'anecdote, j'ajoute qu'une forme de ce jeu de crosse archaïque, appelée « crosse chevrotine », est encore pratiquée à Sivry[15].

Le problème posé par *biriboutche* n'est sans doute pas tout à fait résolu mais il parait avoir livré la majeure partie de son mystère. Il m'a emmené plus loin que je ne l'imaginais, dans les sentiers aventureux de la sexualité populaire, mais aussi de l'expressivité ouvrière la plus débridée et la plus créative. Et de me remémorer cette chanson à boire – ou à ne plus boire – que m'a apprise il y a trente ans un de ces tailleurs de pierre spontinois, un de ces tailleurs de *biriboutches* :

Nos n' bwèrans pus, nos n' pich'rans pus,
Qui f'rans-dje di nosse britchète ?
Nos lès dôrans aus vîyès feumes
Po fè dès brès d' tchèrètes.
Lès djon.nès fèyes, qu'èst-c' qu'èles dîront,
La faridondaine, la faridondon.
Èles rivindront leûs crayes ossi, biribi,
À la façon de Barbari, mès-amis.

Décidément, *biribi* n'est jamais éloigné du sexe féminin ...

Jean GERMAIN

* Un résumé de la communication présentée à la séance du 28 janvier 2008 de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie a paru dans le BTD, 81, 2009, p. 9-10.

1 Jean GERMAIN, *Les carrières à Spontin [D 12]. Étude dialectologique et ethnographique*, Louvain, 1974.

2 Id., p. 192, note 235.

3 Jean-Louis PRÉVOT, *Les carrières du Condroz oriental. Étude dialectologique et ethnographique*, Mémoire de licence ULg, 1978-79, p. 192-193.

4 Il se pourrait que le terme wallon *bîre-bîré* 'sottise, sot' noté à Braine-le-Comte (cf. le *Glossaire en wallon de Braine-le-Comte*, [1956], p. 22) soit également à rattacher à la famille de *biribi*.

5 Arille CARLIER, *Les carrières d'Écaussinnes*, BDW 1, 1907, p. 146.

6 A. CARLIER, *Glossaire de Marche-lez-Écaussinnes*, BSLW 55, 1913-14, p. 355.

7 Cf. Jean GERMAIN, *Le vocabulaire de la pierre et de la taille de la pierre en français régional*, dans *Aspects du travail de la pierre en France et en Belgique de l'Antiquité à nos jours*, sous la direction de Jean-Pierre DUCASTELLE, Maffle, Musée de la pierre de Maffle, 2010, p. 7-39.

8 Pierre GUIRAUD, *Dictionnaire érotique*, Paris, Payot, 1990, p. 172.

9 On ne le trouve pas davantage dans la récente encyclopédie des *Amours wallonnes au pays de Jodoigne dans les milieux populaires de l'entre-deux-guerres* de Jean–Jacques GAZIAUX, Jodoigne, 2009, 3 vol.

10 Oscar COLSON, *Chez les Wallons de Belgique*, Paris, 1902, p. 9.

11 A. CARLIER, *Dictionnaire de l'ouest wallon*, Charleroi, vol. 1, 1985, p. 131-2.

12 Robert DASCOTTE, *Trois suppléments au dictionnaire du wallon du Centre*, Louvain-la-Neuve, Cabay, 1985, p. 49.

13 André GOOSSE, Birouche *et* birouchette, DW 1, 1972, p. 35-53.

14 Cf. Françoise FORGET-DECLOQUEMENT, *Choules et jeux de crosse dans le domaine picard*, dans *Marseille* (ISSN 0995-8703), n° 184, 1998, p. 31-41.

15 Excellente description des règles et du déroulement du jeu sur le site Internet http://www.actubotte.be/ consulté le 6 janvier 2008.

Table des matières

Avant-propos 5

Renée SEDYN, *L'œuvre en prose d'Henri Bragard* 7

Jean-Marie KAJDANSKI, *Poésie et traduction* 37

Jean LECHANTEUR, Taisez-vous, vos bavards !
Documents sur un particularisme syntaxique du français de Belgique 47

André CAPRON, *L'âlion, une coutume folklorique boraine, disparue à la fin du 19e siècle. Les chansons d'âlion* 65

Guy BELLEFLAMME, *Qu'est-ce qu'un* tchouktchouk *?*
Note complémentaire 109

Jean GERMAIN, *Le terme wallon* biriboutche,
une facétie érotique de tailleurs de pierre ? 125

Les dialectes de Wallonie

Tome 34
(2012)

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES COURANTES

AHL = *Annuaire d'histoire liégeoise.*
ALF = J. GILLIÉRON et E. EDMONT, *Atlas linguistique de la France.*
ALW = *Atlas linguistique de la Wallonie.*
ASW = *Annuaire de la Société de littérature wallonne.*
BDW = *Bulletin du dictionnaire wallon.*
BTD = *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie.*
CW = *Les cahiers wallons.*
DBR = *Les dialectes belgo-romans.*
DFL = J. HAUST, *Dictionnaire français-liégeois*, publié sous la direction d'Él. LEGROS, 1948.
DL = J. HAUST, *Dictionnaire liégeois*, 1932.
DW = *Les dialectes de Wallonie.*
EMVW = *Enquêtes du Musée de la vie wallonne.*
FEW = W. VON WARTBURG, *Französisches etymologisches Wörterbuch.*
NRO = *Nouvelle revue d'onomastique.*
PALW = *Petit atlas linguistique de la Wallonie.*
PG = *Le Pays gaumais.*
PSR = *Le Pays de saint Remacle.*
RbPhH = *Revue belge de philologie et d'histoire.*
RLiR = *Revue de linguistique romane.*
VW = *La Vie wallonne.*
ZRP = *Zeitschrift für romanische Philologie.*

Remarque. — Les auteurs sont libres d'appliquer dans leurs contributions les rectifications orthographiques approuvées par l'Académie française et publiées le 6 décembre 1990 dans le *Journal officiel de la République française.*

Les dialectes de Wallonie

Société de langue et de littérature wallonnes

Cotisations. – Pour faire partie de la Société et recevoir ses publications ordinaires (*Wallonnes, Les dialectes de Wallonie* et « Mémoire wallonne »), il suffit de s'inscrire en versant la cotisation annuelle de membre affilié (20 €).
À verser au C.C.P. 000-0102927-10 de la Société de langue et de littérature wallonnes, place du XX Août, 7 – B-4000 Liège.
Pour l'étranger: 30 €, IBAN BE41 0000 1029 2710; BIC BPOTBEB1.

Commande des publications. — Par écrit au siège de la SLLW (place du XX Août, 7 – B-4000 Liège) ou par courrier électronique: <http://users.skynet.be/sllw>.

Extrait du catalogue:

• Les anciennes publications de la SLLW:
Bulletin de la Société de langue et de littérature wallonnes (76 tomes parus)
Bulletin du dictionnaire wallon (23 tomes parus)
Annuaire de la Société (34 tomes parus)
(Un certain nombre de ces ouvrages sont encore disponibles; consulter le site de la SLLW: <http://users.skynet.be/sllw/publicat.html>.)

• Les dialectes de Wallonie

• Bibliothèque de philologie et de littérature wallonnes
R. Dascotte, *Étude dialectologique... sur l'élevage dans le Centre*, 1978, 158 p. [9 €]
L. Remacle, *Glossaire de La Gleize*, 1980, 216 p. [12,5 €]
H. Simon, *Djan'nèsse*, traduction en dialecte liégeois de *Le Tartuffe* de Molière. Introduction et notes de M. Piron, 1981, 185 pages [10 €]
M. Renard, *L'Argayon, èl djèyant d' Nivèle*. Édition par J. Guillaume, 1984, 120 p. [10 €]
J. Herbillon, *Notes de toponymie namuroise*, 2006 [13 €]
J. Renard, *Lexique du parler picard de Wiers (Hainaut belge)*. Édition par J.-M. Kajdanski [22 €]

• Collection littéraire wallonne
W. Bal, *Fauves dèl Tâye-aus-Fréjes èt Contes dou Tiène-al-Bîje*, 1956, 110 p. [6 €]
F. Dewandelaer, *Œuvres poétiques*. Édition critique par Jean Guillaume, 1970, 222 p. [10 €]
A. Maquet, *Théâtre en wallon liégeois*, 1987, 188 p. [12 €]
A. Maquet, *Théâtre en wallon liégeois 2*, 2001, 120 p. [12 €]
J. Guillaume, *Œuvres poétiques wallonnes*, 1989, 224 p. [9 €]
W. Bal, *Œuvres poétiques wallonnes 1932-1990*, 1991, 190 p. [9 €]
M. Delbouille, *Mêsse Houbièt*. Édition par A. Maquet, 2005, 103 p. [9 €]
R. Boulengier-Sedyn, *L'œuvre poétique wallonne de Henri Bragard*, 2008, 318 p. [28 €],
L . Remacle, *Poèmes wallons*. Édition par J. Lechanteur, 2010, 288 p. [18 €]
L. Remacle, *Proses wallonnes & Poèmes wallons (compléments)*, œuvre intégrale. Édition par J. Lechanteur, 2011, 276 p. [20 €]

• Classiques wallons
J. Duysenx, *Chansons*, 2000, 142 p. [15 €]
H. Raveline, *Pou dîre à l'èscrièn*e, Contes borains, vol. 1. Édition, traduction et notes par A. Capron, 2007, 212 p. [15 €]
H. Raveline, *Vólez có dès istwâres ?... In v'là !* Contes borains, vol. 2. Édition, traduction et notes par A. Capron, 2008, 225 p. [18 €]

• Littérature dialectale d'aujourd'hui : 36 volumes parus

• Mémoire wallonne
L'œuvre en wallon de Robert Grafé, 1994 [7,5 €]
L'œuvre en wallon de Marcel Hicter, 1995 [7,5 €]
L'œuvre de philologie et d'ethnologie wallonnes d'Élisée Legros, 1996 [7,5 €]
L'œuvre en wallon d'Auguste Laloux, 1998 [9 €]
L'œuvre de philologie et de littérature wallonnes de Maurice Delbouille, 2001 [9 €]
L'œuvre de philologie, d'histoire et de critique des lettres wallonnes de Maurice Piron, 2002 [9 €]
L'œuvre poétique wallonne de Franz Dewandelaer, 2003 [9 €]
Hommage à Albert Yande, 2004 [10 €]
Jules Herbillon (1896-1987) ou la quête inlassable de l'origine des mots wallons, 2005 [10 €]
Hommage à Lucien Léonard (1909-1989), 2006 [10 €]
Le cent cinquantième anniversaire de la SLLW, 2008 [12 €]
Le deux cinquantième anniversaire de l'opéra wallon "Li voyèdje di Tchaufontaine" (1757), 2008 [10 €]
Hommage à Henri Bragard (1877-1944), 2009 [15 €]
Le centième anniversaire des Rèlîs namurwès, 2011 [12 €]
Hommage à Louis Remacle (1910-1997), 2011 [12 €]